



RAPPORT DE GESTION 2013



TABLE DES MATIERES



Chapitre	Dicastère	Page
	Introduction du Conseil communal	1 - 2
	Administration communale	3 - 5
I	Affaires générales / Bourgeoisie / Affaires militaires	6 - 27
II	Finances / Economie	28 - 50
III	Sécurité / Voirie	51 - 67
IV	Constructions / Aménagement	68 - 69
V	Eau / Epuration / Environnement	70 - 77
VI	Affaires sociales / Santé publique / Jeunesse	78 - 115
VII	Domaines / Bâtiments / Forêts	116 - 120
VIII	Ecole / Sport	121 - 134
IX	Culture / Tourisme	135 - 175

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL COMMUNAL

AU CONSEIL GENERAL POUR 2013

Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux,
Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Nous vivons dans un monde où l'image tient une place très importante. Notre cité en a fait l'amère expérience durant de nombreuses années. Aujourd'hui, le changement s'est opéré d'une manière incroyable. Bien des personnes nous gratifient en disant : « Bravo, c'est formidable de pouvoir accueillir l'entreprise Nespresso à Romont. C'est une bouffée d'oxygène pour votre commune, pour la Glâne ». Et bien, cette image devenue très positive nous redonne un coup de fouet pour poursuivre le développement harmonieux de notre commune tout en sauvegardant sa qualité de vie et en améliorant ses infrastructures.

Le compte des investissements présente au final des dépenses de CHF 2'942'314.25 contre CHF 15'734'000.- prévus au budget. Donc de nombreux investissements repoussés à une date ultérieure suite à de nouvelles exigences légales ou à la lenteur du traitement de certains dossiers par l'Etat de Fribourg, par exemple le giratoire de la Belle-Croix.

Par contre, le bénéfice du compte de fonctionnement avant amortissements extraordinaires sur les routes se chiffre à CHF 1'135'683.67. Cet excellent résultat provient d'une augmentation des recettes dans le chapitre impôts de CHF 524'000.-, d'une économie réalisée dans les différents dicastères se montant à CHF 184'000.-, d'une diminution des charges liées du canton et du district de CHF 167'000.-, d'une diminution des intérêts de la dette de CHF 54'000.- et d'une diminution des amortissements obligatoires de CHF 173'000.-. La différence de bénéfice de CHF 1'071'190.- entre les comptes et le budget correspond à 4.5% du total des revenus. Elle peut donc être considérée de tout à fait correcte par rapport au budget. Quant à l'attribution de ce bénéfice, le Conseil communal a décidé de l'affecter à l'amortissement du crédit de CHF 1'100'000.- voté le 3 mai 2012 pour la réfection des routes et le solde en augmentation de la fortune.

Avec cet amortissement extraordinaire, ce crédit est totalement amorti. Nous pourrions donc le supprimer du contrôle de l'endettement établi par le service des Communes. Cette solution annule l'amortissement annuel obligatoire de CHF 77'000.00 ce qui représente une économie directe dans le compte de fonctionnement 950.330.00. Finalement, d'un point de vue financier cette année 2013 s'inscrit sous l'appellation contrôlée « bon crû » et nous permet d'aller de l'avant dans le financement des investissements futurs.

Nous saisissons l'occasion de la rédaction de ce Rapport de gestion pour adresser des remerciements à toutes les personnes œuvrant au sein d'une commission communale. Un merci tout particulier au personnel pour son dévouement à l'accomplissement de sa tâche en faveur de notre cité et de ses habitants.

Chaque année, le personnel subit un certain nombre de mutations concrétisées avec 6 arrivées et 4 départs. Nous leur souhaitons la bienvenue et beaucoup de plaisir dans l'exercice de leur nouvelle activité professionnelle à la commune de Romont et à celles et ceux qui s'en vont nos meilleurs vœux pour la suite de leur vie professionnelle ou de retraité.

Le Conseil communal vous remercie pour la confiance témoignée à son égard, pour votre engagement envers la collectivité et vous adresse, Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux, chères concitoyennes, chers concitoyens, ses cordiales salutations.

Le Conseil communal

CONSEIL COMMUNAL

(état du 31.12.2013)

Syndic :

M. Roger BRODARD

Vice-Syndic :

M. Christian DEILLON

Dicastères

Directeurs, Directrices

- | | |
|---|---------------------------|
| ➤ Affaires générales / Bourgeoisie
Affaires militaires | M. Roger BRODARD |
| ➤ Culture / Tourisme | M. Christian PERRIER |
| ➤ Finances / Economie | M. Christian DEILLON |
| ➤ Eaux / Epuration / Environnement | M. Heinz KRATTINGER |
| ➤ Sécurité / Voirie | Mme Marie-Noëlle HUGUENOT |
| ➤ Constructions / Aménagement | M. Marc GENILLOUD |
| ➤ Ecoles / Sport | Mme Micheline POULIN |
| ➤ Domaines / Bâtiments / Forêts | M. Hans KÄSER |
| ➤ Affaires sociales / Santé publique / Jeunesse | M. Pascal DELABAYS |

CONSEIL GENERAL

(état au 31.12.2013)

Président

Mme Sabrina MAURON

Vice-Présidente

M. Valentin BARD

Bureau

MM. Frédéric BERSET, Didier ECOFFEY, M. Patrice GEINOZ,
Thierry JORDAN, scrutateurs.

Membres

Mmes et MM.

Jean-Pierre AEBERHARD, Léonard BAGNOUD, Jacqueline BALMAT,
Ana Filipa BAPTISTA, Luc BARDET, Nicole BARDET, Christian BONGARD,
Jeannine BONGARD, Vincent BRODARD, Eric BUCHMANN, Emmanuel BUSSARD,
Christine CAILLE, Stéphanie CHOFFLON, Laurent COTTING, Nicolas DAFFLON,
Achille DEILLON, Roxane ECOFFEY, Thierry ECOFFEY, Jean-Marc FASEL,
Corinne FINGER, Laurent FINGER, Rolf GEORGI, Michel GRABER,
Denis GRANDJEAN, Bernard JAQUET, Philippe JORDAN, Cédric LIARD,
Anne LOVATO, Valérie MARGUERON, Thierry MATERNINI, Marc MENOUD,
Nicolas PACCAUD, Sylviane PERISSET GANTNER, Henribert RIME,
Sébastien RODI, Vincent ROUBATY, Nicolas SALAMIN, Thierry SCHMID,
Jean-Marcel SCHMOUTZ, Patrice SCHMOUTZ, Nicolas SCHMUTZ,
Arbër TAHIRI, Stefan TRÜMLER, Christine VALLELIAN.

ADMINISTRATION COMMUNALE

(état au 31.12.2013)

Pour l'exécution des tâches qui lui sont confiées, l'Administration communale est divisée en quatre services :

Service administratif

Dossiers liés aux dicastères :

Affaires générales / Bourgeoisie / Affaires militaires
Finances / Economie
Culture / Tourisme

Chef de service : M. Yves BARD, Secrétaire communal, RH et
Chef du service administratif

Service financier

Finances communales

Finances - Impôts
Agence AVS
Salaires

Chef de service : M. Gabriel GILLIERON, Chef du service des finances

Service général

Dossiers liés aux dicastères :

Ecoles / Sport
Domaines / Bâtiments / Forêts
Affaires sociales / Santé / Cimetière / Jeunesse

Chef de service : M. Pierre DECRIND, Chef du service général

Service technique

Dossiers liés aux dicastères :
Eaux / Epuration / Environnement
Sécurité / Voirie
Constructions / Aménagement

Chef de service : M. Bertrand GUILLAUME, Chef du service technique

I

AFFAIRES GENERALES / BOURGEOISIE AFFAIRES MILITAIRES



1. AFFAIRES GENERALES

- 1.1. En préambule, il convient de rappeler que le dicastère des **Affaires générales/Bourgeoisie/Affaires militaires** comprend d'une part l'organisation de l'administration et des séances du Conseil communal et d'autre part, toutes les tâches qui ne sont pas dévolues à un dicastère particulier ou qui relèvent de l'activité du Syndic, telles que la conférence des Syndics des chefs-lieux et des grandes communes du canton de Fribourg, le comité de l'Association des communes fribourgeoises, de l'Association des communes glânoises, la réunion des Syndics des communes limitrophes fribourgeoises et vaudoises, etc.

Ces activités ne peuvent donner lieu à un rapport circonstancié compte tenu de leur caractère souvent confidentiel.

- 1.2. Dans le cadre de ses relations publiques, le Conseil communal s'est fait représenter à de nombreuses reprises dans les assemblées des associations, des corporations, des fédérations, dans les manifestations des sociétés locales, culturelles et sportives, et dans les réceptions des milieux économiques et politiques.

- 1.3. S'agissant des **Affaires militaires**, le Conseil communal continue d'entretenir d'excellentes relations avec les autorités, en particulier avec le Commandement de la place d'armes de Drogneins et le PAA.

1.4. **Contrôle des habitants**

Les statistiques générales relatives au contrôle des habitants figurent en fin de rapport de ce dicastère.

Il y a toutefois lieu de relever qu'en date du 30.08.2013 la commune de Romont a franchi le seuil des 5'000 habitants. Pour marquer cette étape, une cérémonie a été organisée avec la plantation d'un arbre commémoratif à la Tour à Boyer à l'attention de la famille de Cyril, Aline et Solène Jaquier.

En 2013, le Conseil communal a rendu visite à :

- 3 centenaires
- 10 nonagénaires.

1.5. **Site Internet www.romont.ch**

L'année 2013 a été marquée par la refonte complète du site internet www.romont.ch.

Outre son nouveau design attrayant, de nombreuses nouvelles prestations ont été introduites comme par exemple :

- L'amélioration du guichet virtuel permettant des transactions sécurisées en ligne et donnant la possibilité aux habitants d'interagir avec leurs autorités, indépendamment des heures de bureau et de leur situation géographique, avec possibilité de paiement en ligne ;
- La possibilité de réserver les locaux en ligne ;
- La possibilité de réserver les cartes journalières CFF en ligne ;
- La possibilité pour les sociétés romontoises de s'annoncer et d'annoncer leurs événements en ligne ;
- La possibilité pour toutes les personnes ou sociétés dispensant des cours à Romont et dans la région de les annoncer en ligne ;
- L'abonnement à Newsletter : la possibilité est offerte aux internautes de s'abonner virtuellement à plusieurs prestations et services (par exemple les actualités communales ou les événements à venir).

1.6. **Terminal de paiement par cartes de crédit**

Afin de répondre à la demande de ses citoyens, le Conseil communal a acquis un lecteur de cartes de crédit pour les locaux de l'administration.

Y sont notamment acceptées les cartes suivantes :

MasterCard, Maestro, American Express, Visa, V Pay, PostFinance, Diners Club International, JCB.

1.7. Fusion

Suite à la volonté des conseils communaux de Romont, Mézières et Billens, un comité de pilotage a été mis en place en vue de l'étude de faisabilité d'une fusion des communes. Le comité de pilotage est composé des syndics des 3 communes, de M. Yves Bard secrétaire communal à Romont et de Mme Corine Cudré-Mauroux, consultante de l'Association des communes fribourgeoises.

Des groupes de travail ont été formés et ont traité les objets suivants :

- a) Autorités – administration – législation
- b) Finances
- c) Ecoles – Structures extrafamiliales – Santé – Social
- d) Infrastructures – Voirie – Bâtiment – Déchets
- e) Ordre public – Tourisme – Feu – PC – Cimetières
- f) Aménagement du territoire – Forêts – Parchets
- g) Eau potable – Eaux usées
- h) Communication

Le coût de cette étude de faisabilité s'élève à CHF 5.50 par habitant sur 3 ans (2013 à 2015). Le rapport final est attendu pour mai 2014. Durant l'été 2014, il est prévu d'organiser des séances d'information dans les différentes communes, ceci à l'attention de la population et un vote consultatif se déroulera en automne 2014.

1.8. Archives communales

Point de la situation – rapport de M. Florian Defferrard, archiviste

Personnel

Le mandat qui m'a été attribué en 2009 pour l'inventaire, le classement et la conservation des archives de la Ville de Romont continue sa progression. Il est réalisé par deux archivistes (M. Gianluca Vietti et moi-même), à raison de deux jours par semaine. En 2013, les archivistes ont dédié environ 800 heures de travail à leurs diverses missions.

De septembre à décembre 2013, les Archives de la Ville ont accueilli un stagiaire, M. José Yerly, qui a classé et conditionné les documents de la Société des secours mutuels de la Glâne.

Les locaux d'archives

Ils sont aujourd'hui terminés. Les conditions climatiques des dépôts sont idéales à la conservation du papier et du parchemin. Les aménagements intérieurs ont permis d'entreposer rationnellement un nombre croissant d'archives.

Les archives communales disposent depuis 2012 d'un écrin de qualité pour leur conservation. Les dépôts sont parfaitement fonctionnels et regroupent l'ensemble des documents d'archives historiques et d'archives intermédiaires. Cela représente aujourd'hui 840 mètres linéaires sur une capacité totale d'un peu plus de 1200 mètres linéaires. Les locaux d'archives ont été présentés au Conseil Général de la ville lors de sa séance du 2 mai 2013. Les conseillers

généraux ont eu le loisir de visiter les dépôts ainsi que le local de travail des archivistes.

La Ville de Bulle et le couvent des Cordeliers de Fribourg sont venus visiter les locaux avant d'établir les plans de leurs futurs dépôts d'archives. Le comité du Forum des Archivistes – Fribourg y a tenu sa session d'été afin d'en apprécier la qualité.

La gestion des archives

Les archives courantes suivent un plan de classement appliqué par l'ensemble de l'administration communale. Ce dernier a été révisé au début de l'année 2013 et a fait l'objet de quelques retouches de détail. Au terme de leur utilisation dans les bureaux, les dossiers sont versés aux archives selon une procédure mise en place et éprouvée en 2013. Les collaborateurs et collaboratrices de l'administration sont aujourd'hui accoutumés à cette procédure. Parallèlement, les premières éliminations de documents ont eu lieu au printemps en bénéficiant de l'appui de la protection civile et du personnel de l'édilité.

Inventaire et classement

L'inventaire des documents anciens de la Ville se poursuit et progresse à un rythme soutenu. Il s'agit avant tout d'un millier de chartes sur parchemin datant des XIV^e, XV^e et XVI^e siècles. Les archives de l'ancien Hôpital de Romont ont été préparées pour un inventaire systématique qui prendra effet dès que les documents auront été consolidés et restaurés. Le logiciel de description d'archives ICA-AtoM permet de dresser des inventaires selon les normes archivistiques. Il a en outre l'avantage de pouvoir publier les données inventoriées. Ces dernières seront, dans un terme proche, accessibles en ligne sur internet à l'adresse: www.archives-romont.ch. A noter que le logiciel est partagé avec les archives de la paroisse catholique de Romont. Ce programme informatique est employé dans de nombreuses archives communales vaudoises avec lesquelles nous avons formé une communauté d'utilisateurs.

Pour répondre aux nombreuses demandes du Service technique, il a été décidé d'inventorier systématiquement tous les dossiers de construction et de les reconditionner dans des contenants non acides. Tous les dossiers de 1935 à 1980 ont été inventoriés et reconditionnés selon les normes.

Conservation et restauration

Avec l'aide de Chantal Karli, restauratrice et conservatrice de papier et parchemin, se poursuit le travail d'assainissement des archives. Mme Karli pilote la politique de conservation préventive et intervient sur les pièces les plus détériorées. Lors de la préparation des comptes de l'Hôpital pour l'inventaire, il s'est avéré qu'une cinquantaine de ces comptes avaient souffert d'importantes détériorations et qu'ils comportaient un danger pour l'ensemble des fonds conservés dans les Archives de la Ville. Mme Karli a établi un devis et un plan d'action pour sauver ces comptes qui sont une source inestimable pour la vie quotidienne à Romont. Des contacts ont été pris avec l'Université de Fribourg qui souhaite lancer un projet de recherche sur l'ancien Hôpital de la ville. Ce dernier est l'institution de ce type la mieux documentée du canton, peut-être même de Suisse.

Donation

M. Sébastien Rodi a donné à la Ville de Romont le fonds des Archives de la Société des secours mutuels de la Glâne. Ce fonds a fait l'objet d'un nettoyage, d'un reconditionnement ainsi que d'un inventaire complet par José Yerly, stagiaire aux archives communales. Cette donation est encourageante et confirme le rôle des Archives de la Ville comme conservatoire de la mémoire régionale.

Consultation et requêtes

Les Archives de la Ville ont été consultées par une dizaine de chercheurs (universitaires, collégiens et simples citoyens) durant l'année. Les services de l'Etat comme le Service des biens culturels et le Service archéologique ont demandé à plusieurs reprises des recherches approfondies à l'archiviste. Un dossier fourni a notamment été dressé à l'intention des archéologues concernant les fouilles de l'Impasse de la Maladaire, fouilles qui ont révélé les restes de l'ancienne léproserie de Romont.

Les Archives ont répondu à une trentaine de demandes de l'administration communale et des autorités.

Bilan comptable de l'exercice 2013

Prestation	Montant
Honoraires des archivistes	sFr. 62'000.00
Honoraires de C. Karli, restauratrice-conservatrice	sFr. 2'200.00
Logiciel d'archivage – Docuteam	sFr. 2'500.00
Frais liés aux locaux	sFr. 3'040.00
Matériel de conditionnement	sFr. 850.00
Total	sFr. 70'590.00

Le budget 2013 prévoyait plus de CHF 100'000.- de dépenses. Ces dernières ont été moindres car les archivistes ont travaillé un peu moins que prévu et surtout les frais de matériel et de restauration ont été nettement diminués par rapport aux estimations.

2. BOURGEOISIE

2.1 La composition de la Commission bourgeoisiale reste inchangée.

Pour rappel, elle est composée de :

M. Jean-Denis Cornu, Président
M. Dominique Ayer,
Mme Anne Chatton,
M. Yves Jacquet,
M. Charly Schmoutz.

Le secrétariat est assuré par Mme Marie-Christine Clerc.

La Commune gère les biens de la Bourgeoisie qui est propriétaire de l'ancien couvent des capucins, de deux domaines agricoles aux Rochettes, ainsi que de parcelles éparses sur le territoire communal.

Eglise des Capucins

Suite aux rapports de l'ECAB et au Service de l'Enfance et de la Jeunesse (SEJ), divers travaux ont été entrepris pour mettre les locaux aux normes. Il s'agit de :

- Menuiserie
- Peinture
- Maçonnerie
- Pose de Sibox
- Installation d'un portail
- Réfection de sols

Ces travaux s'élèvent à ~CHF 80'000.-.

Le décompte définitif pour la restauration de l'église des Capucins a été présenté en assemblée bourgeoise le 23 mai et s'élève à CHF 810'992.90 alors que le budget était de CHF 821'520.-.

2.2 Naturalisations

Durant l'année 2013, le Conseil communal, sur préavis de la Commission des naturalisations, a accordé le droit de cité romontois à :

- M. et Mme BEKIRI Arun et Makbule et leurs trois enfants Lejla, Leonora et Aron ;
- Mme DA VEIGA MONTEIRO Nilda et ses deux enfants Kelsy et Neyma ;
- M. METE Berat;
- M. et Mme MORENO MONTEIRO Francisco et Maria Adelina ;
- M. MORINA Albrim;
- M. STEFANOVIC Stefan;
- Mme TAVARES MONTEIRO Jacqueline.

Par ailleurs, ont obtenu la nationalité suisse durant l'année 2013 :

- M. ARSLAN Kadir;
- Mme BRUN Bernadette;
- Mme GOUBAR Olga;
- M. MADIAMBA Kevin Mande;
- M. MORINA Albrim;
- Mme SANTIAGO Patricia;
- M. VICTOR Filipe José;
- M. et Mme ZEQUIRI Naim et Nafije ;
- Mme ZEQUIRI Afërdita ;
- Mme ZEQUIRI Rita.

3. PERSONNEL

Divers événements sont intervenus au niveau du personnel communal dans le courant de l'année 2013; il y a lieu de relever notamment :

- Début d'activité de Mme Yuly Comte, au poste d'assistante sociale, à 80%
- Stage de Mlle Morina Arbenite en tant qu'employée de commerce
- Stage de M. Robin Freymond en tant qu'assistant social
- Stage de Mlle Nadine Monteiro en tant qu'employée de commerce
- Stage de M. Jonathan Buchmann en tant qu'agent d'exploitation
- Départ à la retraite de M. Emmanuel Genoud, employé de voirie, secteur « embellissement »
- Engagement de M. Richard Bussard, au poste d'employé au Service de la voirie
- M. Philippe Balmat, employé de la voirie reprend le poste laissé vacant par M. Emmanuel Genoud comme employé du secteur « embellissement »
- Début d'activité de Mme Angéla Morina, à 50%, comme assistante sociale
- Départ de Mme Yasmine Giller, assistante sociale
- Fin d'apprentissage d'employée de commerce pour Mme Emeline Ekoli

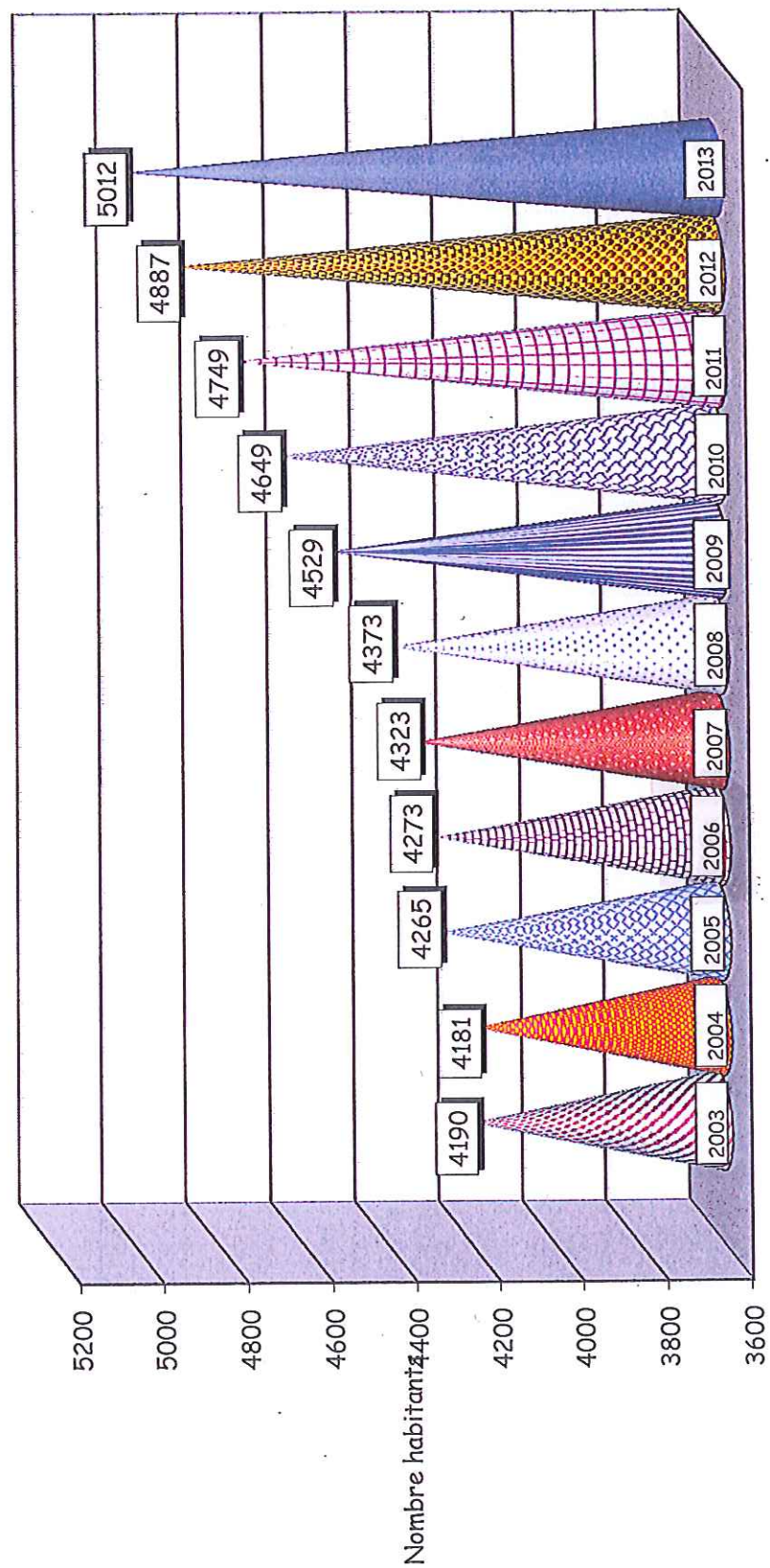
- Engagement de Mme Céline Vaucher, au poste d'apprentie employée de commerce avec maturité intégrée.
- Engagement de Mme Roselyne Décotterd comme collaboratrice à 100% au service technique
- Engagement de M. Philippe Aeberhard comme apprenti agent d'exploitation
- Engagement de Mme Mélanie Gavillet, à 70%, comme assistante sociale coordinatrice du service social
- Stage de M. José Yerly aux archives communales
- Fin d'activité de Mme Carole Offner comme secrétaire du service social
- Stage de Mme Nadia Romanens au Service de la voirie
- Démission de Mme Mélanie Jonin comme secrétaire de la commission financière, commission culture et commission des naturalisations
- M. Joseph Defferrard est désormais le nouveau Président de l'association du personnel communal. Il succède ainsi officiellement à M. Emmanuel Genoud, retraité.

Anniversaires de service

En 2013, les personnes suivantes ont fêté leur anniversaire de service :

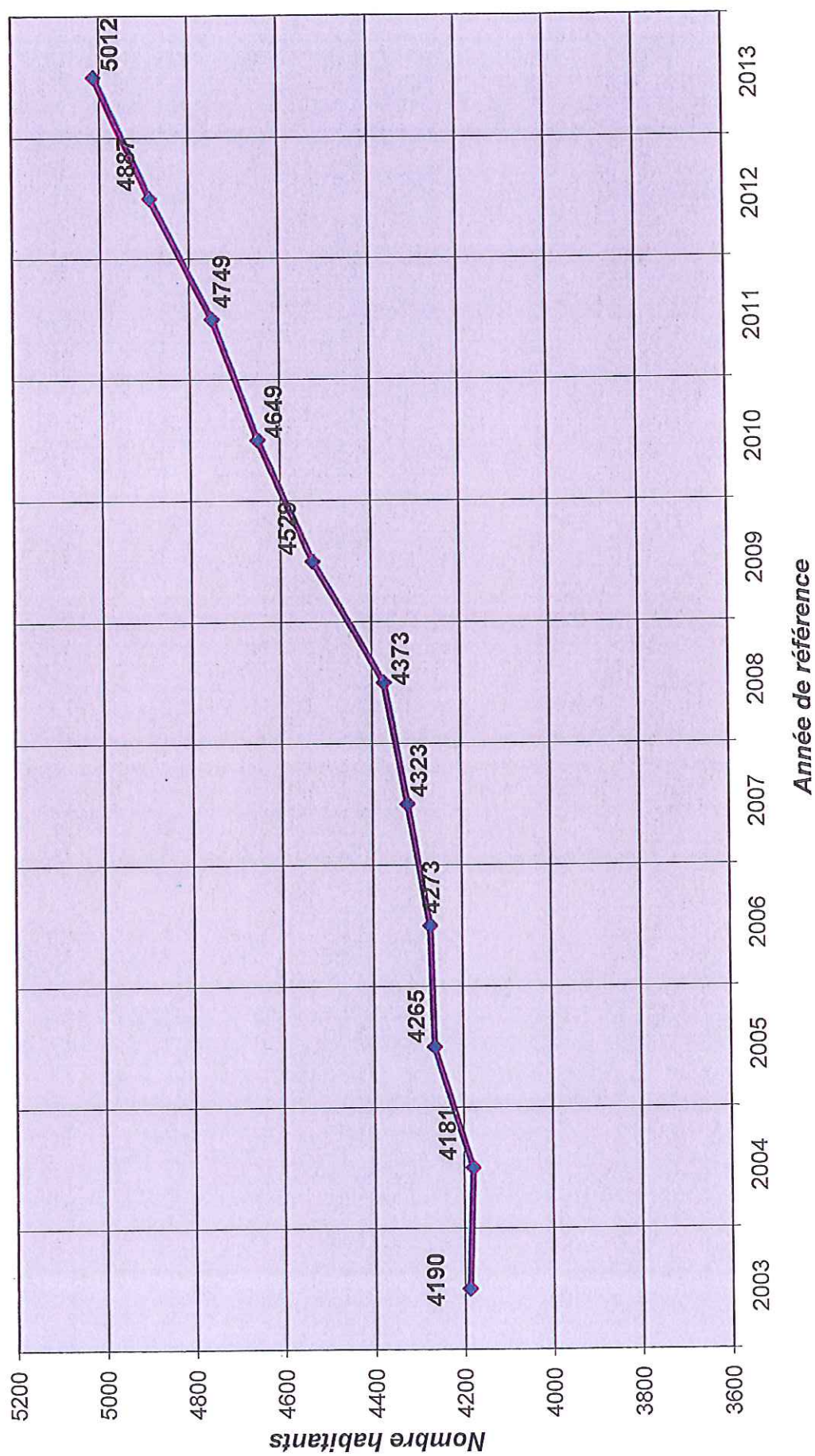
- 10 ans d'activité : Mme Laurence Streit
- 15 ans d'activité : Mme Marlène Loureiro

Evolution de la population de 2003 à 2013

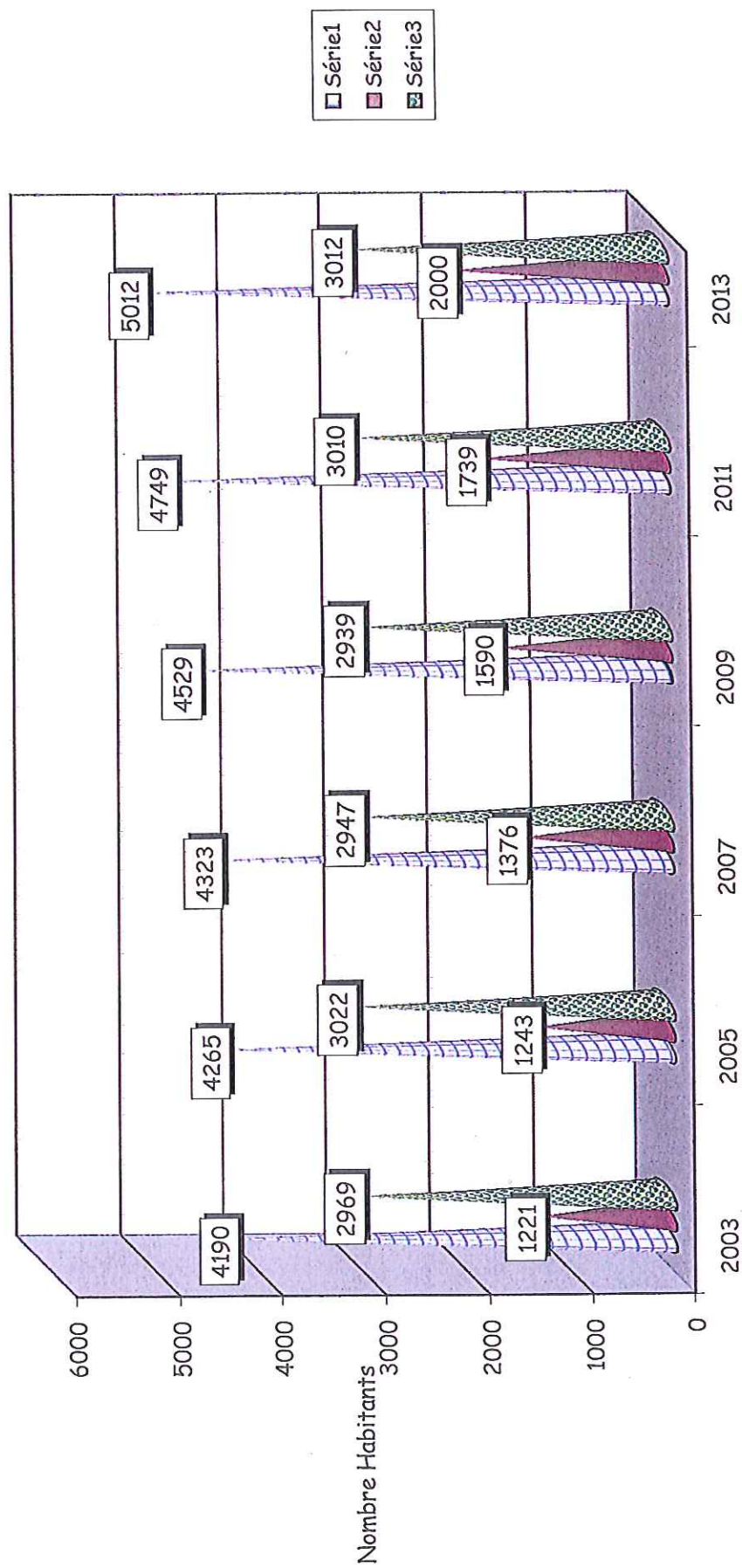


1
Année de référence

Evolution de la population de 2003 à 2013

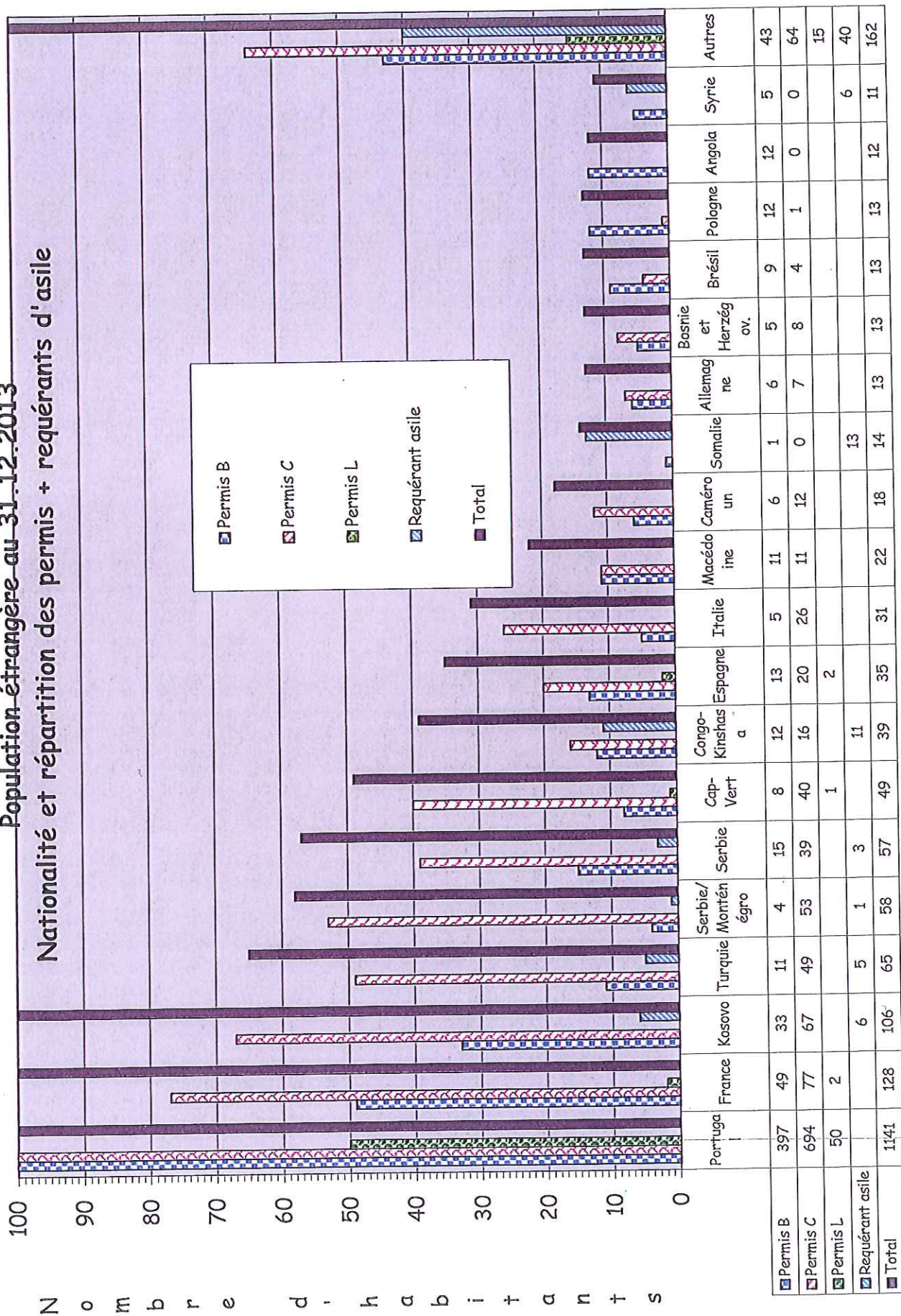


Evolution de la population du 31.12.2003 au 31.12.2013, Suisses et Etrangers

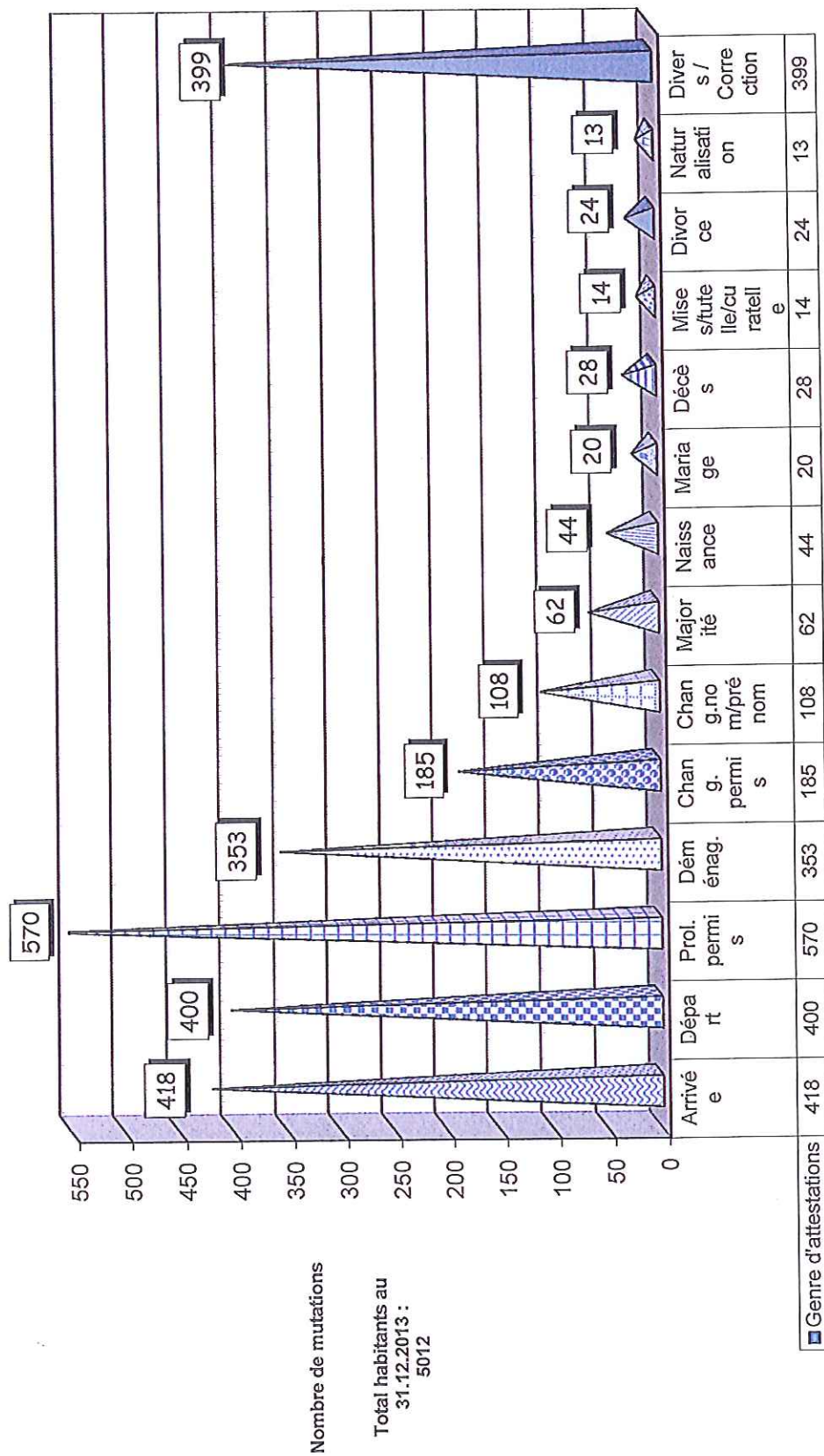


Population étrangère au 31.12.2013

Nationalité et répartition des permis + requérants d'asile

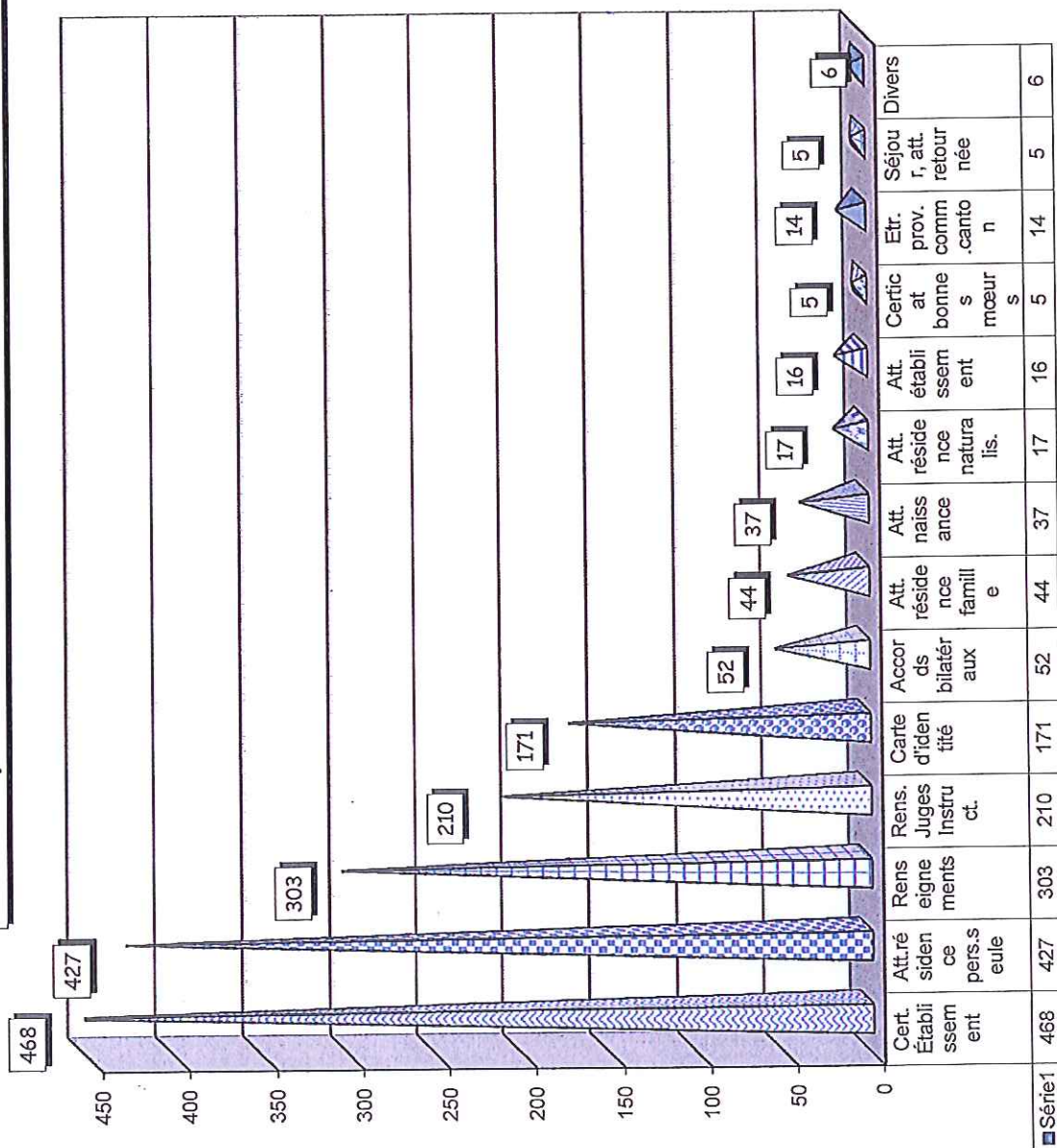


Statistiques des mutations pour l'année 2013



Genre de mutations

Statistiques des attestations délivrées pour l'année 2013

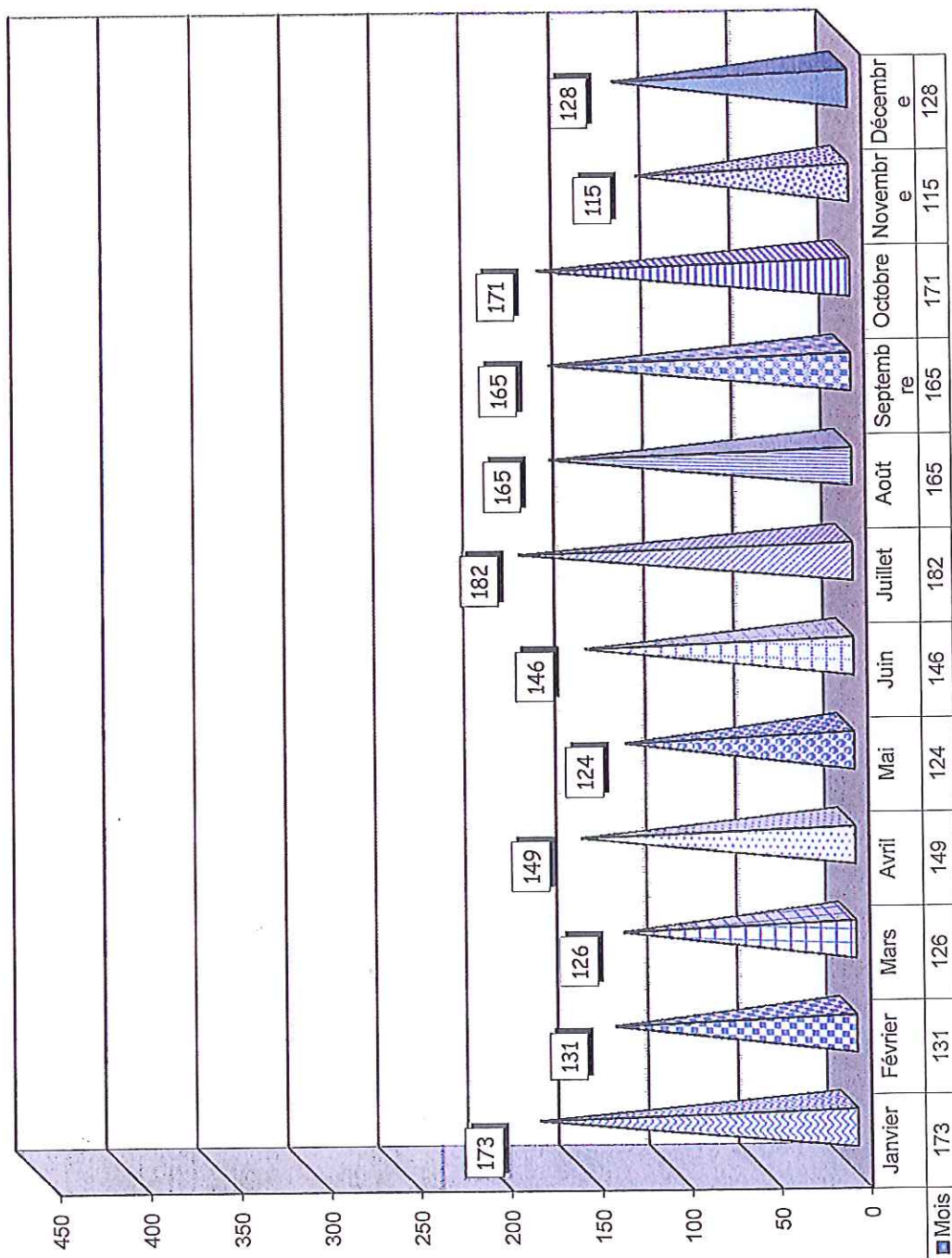


Nombre d'attestations délivrées - Habitants au 31.12.2013:5012

- Pièces d'identité :
Passport et Cartes d'identité
- Renseignements :
Ceux prévus par la Loi CdH
- Att. résidence personne seule :
Pour prouver le domicile légal
- Certificat d'établissement :
Délivré lors d'une arrivée
- Accords bilatéraux :
Lettre adressée aux personnes étrangères, contrôle de l'ass.mal.
- Rens. Juges instruction :
Renseignements complets
- Att. résidence famille :
Prouve le dom. légal de toute la fam.
- Etr. prov. comm. canton :
Contrôle du domicile des étrangers, permis C, pour attribution droit de vote
- Att. départ Registre civique (entre 2 communes :
Prouve que la personne est radiée
- Att. d'établissement :
Prouve le domicile légal et fiscal pour séjour dans une autre commune
- Att. arrivée Reg. civique (entre 2 comm) :
Prouve l'inscription au registre
- Séjour, att. retournée :
Renvoi à la commune de domicile légal
- Cert. de bonnes mœurs :
Signé par le Conseil communal
- Divers :
Renseignements famille
Certificat de vie
Attestation résidence étranger
Attestation concubinage

Total : 1775 attestations délivrées en 2013

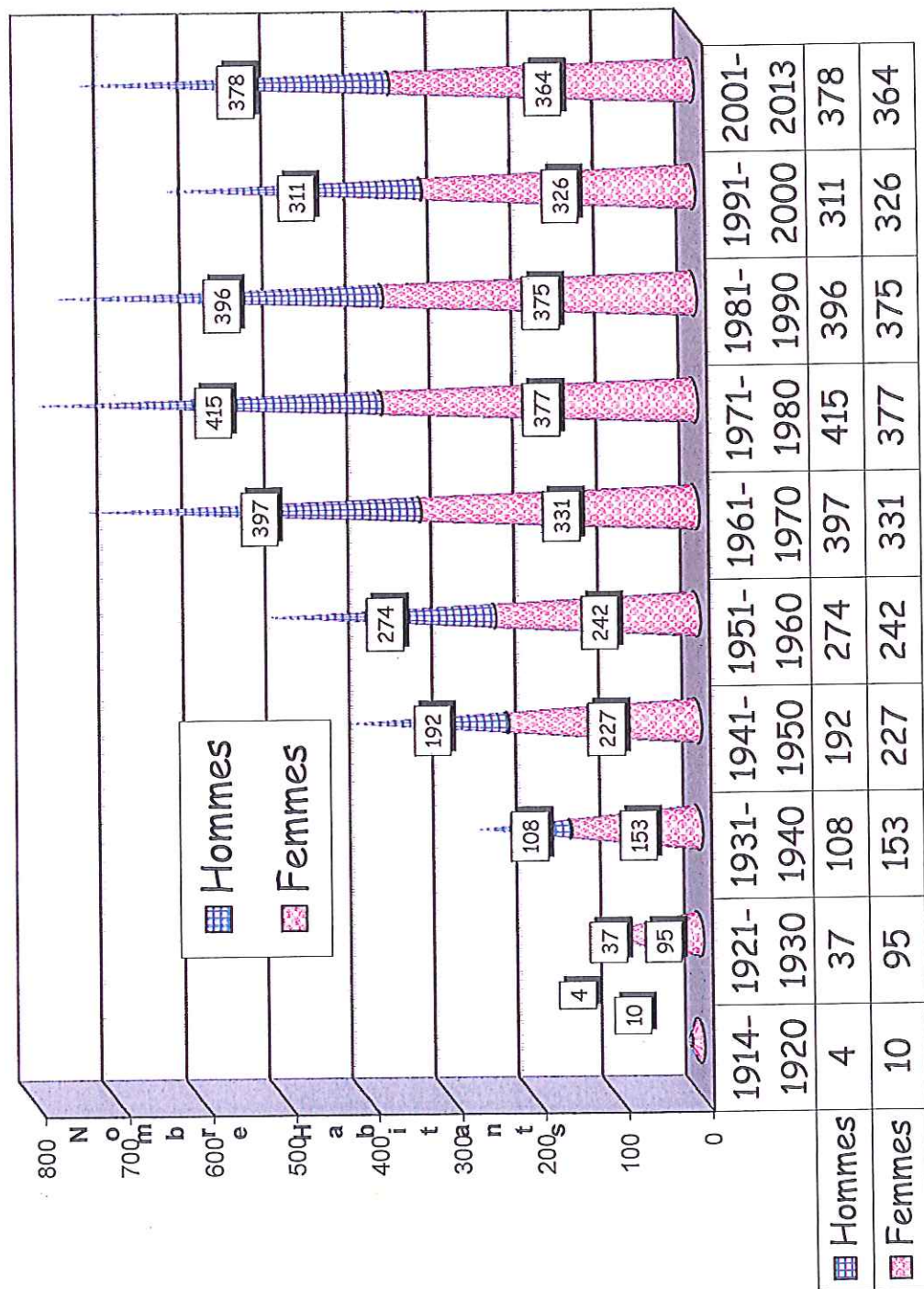
Statistiques des attestations délivrées par mois en 2013



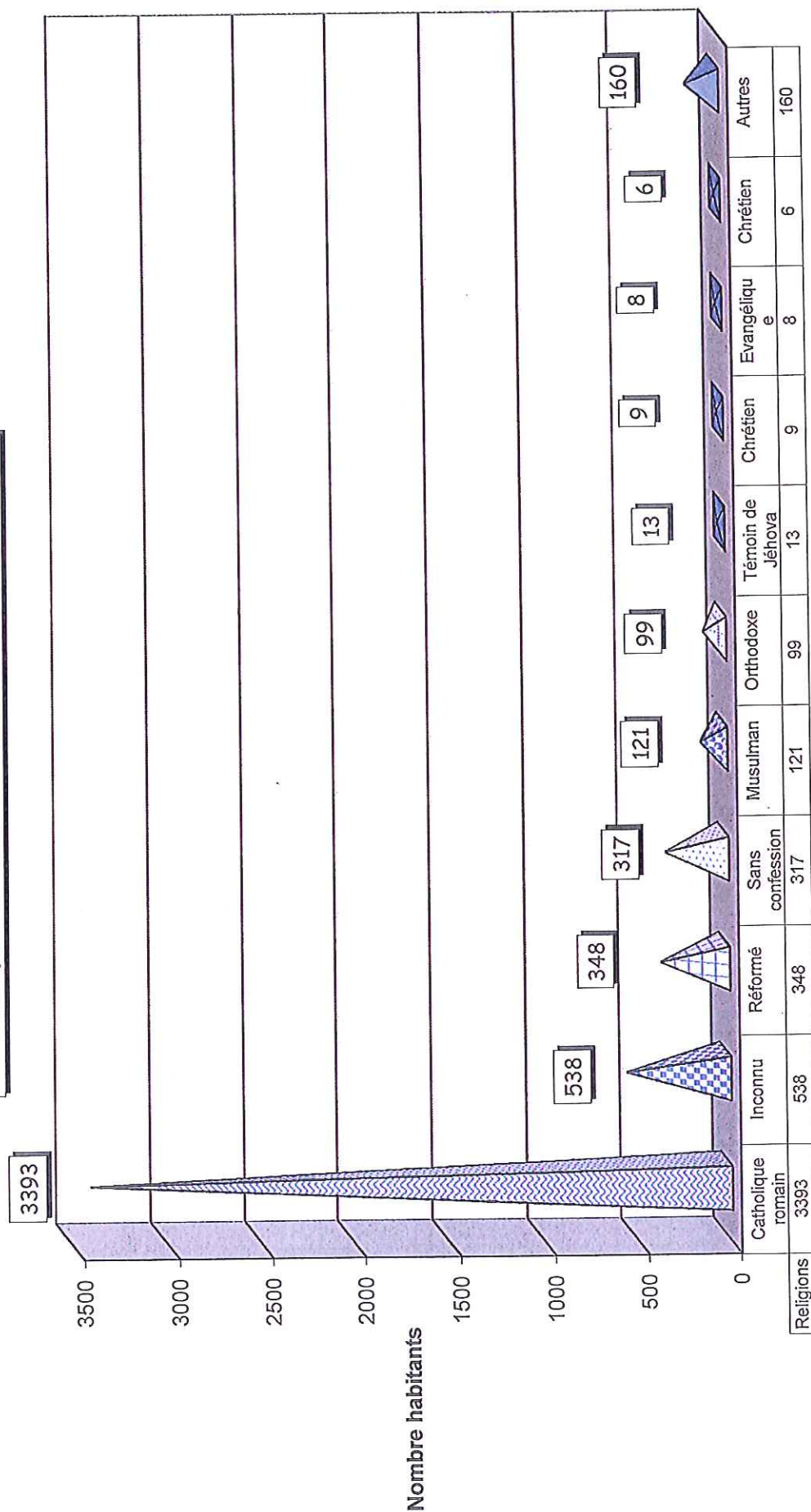
Total :
1775 attestations délivrées en 2013

Nombre d'attestations délivrées - Habitants au 31.12.2013 : 5012

Pyramide des âges

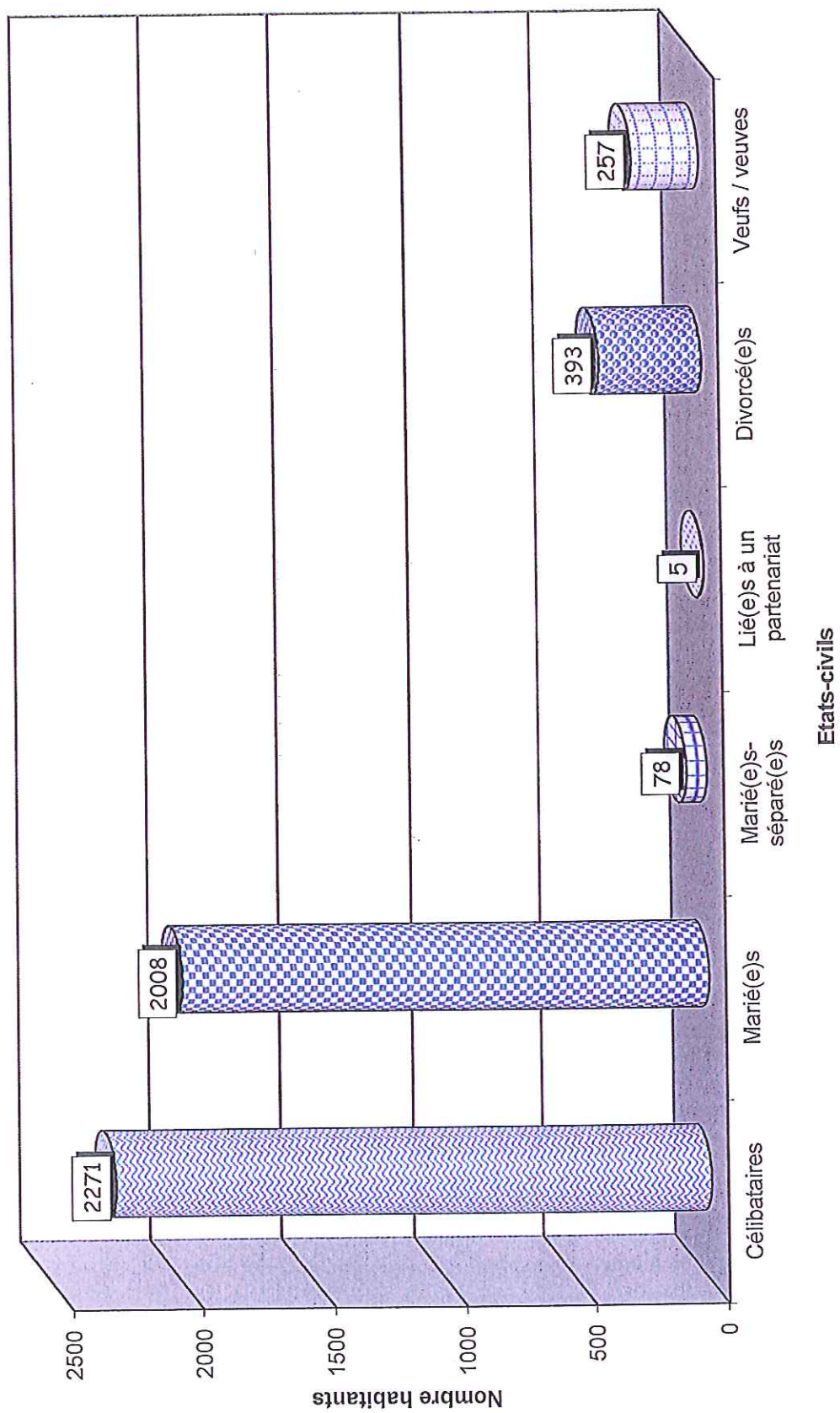


Statistiques des confessions au 31.12.2013

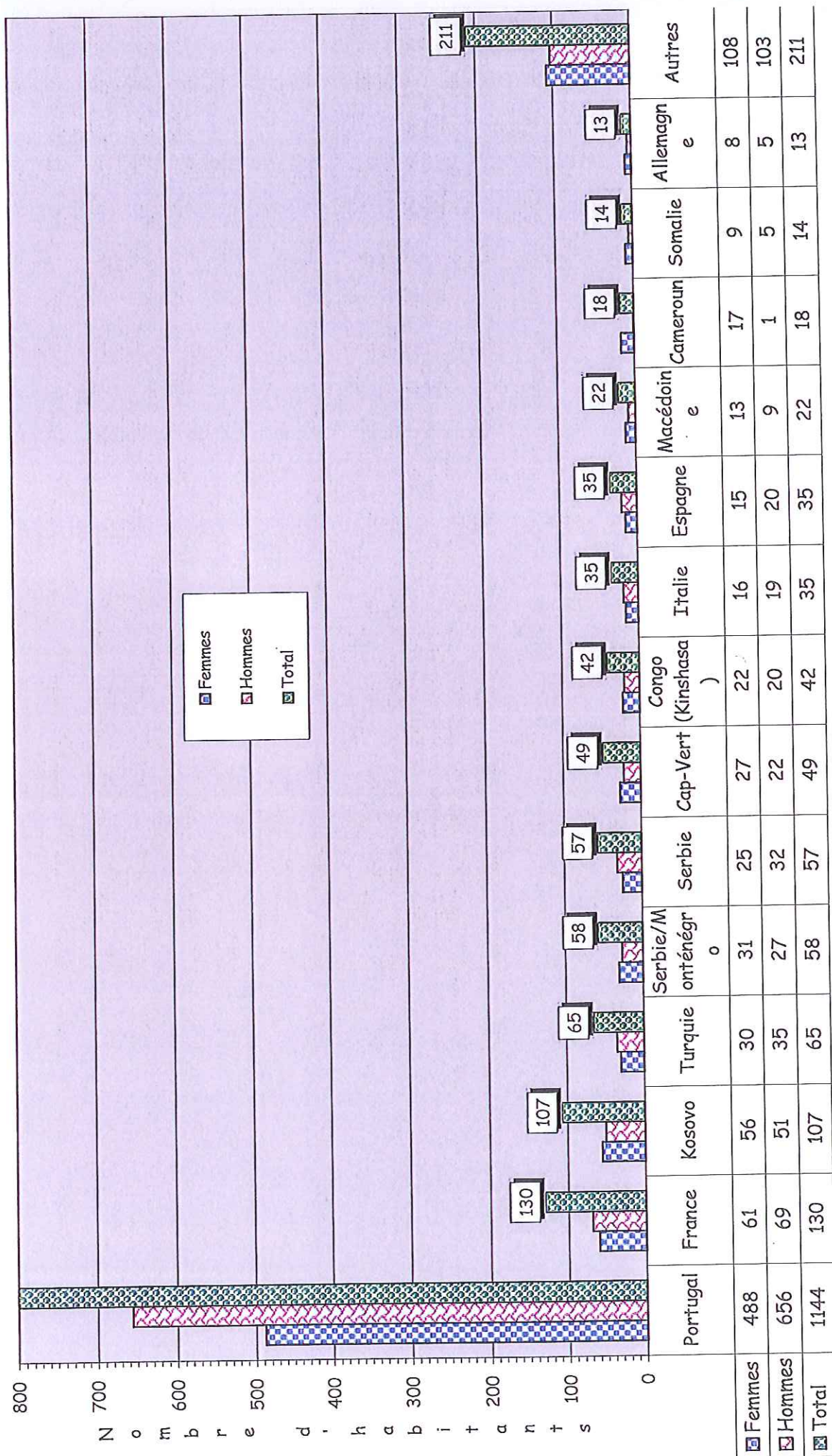


Confession

Statistiques des états-civils au 31.12.2013

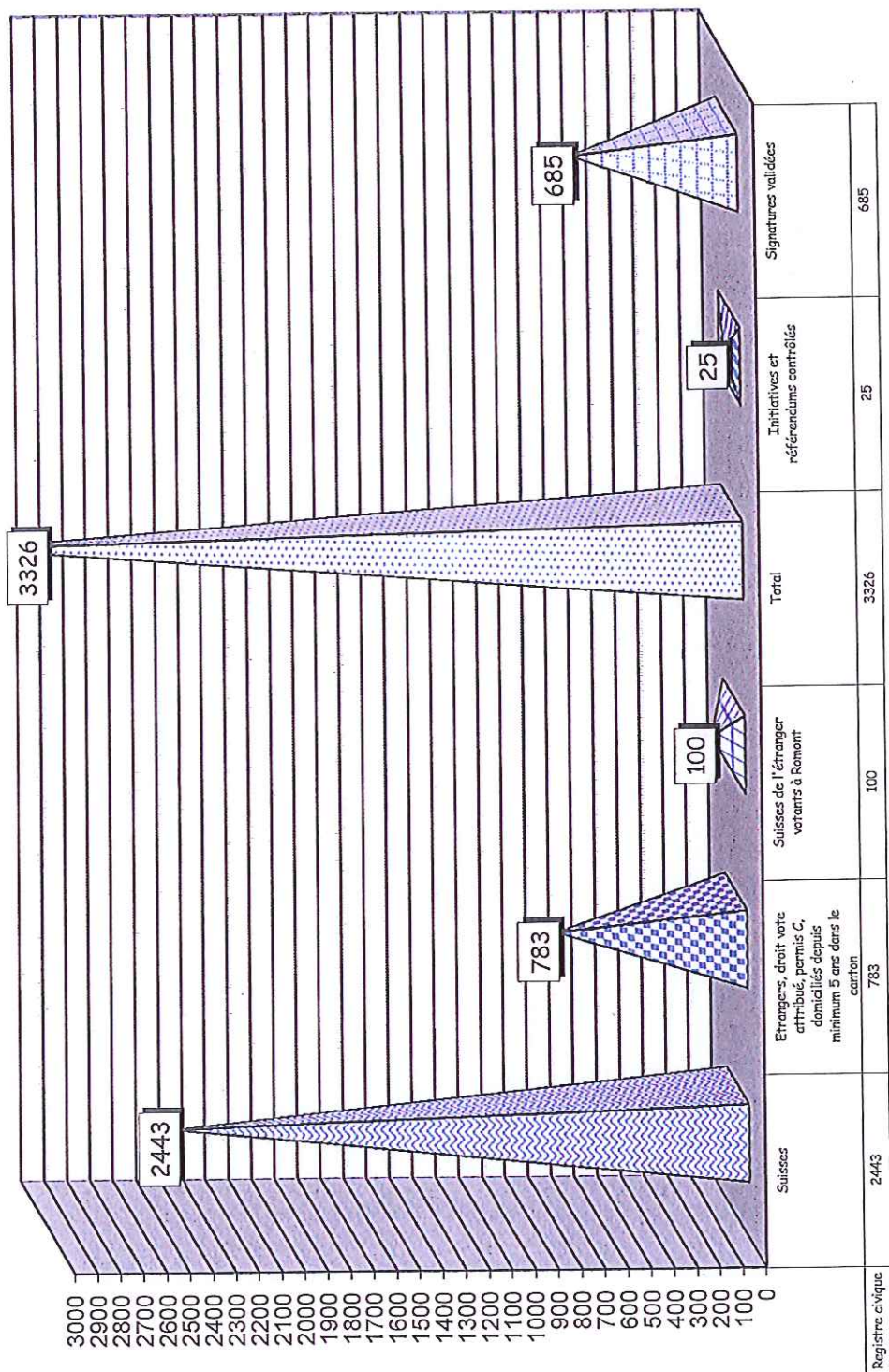


Population étrangère au 31.12.2013
Total femmes : 926 / Total hommes : 1074 / Total général : 2000



Nationalités + ensemble des autres nationalités

Nombre d'électeurs au registre civique au 31.12.2013



Pour les Suisses et Suisses de l'étranger données du 24 novembre 2013, date de la dernière votation.

Pour les étrangers avec droit de vote attribué : données au 31.12.2013

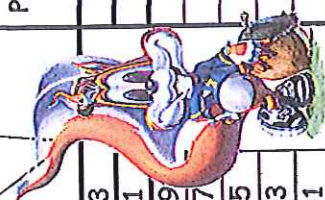
2000-2013 Hit-Parade des réalisations urgentes à effectuer...

Chaque personne quittant Romont se voit remettre, au moment du retrait de ses papiers, un questionnaire ayant pour objectif de cerner les différents aspects du vécu de la personne à Romont et de connaître ses idées sur des changements et améliorations de la vie des Romontois. Cette pratique a été adoptée à partir de juin 1996. Vous découvrirez, ci-dessous, la synthèse des réalisations urgentes à effectuer selon les personnes parties de Romont.

Année de référence	Nombre de questionnaires retournés	Cinéma	Piscine	Salle de spectacle	Centre Anim. jeunes	Centres de sports	Anima-tions div.	Prom. écon. Industrie Dével. Capitaux	Dimin. des impôts	Disco-thèque	Place de jeux Zone verte Jardins	Police et sécurité	Amél. transp. publics	Promotion Glâne et Romont
2012-2013	51	3	6		2	1	3				1		5	1
2010-2011	55	5	2		2		3		8		1	4	1	
2008-2009	46	2	3	1	9	2	3		8	1		1	1	
2006-2007	26	4	5		4		4	2	5	2	2	3		1
2004-2005	31	2	3	2	4		2		3	1	3	3		
2002-2003	105	14	10	18	14	10	9	8	5	3	3	4	1	
2000-2001	55	10	11	5	7	6	4	2		3	1		2	
	40	40	40	26	42	19	28	12	29	10	11	15	10	1

Améliorations au pays

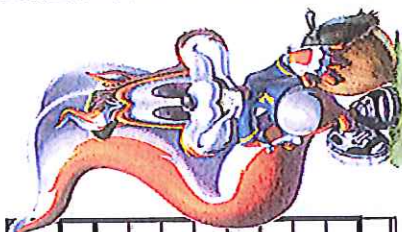
	Parking	Auto-route	Moins d'étrangers	Mac Donald's	Terrains à bâtir	Zone piétonne	Crèches	Agrandissement déchetterie	Poubelle crottes chiens	Fusion	Liaison Romont Vaulruz	Déchetterie pour les gens sans voirure	Giratoire à la Belle-Croix et Chavannes
2012-2013	2	2		2	1	3	2	1	1	1		1	
2010-2011	2			2		1	2	1					2
2008-2009						1						2	2
2006-2007	1	1			1	2				1			
2004-2005		1							1				
2002-2003	1	4	5		3	2	1						
2000-2001				1									
	6	8	5	5	5	9	5	2	2	2	1	3	4



Synthèse des réponses aux questionnaires...

Année de référence	Questionnaires retournés	Vous plaisiez-vous à Romont?		Pour quels motifs quittez-vous Romont?					
		OUI	NON	Profession	Personnel	Appart. moins cher	Maison individuelle	Fiscalité	Autres
2012-2013	51	51	0	16	26	3	14	3	3
2010-2011	55	51	4	18	31	3	4	6	9
2008-2009	46	41	5	12	13	4	10	6	1
2006-2007	28	24	4	9	16	6	7	5	7
2004-2005	31	25	5	13	18	4	3	7	4
2002-2003	105	91	14	45	40	6	21	13	20
2000-2001	55	49	8	26	24	4	11	5	4
	371	332	40	139	168	30	70	45	48

Estimez-vous suffisantes à Romont... les offres/possibilités....														
Année	Formation		Achats		Logements		Emplois		Culturelles		Sports		Distraction	
	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non
2012-2013	22	14	61	2	36	5	16	23	35	9	39	4	27	18
2010-2011	22	11	44	7	33	8	12	21	35	7	37	4	22	22
2008-2009	19	16	40	6	28	12	5	28	27	13	33	17	10	32
2006-2007	16	6	23	2	15	10	4	12	15	12	21	4	8	16
2004-2005	14	7	24	6	14	8	4	13	10	9	17	6	2	20
2002-2003	35	38	80	11	68	12	20	47	41	34	62	22	17	67
2000-2001	26	15	52	4	33	8	14	22	31	22	37	12	14	36
	140	98	280	37	227	63	67	166	200	106	246	69	100	211



Résumé des remarques positives* et négatives** :

* Jolie petite ville agréable, à taille humaine, très bons commerces, région qui se prête bien à la pratique du sport en plein air, bonne offre des transports en commun, centre ville très joli. Calme et pittoresque. Magnifique ville mais quartier du Pré de la Grange pas très accueillant. Avantages de la ville (train, banque, magasins...) tout en étant à la campagne...

**Manque de places de parc au Pré de la Grange, beaucoup de voiture stationnées n'ont pas de plaques d'immatriculation. Mise en place d'un ramassage des déchets triés (papier, compost, etc.) pour éviter les voyages individuels à la déchetterie (ville au vert). Utilisation de la déchetterie plus accessible pour les personnes âgées. Réflexion sur l'urbanisme afin d'éviter le développement anarchique de ces dernières années (nouveau quartier derrière le Bicubic, qui force l'utilisation des voitures car dénué de commerces de proximité). Surcharge des bus (trajets scolaires). Sécuriser les trottoirs (accès Crèche). Rendre plus attractif, avec plus d'animation, bar, pub, magasin, défi sportif. Intégrer les quartiers plus éloignés, par ex. lors du comptoir, navette aussi depuis La Maula et Pré de la Grange. Sentiment d'insécurité et de désordre à la gare. Cantine scolaire et offre plus grande pour la garde des enfants. Création d'une zone piétonne en ville. Meilleurs horaires pour l'utilisation de la piscine pour le public.

II

FINANCES / ECONOMIE



1. FINANCES

RAPPORT SUR

A. LES COMPTES D'INVESTISSEMENTS

B. LES COMPTES DE FONCTIONNEMENT

RAPPORT - COMPTES 2013

Le Conseil Communal vous présente les comptes de la Ville de Romont pour l'année 2013. La lecture de ces documents, comparativement au budget, permet les constatations suivantes :

COMPTE DES INVESTISSEMENTS

Le compte des investissements 2013 présente un excédent de dépenses de Fr. 2'942'314.25.

Par rapport à nos prévisions budgétaires, (excédent de dépenses de Fr. 15'734'000.00), le résultat final fait apparaître une différence de Fr. 12'791'685.75.

<u>Recettes :</u>	Comptes : Fr. 525'832.80	Budget : Fr. 1'357'000.00	Différence : Fr. 831'167.20
--------------------------	--------------------------	---------------------------	-----------------------------

Les subventions prévues dans le chapitre 78 « Protection de la nature » par Fr. 247'500.00 n'ont pas été versées. Le produit des ventes de terrains de Fr. 919'500.00 n'a pas été réalisé durant cette année. On enregistre d'importantes recettes au niveau des taxes de raccordement eau & épuration (+ Fr. 361'000.00) sur les chantiers en cours.

Dépenses :

Comptes : Fr. 3'468'147.05 Budget : Fr. 17'091'000.00 Différence : Fr. 13'622'852.95

Les écarts les plus importants sont :

290.500.00	Etudes & construction d'un bâtiment scolaire	Différence : Fr. - 600'000.00
340.501.00	Etudes & infrastructures sportives du Glaney	Différence : Fr. - 805'000.00
620.501.04	Aménagement ZIR	Différence : Fr. - 3'588'000.00
620.501.08	Etudes et réfection route des Chavannes	Différence : Fr. - 1'145'000.00
620.501.11	Etudes et aménagement de la route de Bossens	Différence : Fr. - 1'000'000.00
620.501.38	Carrefour de la Belle-Croix - aménagement	Différence : Fr. - 1'150'000.00
620.501.46	Remplacement de l'éclairage public	Différence : Fr. - 492'000.00
700.501.01	Chang. conduite rue du Château	Différence : Fr. - 500'000.00
700.501.11	Carrefour de la Belle-Croix - eau	Différence : Fr. - 150'000.00
700.501.15	Remplacement des pompes Dally & Oron	Différence : Fr. - 350'000.00
710.501.01	Carrefour de la Belle-Croix - épuration	Différence : Fr. - 450'000.00
710.501.04	Réfection des conduites « rue du Château »	Différence : Fr. - 710'000.00
740.501.10	Etudes & construction chapelle mortuaire	Différence : Fr. - 900'000.00
950.500.00	Achats de terrains	Différence : Fr. - 1'530'000.00

On se doit malheureusement de constater, que malgré la volonté du Conseil Communal d'exécuter les travaux planifiés dans les plus brefs délais, les circonstances extérieures (les études préalables, l'examen par les différents services de l'Etat, les mises à l'enquête, les oppositions et enfin l'approbation des dossiers) ne permettent souvent plus de respecter les plannings fixés préalablement.

Gestion des investissements en cours

Vous trouverez, ci-après, la situation des crédits votés, en attente de réalisation ou en cours. On y constate un total de Fr. 12'158'176.50.

Comptes	Nature	Date de la décision du CG	Crédits votés	Utilisations jusqu'au 31.12.2012	Etat des crédits au 01.01.2013	Utilisation des crédits en 2013	Etat des crédits votés au 31.12.2013	Montant net à absorber	
								Excédent dépenses	Diminution dépenses
020.506.20	Archives communales	18.02.2009	637'000.00	243'099.70	393'900.30	64'689.40	329'210.90		
020.509.00	Crédit général d'études	09.12.2009	100'000.00	63'757.35	36'242.65	0.00	36'242.65		
110.501.02	Aménag. 10 places parcs - gare	02.05.2013	50'000.00	0.00	50'000.00	0.00	50'000.00		
140.506.04	Remplacement du véhicule Braendle	21.02.2013	400'000.00	0.00	400'000.00	389'883.55	0.00		10'116.45
140.506.07	Remplacement du véhicule Patrol	01.03.2012	90'000.00	0.00	90'000.00	79'379.00	0.00		10'621.00
290.506.30	Ecoles - Achats & aménag. containers	10.10.2013	100'000.00	0.00	100'000.00	93'811.45	0.00		6'188.55
340.501.00	Etudes & infrastr. sport. du Glaney	01.03.2012	1'100'000.00	41'594.55	1'058'405.45	195'270.75	863'134.70		
	Réfection de routes communales	09.12.2009	80'000.00						
	Réfection de routes communales	03.05.2012	1'100'000.00						
	Réfection de routes communales	21.02.2013	1'000'000.00						
620.501.01	Réfection de routes communales	Total	2'180'000.00	696'269.05	1'483'730.95	1'355'768.80	127'962.15		
	Aménagement Z.I.RABOUD	16.07.2009	650'000.00						
	Aménagement Z.I.RABOUD	12.12.2012	3'800'000.00						
	Aménagement Z.I.RABOUD	12.12.2013	2'200'000.00						
620.501.04	Aménagement Z.I.RABOUD	Total	6'650'000.00	678'528.85	5'971'471.15	311'457.50	5'660'013.65		
620.501.08	Rte Chavannes - Modérateurs trafic	20.02.2014	70'000.00	0.00	70'000.00	4'960.00	65'040.00		
620.501.09	Infrastructure quartier "Vignettaz"	28.05.2009	650'000.00	536'593.90	113'406.10	8'077.00	105'329.10		
620.501.16	Et. constr. Bât Edilité	12.12.2012	50'000.00	10'029.45	39'970.55	28'510.00	11'460.55		
620.501.26	Aménag. rte d'Arruffens (Valtraloc)	10.12.2008	130'000.00	113'317.30	16'682.70	0.00	16'682.70		
620.501.28	Aménag. Trottoir rte des rayons	20.05.2010	250'000.00	4'737.00	245'263.00	198'978.20	46'284.80		
620.501.32	Infrastructure du Quartier "En Bouley"	09.12.2004	4'400'000.00	3'994'623.60	405'376.40	45'000.00	360'376.40		
620.501.38	Aménag. Carrefour "Belle-Croix"	14.12.2011	1'200'000.00	46'178.05	1'153'821.95	0.00	1'153'821.95		
620.501.43	Concept de stationnement	14.12.2011	50'000.00	20'664.70	29'335.30	5'923.80	23'411.50		

Comptes	Nature	Date de la décision du CG	Crédits votés	Utilisations jusqu'au 31.12.2012	Etat des crédits au 01.01.2013	Utilisation des crédits en 2013	Etat des crédits votés au 31.12.2013	Montant net à absorber	
								Excédent dépenses	Diminution dépenses
620.501.44	Concept "Zone 30 km/h."		0.00	3'965.05	-3'965.05	0.00	-3'965.05		
620.501.45	Assainissement PN - TPF	07.07.2011	200'000.00	1'171.25	198'828.75	0.00	198'828.75		
620.501.46	Assain. de l'éclairage public	02.05.2013	500'000.00	0.00	500'000.00	7'756.55	492'243.45		
620.501.47	Et. giratoire Edilité & carr. Arsenal	21.02.2013	50'000.00	0.00	50'000.00	21'952.60	28'047.40		
620.501.48	Rév. plan Infra-Muros & guide espaces	21.02.2013	180'000.00	12'960.00	167'040.00	26'167.70	140'872.30		
700.501.02	Conduite Eau Moines/Billens/Comtes	29.05.2008	500'000.00	5'400.00	494'600.00	0.00	494'600.00		
700.501.09	Rempl. adduction eau ZIR	12.12.2012	100'000.00	0.00	100'000.00	0.00	100'000.00		
700.501.11	Adduction Eau - "Belle-Croix"	14.12.2011	150'000.00	0.00	150'000.00	0.00	150'000.00		
700.501.13	Assainissement Captages du Pouty	14.04.2011	55'000.00	37'465.45	17'534.55	437.15	17'097.40		
700.501.14	Système de relevé des compteurs	14.04.2011	250'000.00	237'287.80	12'712.20	21'099.95	0.00	-8'387.75	
700.501.15	Rempl. pompes Dally & Oron	01.03.2012	350'000.00	282'407.40	67'592.60	0.00	67'592.60		
700.501.18	Etude sources du Gibloux		0.00	0.00	0.00	4'500.00	-4'500.00		
710.501.01	Mise en séparatif - "Belle-Croix"	14.12.2011	450'000.00	0.00	450'000.00	0.00	450'000.00		
710.501.02	Mise en séparatif - "Parqueterie"		0.00	18'503.95	-18'503.95	0.00	-18'503.95		
710.501.03	Ch. sous-Gare / mise en séparatif	21.02.2013	160'000.00	0.00	160'000.00	51'996.55	108'003.45		
710.509.00	Etablissement du PGEE	15.12.1999	400'000.00	274'837.35	125'162.65	27'510.50	97'652.15		
720.501.00	Et. constr. Bât. Déchetterie	12.12.2012	50'000.00	9'200.00	40'800.00	18'253.30	22'546.70		
740.501.10	Etudes & construct. chapelle mortuaire	12.12.2013	950'000.00	1'731.15	948'268.85	29'795.00	918'473.85		
780.501.00	Dépollution de la butte de tir	10.12.2008	270'000.00	18'289.55	251'710.45	393'430.50	0.00	-141'720.05	
780.501.10	Cadastre des sites pollués	09.12.2009	125'000.00	111'245.80	13'754.20	17'168.20	-3'414.00		
780.501.20	Et. réseau de chauffage à distance	01.03.2012	39'000.00	33'534.00	5'466.00	0.00	0.00		5'466.00
780.501.21	Etabl. cadastre du bruit routier comm.	02.05.2013	40'000.00	0.00	40'000.00	15'199.95	24'800.05		
790.501.02	Plan directeur des circulations	12.12.2012	80'000.00	0.00	80'000.00	51'169.65	28'830.35		
	TOTAL GENERAL		23'006'000.00	7'497'392.25	15'508'607.75	3'468'147.05	12'158'176.50	-150'107.80	32'392.00

Les rubriques figurant dans les colonnes Excédent/Diminution de dépenses ne seront plus reportées. Les objets sont donc considérés comme définitivement terminés.

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

	<u>COMPTES 2013</u>	<u>BUDGET 2013</u>
L'exercice 2013 présente un bénéfice de auquel il y a lieu d'y ajouter	Fr. 135'683.67	Fr. 64'493.00
a) Amortissements supplémentaires :	Fr. 1'000'000.00	Fr. 0.00
Excédent de recettes effectif 2013	Fr. 1'135'683.67	Fr. 64'493.00

Le rapport **COMPTES/BUDGET 2013**

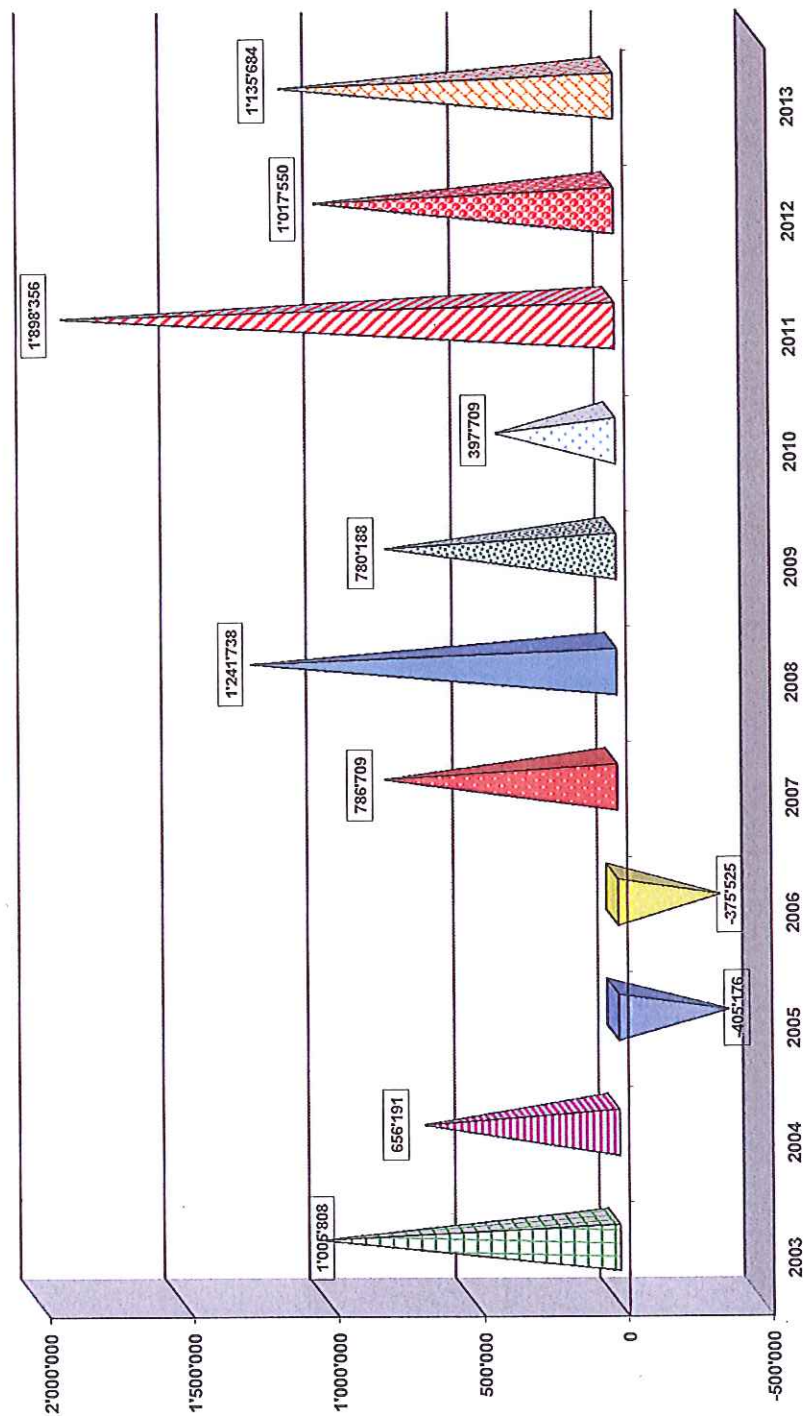
présente une amélioration de :

Fr. 1'071'190.37

soit une différence, par rapport au total des revenus, de

4,5 %

RESULTAT DES COMPTES DE FONCTIONNEMENT SUR 10 ANS



Amortissements & réserves

Le schéma établi à la page précédente démontre le résultat effectif de l'année 2013.

a)

Amortissements obligatoires

La dette communale s'élève à **Fr. 9'915'976.00** au 31.12.2013 contre Fr. 11'829'600.00 au 31.12.2012, soit une diminution de Fr. 1'913'624.00.

Les amortissements obligatoires comptables, imposés par le service des communes, sont fixés à Fr. 612'629.00 et représentent le 6,00 % de notre dette.

b)

Amortissements supplémentaires

Le compte « **990.332.00** » Fr. 1'100'545.95 comprend les écritures suivantes :

- Service de l'eau	Fr. 100'545.95	compensé par 990.490.30
- Réfections routes communales	Fr. 1'000'000.00	en diminution du bénéfice

Le compte « **990.332.20** » Fr. 646'633.65 comprend les écritures suivantes :

- Z.I. Raboud	Fr. 311'457.50	Investissements 2013
- Réfections routes communales	Fr. 241'364.70	Dissolution réserve « impôts »
- Achat d'un pavillon scolaire	Fr. 93'811.45	Dissolution réserve « impôts »

Ce compte de « charges » est compensé par le compte de « recettes » 990.482.00. Ces écritures n'influencent pas le résultat de fonctionnement.

Service des eaux

Le compte du service des eaux présente un excédent de recettes de **Fr. 277'342.75.**
Il est composé de :

- a) Le résultat d'exploitation de **Fr. 176'796.80.**
- b) Les amortissements supplémentaires s'élevant à **Fr. 100'545.95.**
Montant porté en diminution des actifs du chapitre « eau »
- c) La dette du service au 31.12.2013 s'élève à **Fr. 1'265'466.42.** (- Fr. 542'507.25).
- d) La réserve du service des eaux s'élève à **Fr. 555'000.00.**
- e) Le cash flow 2013 du service est de **Fr. 439'842.75.**

Service de l'épuration

Le compte du service de l'épuration présente un excédent de recettes de **Fr. 134'800.45**

- La dette du service au 31.12.2013 est de **Fr. 0.00**
- La réserve du service de l'épuration totalise **Fr. 1'555'937.70**
- Le cash flow 2013 du service est de **Fr. 134'800.45**

Service des ordures ménagères

Le compte des ordures ménagères présente un excédent de charge de **Fr. 27'973.80**
Le service est financé à raison de **95,05 %** (obligation légale 70 %)
Le 50 % des recettes doit être financée selon le principe du « pollueur-payeur ». Les recettes du service s'élèvent à **Fr. 537'348.40.** La taxe aux sacs et les recettes diverses totalisent **Fr. 282'299.05**, soit le 52,53 %. Les dispositions légales sont donc respectées.

Evolution du bénéfice / déficit en % des recettes

	<u>2009</u>	<u>2010</u>	<u>2011</u>	<u>2012</u>	<u>2013</u>
Recettes	Fr. 19'799'818.39	Fr. 20'195'546.86	Fr. 22'296'660.26	Fr. 22'314'474.14	Fr. 22'623'363.01
Bénéfice	Fr. 762'862.22	Fr. 391'953.00	Fr. 1'878'331.12	Fr. 1'017'550.24	Fr. 1'135'683.67
Marge bénéficiaire	3.85 %	1.94 %	8.42 %	4.56 %	5.01 %

Le schéma ci-dessous permet de déterminer le **degré d'endettement**.

Intérêts des dettes Recettes fiscales (impôts ordinaires)

	<u>2009</u>	<u>2010</u>	<u>2011</u>	<u>2012</u>	<u>2013</u>
Intérêts	Fr. 672'313.80	Fr. 576'903.35	Fr. 531'997.00	Fr. 393'090.00	Fr. 305'352.00
Recettes	Fr. 10'376'963.75	Fr. 9'992'666.85	Fr. 11'040'289.05	Fr. 10'443'141.10	Fr. 11'034'698.95
	6.48 %	5.77 %	4.81 %	3.76 %	2.76 %

En dessous de 10 %, l'endettement est à considérer comme faible. La dette n'est cependant pas l'élément clé d'une décision importante d'investissements. Les répercussions engendrées dans les comptes de fonctionnement doivent être analysées attentivement (frais d'exploitation + charges financières).

Ratios

CHIFFRES INDICATEURS

	Comptes 2013	Comptes 2012	Comptes 2011	Comptes 2010
<u>1. DEGRE D'AUTOFINANCEMENT</u>				
Bénéfice / déficit d'exploitation	135'683.67	1'390'031.74	378'331.12	294'418.33
Bénéfice extraordinaire sur ventes de biens immobiliers	0.00	0.00	0.00	3'264'695.60
Amortissements obligatoires	612'629.00	592'703.30	843'524.65	1'079'972.00
Amortissements extraordinaires	1'100'545.95	270'116.70	20'024.90	103'291.25
<i>Subtotal</i>	1'848'858.62	2'252'851.74	1'241'880.67	4'742'377.18
Réserves - Service des eaux	0.00	0.00	0.00	0.00
Réserves - Service de l'épuration	134'800.45	145'404.80	83'663.15	5'147.80
Réserves - Investissements	0.00	0.00	1'500'000.00	0.00
Réserves - Mouvement autres réserves	15'877.20	-787'913.00	98'543.60	-15'756.65
Total du Cash Flow	1'999'536.27	1'610'343.54	2'924'087.42	4'731'768.33
Investissements nets	2'942'314.25	2'526'630.15	137'477.40	0.00
RATIO : Cash flow / investissements nets	67.96%	63.73%	2126.96%	#DIV/0!

	Comptes 2013	Comptes 2012	Comptes 2011	Comptes 2010
<u>2. CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT</u>				
Cash Flow	1'999'536.27	1'610'343.54	2'924'087.42	4'731'768.33
Revenus totaux du cpte de fonctionnement	22'623'363.01	22'314'474.10	22'816'088.01	23'460'242.46
RATIO : Cash flow / revenus cpte fonct.	8.84%	7.22%	12.82%	20.17%

CHIFFRES INDICATEURS

	Comptes 2013	Comptes 2012	Comptes 2011	Comptes 2010
3. QUOTITE DES INTERETS				
Intérêts passifs (950.322.00)	305'352.00	393'090.00	531'997.00	576'903.35
Revenus des biens (950.422.00)	-8'522.65	-14'653.85	-20'206.35	-13'770.44
Revenus des biens immobiliers - patr. financ. (940.423.00, 10,40,50,60,70,80,90)	-360'244.85	-318'577.95	-327'318.80	-342'851.50
Charges des bâtiments -patr. financ. (940.312 - 940.314 - 940.318) (Sauf bât. Administratif)	192'175.35	130'438.96	128'247.35	156'811.65
Intérêts nets	128'759.85	190'297.16	312'719.20	377'093.06
Revenus totaux du cpte de fonctionnement	22'623'363.01	22'314'474.10	22'816'088.01	23'460'242.46
RATIO : Intérêts nets / revenus cpte fonct.	0.57%	0.85%	1.37%	1.61%

CHIFFRES INDICATEURS

	Comptes 2013	Comptes 2012	Comptes 2011	Comptes 2010
4. QUOTITE CHARGES FINANCIERES				
Intérêts nets	128'759.85	190'297.16	312'719.20	377'093.06
Amortissements obligatoires	612'629.00	592'703.30	843'524.65	1'079'972.00
Subtotal Charges financières	741'388.85	783'000.46	1'156'243.85	1'457'065.06
Revenus totaux du cpte de fonctionnement	22'623'363.01	22'314'474.10	22'816'088.01	23'460'242.46
RATIO : Charges financières / revenus	3.28%	3.51%	5.07%	6.21%

CHIFFRES INDICATEURS

	Comptes 2013	Comptes 2012	Comptes 2011	Comptes 2010
5. ENDETTEMENT NET				
Fonds étrangers (selon bilan)	9'915'976.00	11'829'600.00	15'221'300.00	18'623'800.00
Disponibilités (selon bilan)	-5'791'629.99	-7'469'450.42	-10'160'718.88	-10'836'115.74
Prêts (selon bilan)	-7'417'580.00	-9'468'143.00	-1'075'300.00	-659'500.00
Immeubles patrimoine financier (selon bilan)	-4'347'506.05	-4'366'306.05	-4'385'106.05	-4'403'906.05
Immeubles non-bâties (selon bilan)	0.00	0.00	0.00	0.00
Total endettement net	-7'640'740.04	-9'474'299.47	-399'824.93	2'724'278.21
Habitants au 31 décembre	5012	4887	4709	4649
RATIO : Endettement net / habitants	-1'524.50	-1'938.65	-84.90	586.00

NORMES MOYENNES

CHIFFRES INDICATEURS

	Comptes 2013	Comptes 2012	Comptes 2011	Comptes 2010
1. DEGRE D'AUTOFINANCEMENT	67.96%	63.73%	2126.96%	#DIV/0!
Entre 70 et 100 % . En-dessous de 70 %, il y a forte augmentation de l'endettement.				
2. CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	8.84%	7.22%	12.82%	20.17%
Entre 10 et 20 %. En dessous de 10 %, la capacité est faible.				
3. QUOTITE DES INTERETS	0.57%	0.85%	1.37%	1.61%
Entre 2 et 5 %. Au-dessus de 5 %, c'est le signe d'un lourd endettement.				
4. QUOTITE DE LA CHARGE FINANCIERE	3.28%	3.51%	5.07%	6.21%
Entre 5 et 15 %. Au-dessus, la charge devient difficilement supportable.				
5. ENDETTEMENT NET PAR HABITANT	-1'524.50	-1'938.65	-84.90	586.00
Entre 1'000 et 3'000 francs par habitant. Au-dessus, il y a un gros endettement.				

L'amélioration des comptes 2013 de **Fr. 1'071'190.67** par rapport au budget s'explique comme suit:

CHAP.	COMPTES	BUDGETS	ECARTS	ECARTS EN %
0	ADMINISTRATION	1'662'721.45	-56'973.55	-3.31%
1	ORDRE PUBLIC	158'212.35	-59'190.65	-27.23%
2	ENSEIGNEMENT	6'481'890.82	-38'012.18	-0.58%
3	CULTURE	914'071.60	-9'051.40	-0.98%
4	SANTE	1'655'196.25	-22'261.75	-1.33%
5	AFF. SOCIALES	1'970'819.12	23'829.12	1.22%
6	COMMUNICATIONS	1'594'041.15	-102'010.85	-6.01%
7	ENVIRONNEMENT	-92'251.65	-87'616.65	1890.33%
8	ECONOMIE	1'000.00	0.00	0.00%
	SUBTOTAL	14'345'701.09	-351'287.91	-2.39%
9	FINANCES & IMPÔTS	-15'481'384.76	719'902.76	-4.88%
	TOTAL	-1'135'683.67	-1'071'190.67	

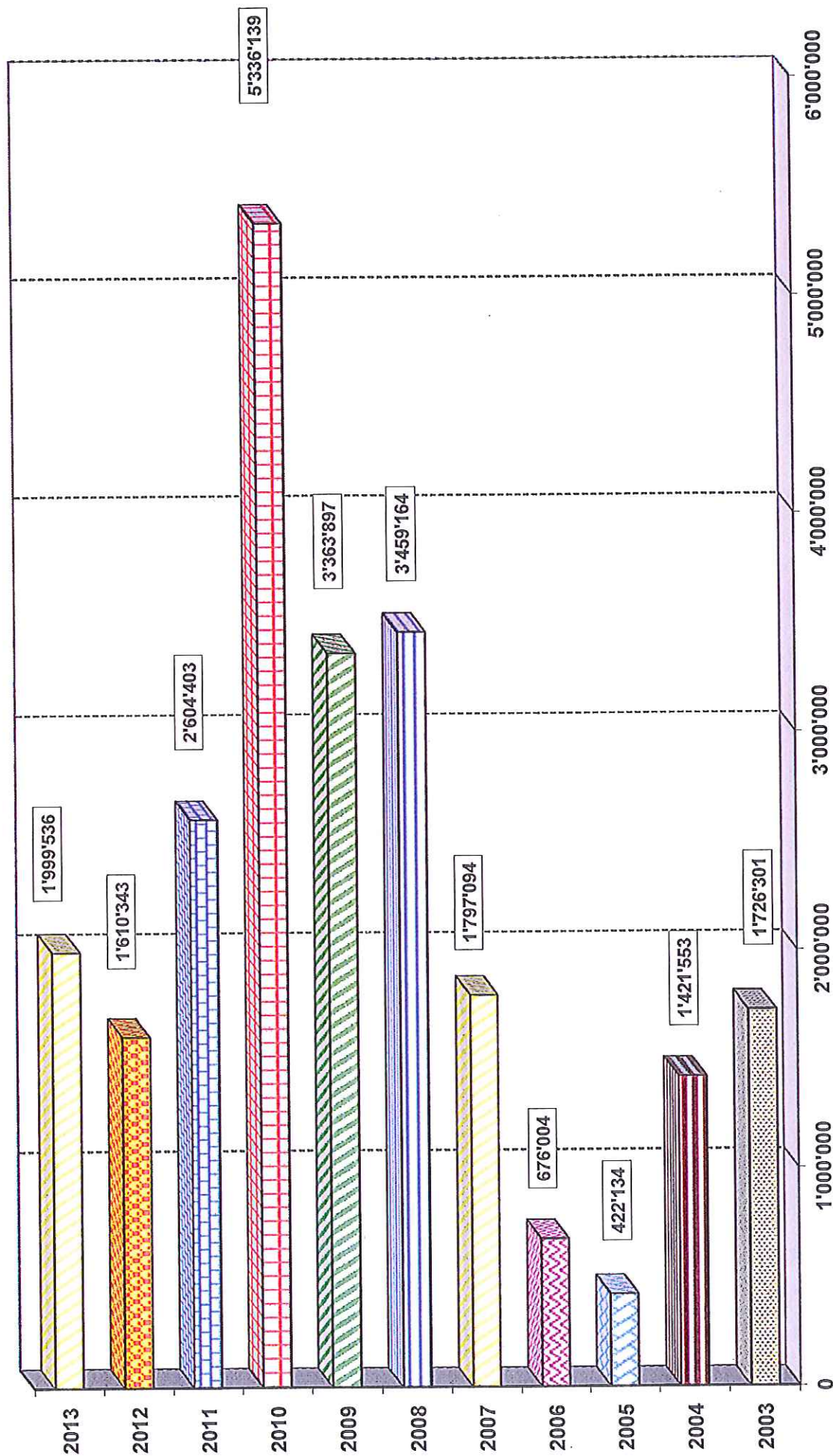
L'exercice 2013 présente le **CASH FLOW** suivant :

-	Bénéfice d'exploitation	Fr.	135'683.67
-	Amortissements obligatoires	Fr.	612'629.00
-	Amortissements supplémentaires	Fr.	1'100'545.95
-	Mouvement des réserves	Fr.	<u>150'677.65</u>
	CASH FLOW DE FONCTIONNEMENT	Fr.	1'999'536.27

Remarque : Le cash flow correspond aux fonds disponibles en trésorerie.

La Loi sur les Communes (art. 87 et 93) et le Règlement d'exécution de cette Loi (art. 52 et 53) imposent l'obligation de payer des amortissements financiers. Cela correspond à des remboursements annuels effectifs de parts d'emprunts. Pour notre collectivité, cette obligation s'élève à Fr. 318'700.00.

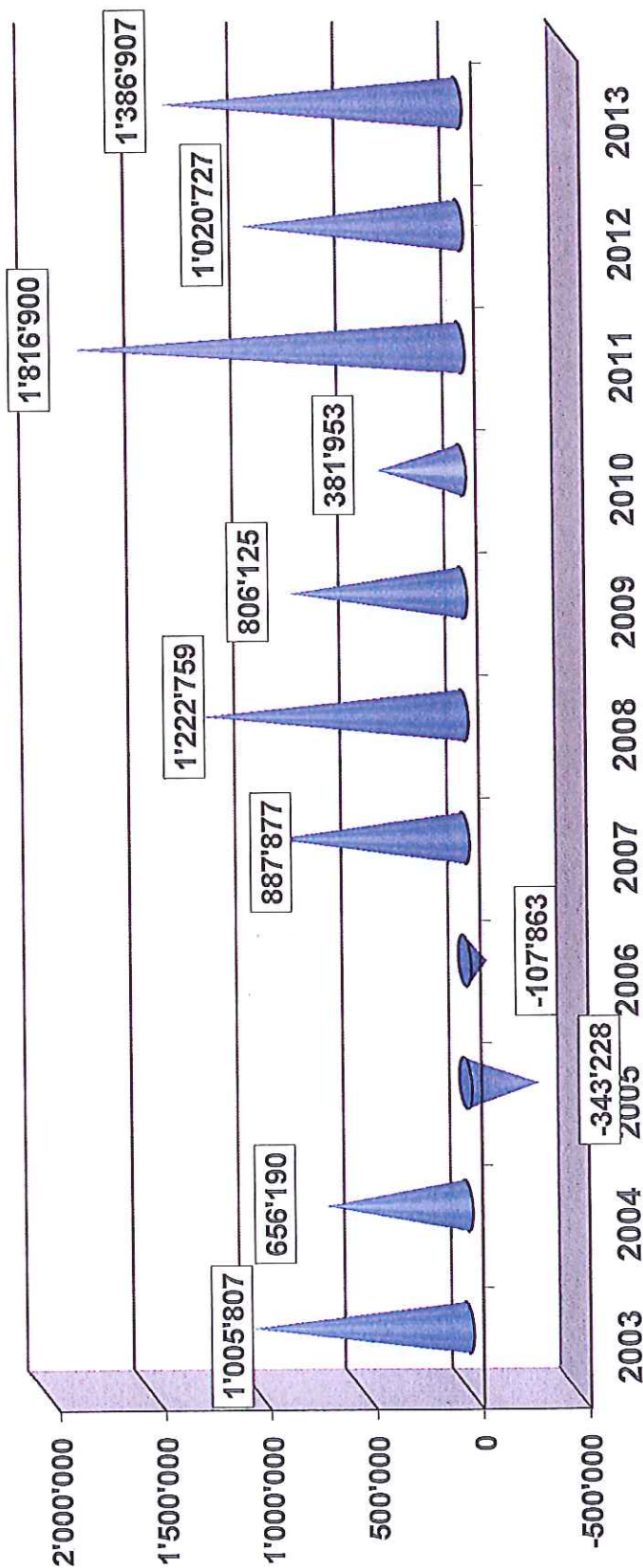
CASH FLOW



Marge nette d'autofinancement annuelle (MNA)

	2009	2010	2011	2012	2013
Produits	21'356'445.54	23'460'242.46	22'816'088.01	31'760'154.14	23'269'996.66
Charges	20'993'583.32	23'165'824.13	22'437'756.89	30'370'122.40	23'134'312.99
Bénéfice / déficit net	362'862.22	294'418.33	378'331.12	1'390'031.74	135'683.67
+ amortissements obligatoires	820'094.00	874'200.30	670'157.15	415'903.30	422'329.00
+ eau - amort. oblig.	143'000.00	160'243.20	145'567.50	149'000.00	162'500.00
+ épuration - amort. oblig.	20'000.00	17'728.50	0.00	0.00	0.00
+ déchetterie - amort. oblig.	9'000.00	9'000.00	9'000.00	9'000.00	9'000.00
+ immeuble - amort. oblig.	18'800.00	18'800.00	18'800.00	18'800.00	18'800.00
- amortiss. Obligat. Légaux	-1'010'894.00	-1'079'972.00	-843'524.65	-592'703.30	-612'629.00
+ amortissements extraordin.	0.00	0.00	0.00	787'049.15	1'000'000.00
+ eau - amort. extraordin.	13'048.80	73'291.25	20'024.90	83'067.55	100'545.95
+ épuration - amort. extraordin.	4'277.45	30'000.00	0.00	0.00	0.00
+ versements sur réserves	500'000.00	87'647.80	1'660'263.15	159'082.00	152'814.25
- prélèvements sur réserves	-74'062.75	-103'404.45	-241'719.55	-1'398'503.00	-2'136.60
MARGE NETTE D'AUTOFINANCEMENT (MNA)	806'125.72	381'952.93	1'816'899.62	1'020'727.44	1'386'907.27
MNA MOYENNE	1'082'522.60				
- impôt gains immobiliers	-59'418.55	-47'644.05	-248'135.70	-179'700.20	-246'245.05
- impôt mutations immobilières	-210'051.65	-357'911.05	-431'596.40	-579'349.40	-393'671.00
- impôt successions & donations	-17'776.65	-28'380.45	-26'274.40	-13'185.80	-15'088.00
M. AUTOFINANC. STRUCTURELLE (MAS)	518'878.87	-51'982.62	1'110'893.12	248'492.04	731'903.22
MAS MOYENNE	511'636.93				

MARGE D'AUTOFINANCEMENT



CAPACITE D'EMPRUNT

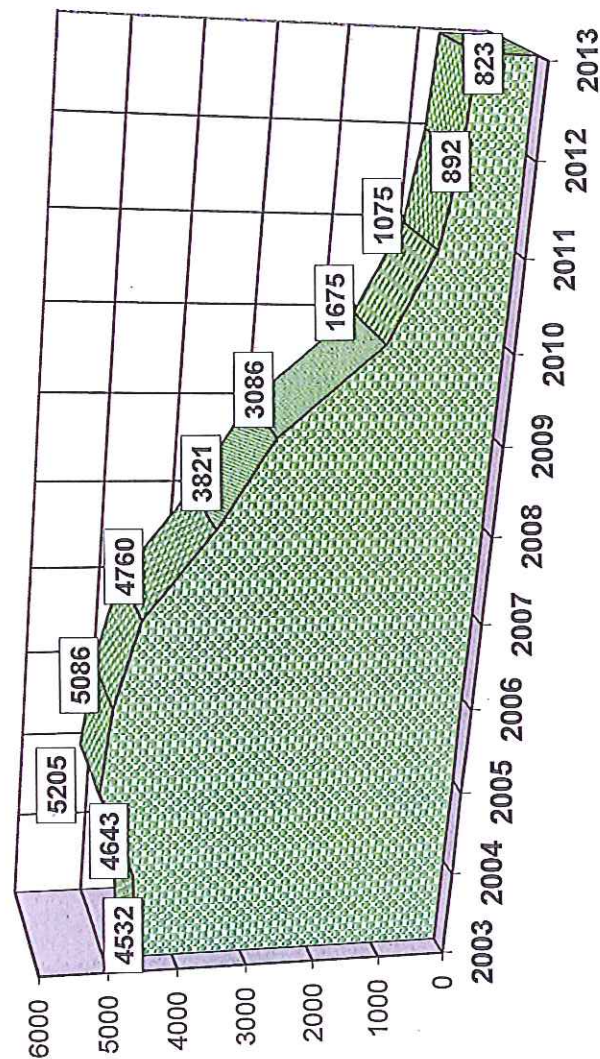
MARGE NETTE D'AUTOFINANCEMENT (MA) MOYENNE SUR 5 ANS	CHF 1'082'522.60
MARGE NETTE D'AUTOFIN. STRUCTURELLE (MAS) MOYENNE SUR 5 ANS	CHF 511'636.93
CAPACITE D'EMPRUNT SELON (MA) MOYENNE SUR 5 ANS	CHF 16'000'000.00
CAPACITE D'EMPRUNT SELON (MAS) MOYENNE SUR 5 ANS	CHF 8'600'000.00

MAS ./ 10 % (frais d'exploitation évent.) x 100
Taux d'intérêt (2,0%) + Taux d'amortiss. (4%)

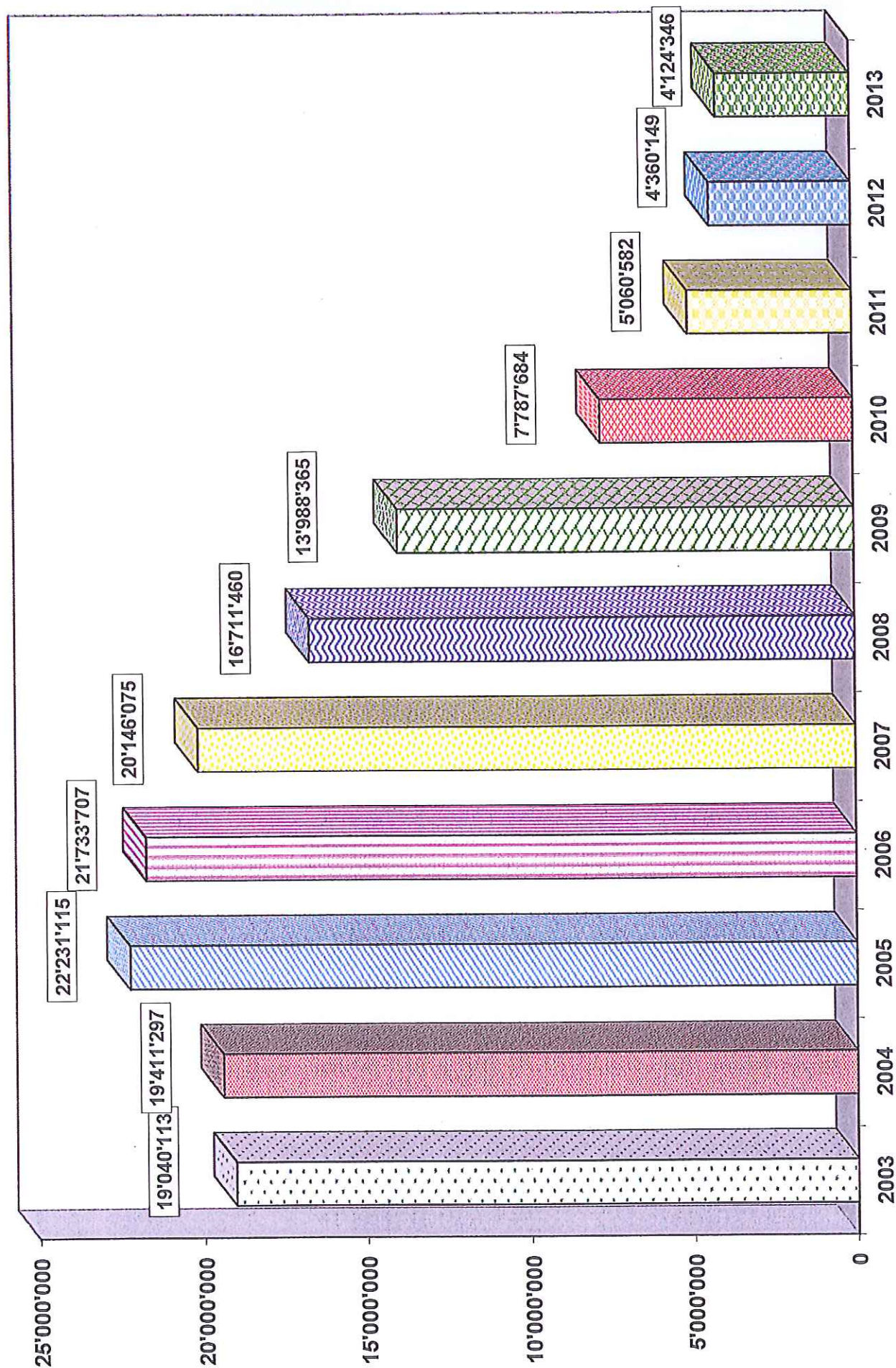
Dette nette

- les emprunts contractés s'élèvent à	Fr.	9'915'976.00
- auxquels il faut déduire les disponibilités	Fr.	5'791'629.99
- faisant ressortir une dette nette de	Fr.	4'124'346.01
soit pour 5'012 habitants au 31.12.2013	Fr.	823.00
		=====

EVOLUTION DE LA DETTE NETTE PAR HABITANT



EVOLUTION DE LA DETTE NETTE



EN CONCLUSION:

L'examen des comptes 2013 révèle :

- a) que le résultat des comptes 2013 fait apparaître un bénéfice de fonctionnement de Fr. 135'683.67.
- c) que le compte des investissements présente un excédent de dépenses de Fr. 2'942'314.25.
- d) que les amortissements supplémentaires s'élèvent à Fr. 1'100'545.95.
- e) que le cash flow de l'exercice atteint Fr. 1'999'536.27.
- g) que la dette nette se situe à Fr. 4'124'346.01 ou Fr. 823.00 par habitant (- Fr. 183.00/hab.)
- h) que la marge d'autofinancement (moyenne sur 5 ans) permet le financement de 16 millions d'emprunts.
- i) que les engagements en cours (crédits en cours) totalisent Fr. 12'158'176.50.
- j) que le bilan présente un capital de Fr. 3'172'437.67.

Romont, le 14 mars 2014

Le Conseil Communal

2. ECONOMIE

Une bonne nouvelle pour notre économie locale est arrivée en toute fin d'année à Romont, un peu à l'image d'un cadeau de Noël avancé. La société Pharmafocus annonce l'implantation d'un centre logistique, mais aussi de son siège social à Romont, dans une partie des locaux libérés lors de la restructuration de Tetra Pak.

Cette entreprise, spécialisée dans l'approvisionnement des pharmaciens indépendants en Suisse, a acquis une nouvelle dimension avec la prise de participation, en novembre 2013, du groupe allemand Noweda, 2^e grossiste dans son pays d'origine avec un chiffre d'affaires annuel dépassant les 4 milliards d'Euros. Si son implantation débute avec la création de 30 à 40 places de travail, l'objectif avoué est d'atteindre 200 places de travail dans les 5 ans. Le Conseil communal se réjouit de cette implantation et souhaite d'ores et déjà plein succès à cette entreprise prometteuse.

Mais l'arrivée de nouvelle(s) entreprise(s) ne doit pas occulter le travail remarquable, la longévité et l'image positive de Romont que la plupart des entreprises locales véhiculent de par la qualité de leurs services et de leurs prestations. Notre tissu économique se compose essentiellement de petites et moyennes entreprises qui contribuent tout au long de l'année à offrir des places de travail certes, mais aussi à maintenir des places d'apprentissage et de formation, à animer notre cité et la région, par le biais notamment de la Sicare. Qu'elles en soient ici remerciées.

Il est difficile d'être exhaustif sans prendre le risque d'oublier l'une ou l'autre entreprise, mais le Conseil communal se plaît à relever certains événements intervenus durant l'année 2013 :

- Le 40^e anniversaire de l'Entreprise Framo. Le Conseil communal in corpore a répondu à l'invitation de MM Stalder, directeurs, afin de marquer l'attachement de notre Commune à une entreprise à la pointe de la technique et dont les produits hautement qualitatifs rayonnent dans toute la Suisse.
- Le transfert à Romont du siège social de Celsa-Charmettes
- L'annonce du maintien des écoles de recrues à Drognens et de la base logistique de l'armée du PAA.

Quant aux travaux liés à l'écologie industrielle, ils suivent leur cours sous l'impulsion de la Commune de Romont et sous le mandat de la Région Glâne-Veveyse.

III

SECURITE / VOIRIE



1. VOIRIE 2013

Le Service de la voirie, conduit par le Service technique, a pour tâches d'exécuter les travaux les plus divers, à savoir :

- nettoyage des rues, des places, des remparts ;
- surveillance et gestion de la déchetterie ;
- remise en état des routes, chemins, sentiers, ruisseaux ;
- enlèvement de la neige, salage ;
- entretien des parterres de fleurs ;
- élagage des arbres et des haies ;
- embellissement de la ville ;
- préparation des tombes pour l'ensevelissement ;
- mise à disposition du matériel pour manifestation ;
- aide aux sociétés ;
- entretien des bâtiments publics et privés communaux ;
- entretien du réseau souterrain de l'évacuation des eaux et de la défense incendie ;
- marquage des places de parc, routes et signalisation ;
- travaux de génie-civil courant.

L'entretien de nos arbres, de nos haies et l'embellissement de notre cité sont également des préoccupations saisonnières.

Dans la mesure de ses moyens, par tous les temps et malgré les diverses contraintes, le personnel s'efforce d'être au service de la population romontoise et des sociétés.

Personnel :

L'équipe est formée de MM.

DEFFERRARD	Joseph	Contremaître
BALMAT	Philippe	Paysagiste
BUSSARD	Richard	Paysagiste-ouvrier
BAUDOIS	François	Ouvrier
DEFFERRARD	Alexandre	Ouvrier
GREPPI	Pierre-Alain	Ouvrier
LAMMERS	Eric	Ouvrier d'exploitation 50%
PAPAUX	Jean-Pierre	Mécanicien-ouvrier

M. Eric Lammers effectue son 50% comme exploitant de la déchetterie.

M. Hyseni Labinot a débuté une formation d'apprenti agent d'exploitation au Service de la voirie en automne 2011 et terminera sa formation en 2014.

M. Philippe Aeberhard a débuté une formation d'apprenti agent d'exploitation au Service de la voirie en automne 2013.

Pendant les vacances scolaires, 7 étudiants ont été engagés durant une semaine chacun comme auxiliaire.

Le parc des véhicules :

Le parc des véhicules se compose de la manière suivante :

- 1 véhicule 4x4 REFORM (2003)
équipé d'un aspirateur à feuilles, d'une lame chasse-neige et d'une grue ;
- 1 bus 4x4 ISUZU avec pont (2008) ;
- 1 véhicule utilitaire TREMO (2008)
équipé d'une lame chasse-neige et d'une saleuse ;
- 1 véhicule utilitaire PONY P4-T (2011)
équipé d'une lame chasse-neige, d'une saleuse, d'une rampe frontale de lavage et d'une citerne pour l'arrosage ;
- 1 balayeuse MFH (2008) ;
- 1 aspirateur urbain « Gluton » (2009)
appareil électrique utilisé en particulier dans l'intra-muros ;
- 1 déchiqueteuse à branche de 52 CV ;
- 1 motofaucheuse REFORM équipée avec une fraiseuse et une épareuse.

2. SERVICE DU FEU

« Quand le danger vous guette, que la situation vous inquiète, des gens sont là pour vous aider. Ces gens-là sont les pompiers ! »

Effectif :

Au 31.12.2013 l'effectif du service du feu se répartit de la manière suivante :

Centre de renfort :

1 commandant
1 commandant remplaçant
7 officiers chef de groupe et chef d'intervention
6 officiers chef d'intervention (dont une femme)
9 sous-officiers
21 sapeurs homme
4 sapeurs femme
Total pour le centre de renfort 49 personnes

Section ville :

5 sapeurs homme

Effectif total du service : 54 personnes

Nous disposons de :

34 porteurs d'appareil respiratoire

28 chauffeurs C1 lourd

2 agents pour les mesures des postes d'alarme atomique (PAAT)

Admissions / démissions :

En cours d'année, nous avons dû enregistrer 6 démissions. 4 personnes ont quitté la commune et 2 pour des raisons professionnelles.

Au 31.12.2013 ont pris congé après 20 ans de service au centre de renfort le Lt Jean-Daniel Jaquet et le Sgt Richard Grosset.

Pour compenser ces départs, nous avons recruté 13 nouveaux sapeurs qui seront incorporés au 01.01.2014.

Nous avons surtout besoin d'effectif en journée. Actuellement ce sont essentiellement des indépendants qui assurent bénévolement le service de piquet en journée. En 2013 sur un total de 81 interventions, 68 ont eu lieu en journée.

Ancienneté :

5 ans de service au CR de Romont

Sgt Bertholet Raymond, Moduli Olivier, Sap Kung Werner, Silva Ruben

10 ans de service à la section ville

Sap Richoz Pierre

Cours et formation :

De par nos engagements et nos responsabilités, nous nous devons à tous niveaux de suivre régulièrement des cours de formation et de perfectionnement.

C'est l'ECAB via son inspectorat des sapeurs-pompiers qui conçoit et gère les cours cantonaux. Les communes payent 50 % des soldes et l'ECAB les 50 autres % ainsi que tous les frais liés à l'instruction, le matériel, la logistique et la nourriture.

Rétrospective des cours cantonaux 2013 pour le corps de Romont :

Cours de base : 1 jour à Romont Commissaire du cours Marie-Claude Mauron, chef de classe Sgt Gremaud Alexandre

Participants Sap Schmoutz Marc, Morina Albrim, Pami Emmanuel, Barreiro Raphaël, Lovato Timothy.

Cours de base CR : 3 soirs à Romont, les mêmes participants avec à l'EM Cdt du cours votre Cdt, Chef de classe Plt Baechler Emmanuel, Lt Mauron Sabrina, Rodi Sébastien, Sgt Ayer Jean-François, Gremaud Alexandre et le Cpl Kolly Michel.

Cours de base protection respiratoire : 1 jour à Guin et 1 jour à Buren chef de classe Cap Menoud Philippe, Kern Stéphane. Participants : Sap Angéloz Caroline, Chollet Elisa, Defferrard Julien, Laederach Richard et Margel Jérémy.

Cours cantonal de chef d'équipe PR : 3 jours à Büren participant Cpl Bertholet Raymond.

Cours cantonal de chef de groupe : 4 jours à Estavayer-le-Lac chef de classe Cap Mauron Claude. Participants Sap Radgohard Mobin, Schmoutz Christophe.

Cours cantonal de formateurs : 4 jours à Guin, chef de classe, Cap. Mauron Claude. Participant Cpl Kolly Michel.

Cours cantonal de perfectionnement pour instructeurs : 2 jours et 1 nuit à Grandvillard tous les instructeurs.

Cours cantonal de préposé à l'entretien des EPI : 2 jours à Guin Sap Laederach Julien.

Cours de perfectionnement pour officier CR : 1 jour à Morat Chef de classe Cap Mauron Claude. Participants : Plt Barras Alain, Gendre Alain, Lt Ayer Claude, Morel Stéphane, Rodi Sébastien.

Obtention du permis C1 lourd : Cpl Bertholet Raymond, Sap Piller Frédéric, Laederach Julien.

Cours Fédéraux :

Cours de base pour instructeur avec obtention du brevet fédéral d'instructeur : 5 jours à Couvet Lt Mauron Sabrina.

Cours fédéral pour instructeur conduite d'intervention : 5 jours à Hitzkirch Cap Mauron Sabrina.

Formation interne :

Cours de cadre pour officiers: 2 soirs

Cours de cadre pour Sous-officiers: 2 soirs

Cours de cadre responsable PR : 1 soir

Formation spécifique pour EPI et travail sur cordes : 2 soirs par les formateurs Bertholet Raymond et Laederach Julien

Exercice de printemps : 2 samedis matins. Barrage en rivière, feu de voiture et feu liquide, travail en hauteur.

Formation continue pour les machinistes 2 soirs

Exercice d'automne 2 samedis, engagement feu sur grand objectif à la Scierie Codourey.

Le Lt Menoud Olivier a organisé 2 exercices intéressants et originaux pour nos chauffeurs. L'EM a consacré une demie journée afin de parfaire le thème des interventions sur le réseau CFF, en gare et à la sous-station.

Afin d'unifier les connaissances de chacun, nous avons mis sur pied une soirée d'information avec pour thème : la collaboration inter cantonale VD / FR, les nouvelles techniques de désincarcération et les interventions sur les véhicules spéciaux.

Sous la responsabilité du Plt Favre Vincent la formation continue de nos porteurs s'est déroulée sur 23 exercices chez Menetrey Ascenseur, dans les locaux PCi, à la caserne de Drognens, à la ferme Bosson à Bossens.

Nous nous sommes aussi déplacés 2 soirs à Buren pour des formations en maison de feu.

La formation de base protection respiratoire pour les nouveaux porteurs s'est poursuivie tout au long de l'année sous la responsabilité de votre commandant et du Lt Mauron Sabrina, pour se terminer par un exercice en collaboration avec la section des samaritains de Romont.

Les thèmes propres au centre de renfort ont été traités sur 51 exercices de 3 heures lors des services de piquet.

1 cours de cadre et 4 exercices ont été organisés en collaboration avec les Corps de Billens-Hennens et Mézières.

Durant l'année, nous avons organisé un exercice d'évacuation surprise à la crèche Casse-Noisette et à la Migros, assuré la surveillance feu pour le carnaval, garanti la présence d'une équipe de désincarcération lors des deux jours du slalom de Romont.

Nous avons au mois de mars mis en service notre nouveau véhicule multi-fonction et en décembre le nouveau tonne-pompe ville. Tous deux donnent entière satisfaction.

Du coté statutaire, nous avons participé :

Aux séances de la commission cantonale d'instruction ;
De la commission d'instruction du district ;
De la conférence des Cdt CR ;
Aux réunions des Cdt de la Glâne ;
Aux assemblées des Fédérations Cantonales et de District ;
A plusieurs groupes de travail pour le district et le canton.
Enfin notre EM s'est réuni à 5 reprises en plenum et chaque responsable a travaillé de manière indépendante dans son domaine. Merci à toutes celles et ceux qui ont consacré des jours de congé pour se former. En chiffre, cela représente 52 jours de cours.
Les 6 instructeurs Romontois ont consacré 58 journées pour l'instruction en 2013.

Promotions :

Au 01.01.2014, sont promus au grade de Caporal: Les Sap. Laederach Julien, Radgohar Mobin et Schmoutz Christophe.

Au 01.01.2014, sont promus au grade de Sergent les caporaux :
Bertholet Raymond, Codourey Simon, Demierre Patrice et Kolly Michel.

Au mois d'août, le Lt Sabrina Mauron a été nommée par le Conseil d'Etat, instructeur fédéral sapeur-pompier avec le grade de capitaine instructeur.

Interventions 2013 :

En 2013, nous sommes intervenus à 81 reprises ce qui représente 1338 heures de travail.

En détail :

34 Interventions sur le territoire communal ;
47 Interventions en centre de renfort ;
67 Interventions en journée ;
14 Interventions de nuit ;
60 Interventions sur semaine ;
21 Interventions le week-end.

Tout confondu, nous avons consacré 4984 heures au service de la population.

Véhicules :

Durant l'année, nous avons remplacé notre véhicule de traction de type Patrol de 1981 par un véhicule léger 4x4 double cabine et pont de marque Ford ainsi que notre ancien TP ville, par un véhicule lourd compact de type Mercedes Unimog 200. Ce véhicule 3 places est équipé d'une pompe 10 /1500 et d'un dispositif mousse haute pression et dispose de tout le matériel nécessaire à la lutte contre le feu.

Aperçu du parc véhicules au 31.12.2013

Véhicule	N° plaque	Mise en circulation	Fonction	Véhicule communal	CR	Subvention ECAB	A remplacé
SR 2011	FR 1081	7.01.2011	Secours routier désincarcérations pionnier lourd	X	X	90%	PLW de 1988
TP 05	FR 1267	25.08.2005	Véhicule d'extinction	X	X	75%	Magirus 1983
TP Ville	FR 701	19.12.2013	Véhicule d'extinction	X		40%	Brändle 1981
Echelle auto	FR 3482	01.05.1992 à Romont dès 2010	Sauvetage en hauteur, extinction	X	X Dès 2012	50%	échelle auto Metz de 1980
Sprinter	FR 583	14.12.2001	Véhicule protection respiratoire et transport de personnes	X		40%	Chevrolet 1965
Rexton	FR 203888	02.11.2006	Véhicule commandement	X	X Dès 2012	40%	Dodge 1942 Au service du feu dès 1968
Ford	FR 269885	22.03.2013	Véhicule tracteur, transport matériel	X		40%	Patrol de 1981

Le remplacement de l'échelle auto est prévu en 2017.

Objectif 2014 :

Une convention intercommunale relative à la fusion des Corps de Sapeurs-pompiers pour la défense contre l'incendie et la protection contre les éléments naturels a été signée fin décembre 2013 entre les communes de Billens / Hennens, Mézières et Romont. Nous allons maintenant organiser ce nouveau corps baptisé CSPI Glâne Centre.

Vous avez toujours la possibilité de suivre nos activités sur notre site internet www.pompiers-romont.ch

3. POLICE

3.1 Tâches de la police communale

Dans le courant de l'année 2013, une grande amélioration a été mise en place dans l'application et le mode de gestion des amendes d'ordre, avec l'introduction d'un système informatique de gestion des amendes, ainsi que pour la recherche des détenteurs.

De plus, dans le but de garantir une meilleure rotation des véhicules stationnés en zone bleue dans le secteur intra-muros, un partenariat avec la société SECURITAS a été mis en place pour une période d'essais de trois mois, à raison de deux contrôles de trois heures par semaine.

Un concept a également été mis en place pour le stationnement des véhicules d'entreprise effectuant des travaux dans le secteur de l'intra-muros, sous le principe de cartes à gratter, moyennant un tarif de CHF 10.00 par jour et par véhicule.

Des contrôles inopinés ont également lieu à la déchetterie, afin de vérifier la provenance des personnes fréquentant la déchetterie.

♦ Contrôle de la zone bleue :

- a) une moyenne de trois à quatre contrôles par semaine ;
- b) env. 650 rappels et ordonnances pénales pour l'année 2013 ;
- c) surveillance des voitures « ventouses » ;
- d) amendes, au budget CHF 80'000.00, effectif CHF 111'000.00 ;
- e) pour 2013, vente de 216 cartes de stationnement.

♦ Contrôle du stationnement

- a) contrôle journalier au parking Sous-Gare ;
- b) gestion de l'appareil TAXOMEX ;
- c) contrôle du stationnement sur l'ensemble du territoire communal ;
- d) 650 recherches de détenteurs ;
- e) 72 traitements d'oppositions aux amendes d'ordre ;
- f) notifications pour les autres villes ou cantons ;
- g) 25 voitures sans plaques sur le territoire communal.

♦ Patrouilleurs scolaires

- a) programme annuel des patrouilleurs ;
- b) formation des patrouilleurs ;
- c) formation des cyclistes ;
- d) accompagnement des patrouilleurs et sortie des classes à Aliénor ;
- e) organisation de la sortie des patrouilleurs.

♦ Signalisation

- a) contrôle de l'état de la signalisation ;
- b) vision locale avec le DPC ;
- c) commande de signalisation ;
- d) plan de signalisation pour mise à l'enquête.

♦ **Marquage**

- a) inventaire des travaux de marquage ;
- b) suivi du marquage ;
- c) plan de marquage pour mise à l'enquête.

♦ **Piliers publics**

- a) mise à jour des 5 piliers publics ;
- b) affiche pour les campagnes de prévention routière ;
- c) affichage des campagnes du BPA.

♦ **Domaine public**

- a) surface des terrasses ;
- b) travaux sur le domaine public ;
- c) préparation pour la facturation ;
- d) déménagement ;
- e) patrouilles diurnes.

♦ **Manifestations**

- a) séances avec les organisateurs ;
- b) plan de signalisation ;
- c) commande de la signalisation pour le service édilitaire ;
- d) service d'ordre.

♦ **QM local**

- a) vision locale avec l'armée ;
- b) mise à disposition.

♦ **Services funèbres**

- a) réservation des places pour la famille ;
- b) service de parc ;
- c) convoi funèbre ;
- d) 28 enterrements.

♦ **Objets trouvés**

- a) réception des objets ;
- b) recherche du propriétaire ;
- c) gestion des objets ;
- e) valeurs transmises à la caisse de ville.

♦ **Formation**

- a) tir au pistolet ;
- b) self-défense ;
- c) droit sur la circulation routière ;
- d) cours BPA.

♦ **Collaboration**

- a) Police cantonale ;
- b) Police de proximité ;
- c) éducation routière ;
- d) Services communaux « édilité – contrôle des habitants – service sociale » ;
- e) délivrance des permis d'habiter en collaboration avec le Service technique ;
- f) contrôle des présences à la déchetterie « 10 contrevenants ».



4. RAMASSAGE DES DECHETS EN 2013

Les déchets sont répartis en deux catégories :

- ◆ Les déchets non valorisables qui sont incinérés à la SAIDF, à Châtillon ;
- ◆ Les déchets valorisables qui sont amenés chez un récupérateur pour être transformés et réutilisés.

Le tonnage général des déchets, en rapport avec l'an dernier, est resté relativement stable (+14 to ; +0.60%) malgré l'augmentation notable de la population (+2.50%). Cette stabilité provient essentiellement de l'abolition du ramassage des pneus (-12to), du transfert de la quantité de verre en faveur du PET (-5to pour le verre) et de la diminution du volume d'appareils électriques (-24to). Pour cette dernière, la Commune a décidé de confier le ramassage des appareils électriques à la société RITEC, active dans le domaine de la réinsertion sociale. En conséquence, la Commune n'a plus de frais pour ce genre de déchets. Par contre, la société RITEC n'étant pas équipée pour le pesage de ces objets, nous ne recevons plus le poids des appareils électriques, ce qui fausse quelque peu le calcul.

Le coût d'exploitation de l'ensemble des déchets, en relation avec l'an passé, a augmenté de 1.7%. La faible augmentation des coûts est à mettre en relation avec la faible augmentation du volume des déchets même si les prix de traitement ont pris l'ascenseur en 2013.

Le coût d'exploitation par habitant de l'élimination de l'ensemble des déchets n'a que très peu varié par rapport à l'année passée. Par contre, les coûts par tonne (+3.6%) ont subi une forte hausse principalement due à la forte augmentation des taxes de décharge.

La recette totale du compte des déchets couvre le 95.10% des charges liées à ces derniers. Ce qui correspond largement à la loi cantonale sur la gestion des déchets qui exige au moins le 70%.

Les chiffres ci-dessous sont à mettre en relation avec l'année 2012 :

Le volume des déchets valorisés représente le 47 % du total et a diminué de 3% ;

Le coût moyen à la tonne de l'ensemble des déchets a passablement augmenté à CHF 201.00 CHF/to (+3.6%) ;

Le coût moyen à la tonne des déchets valorisés s'est majoré (+8.1%) pour atteindre la somme nette de CHF 67.00/to T.T.C.

Comparatif annuel

Sur la base des dernières années, en particulier en rapport avec l'année de référence de l'introduction des taxes pour les déchets en 1999, on peut faire les remarques suivantes :

- ⇒ Le volume de l'ensemble des déchets a subi une diminution depuis 1999 jusque dans les années 2003 ; depuis lors, il a tendance à se stabiliser. Cette masse est fonction du nombre d'habitants, du tri à la source et d'un meilleur contrôle des déchets d'exploitation d'entreprises en déchetterie.
- ⇒ Le poids du sac poubelle de la ménagère (apporté en incinération) après sa cure d'amaigrissement de ~30 % depuis 1999, a tendance aussi à se stabiliser. Du reste, on constate le même phénomène pour le tonnage des produits valorisés en déchetterie.
- ⇒ Le coût d'exploitation de l'élimination de l'ensemble des déchets, depuis l'introduction des taxes en juillet 1999, a diminué de ~30 %. Cependant, on constate une augmentation continue des coûts d'exploitation, depuis quelques années déjà, due principalement à l'augmentation soutenue des taxes de décharge.
- ⇒ Le coût de revient moyen des déchets revalorisés est presque 6 fois moins cher que celui que l'on apporte en incinération, ce qui prouve que la population romontoise a un intérêt économique à poursuivre le tri.

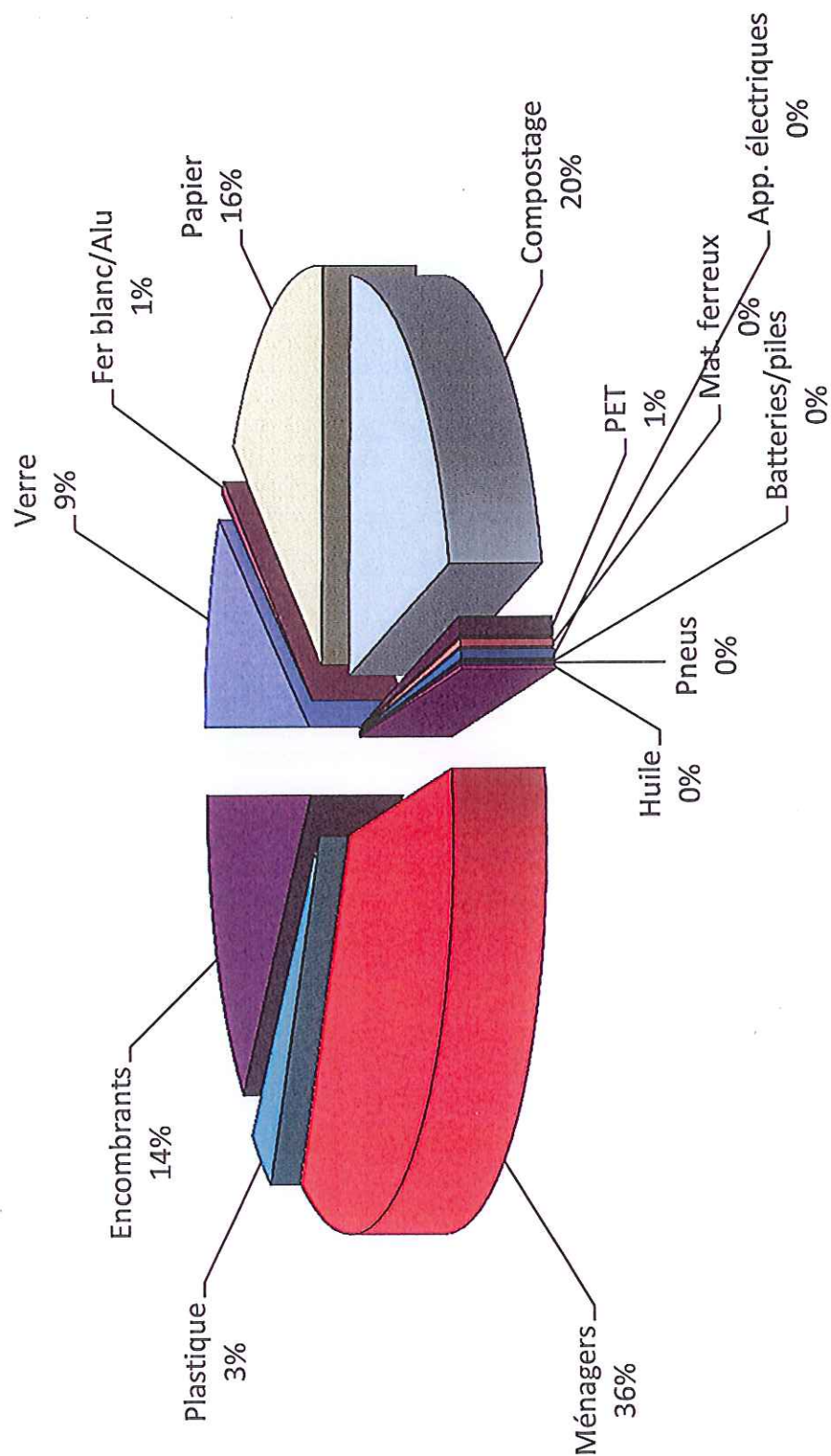
TONNAGE														
	janvier 13	février 13	mars 13	avril 13	mai 13	juin 13	juillet 13	août 13	septembre 13	octobre 13	novembre 13	décembre 13	Total en to	%
DECHETS VALORISABLES	Verre	15.08 to	17.35 to	17.63 to	18.32 to	17.15 to	17.76 to	20.25 to	10.70 to	16.00 to	16.97 to	18.66 to	206 to	9%
	Fer blanc/Alu	1.23 to	0.48 to	1.18 to	1.50 to	0.95 to	1.06 to	0.74 to	0.82 to	0.96 to	1.09 to	1.71 to	13 to	1%
	Papier	34.00 to	22.78 to	35.93 to	35.24 to	30.11 to	28.33 to	33.70 to	29.42 to	28.63 to	36.60 to	37.71 to	388 to	16%
	Compostage			59.40 to	56.10 to	46.20 to	26.40 to	39.60 to	52.80 to	59.40 to	52.80 to	52.80 to	472 to	20%
	PET	0.84 to	1.78 to	0.86 to	1.62 to	1.87 to	1.59 to	1.53 to	1.61 to	1.87 to	1.57 to	1.66 to	18 to	1%
	Mat. ferreux		4.33 to			2.74 to							7 to	0%
	App. électriques	3.06 to	2.97 to		3.99 to								10 to	0%
	Batteries/piles		0.41 to				0.40 to						1 to	0%
DECHETS	Pneus	2.74 to											3 to	0%
	Huile	1.58 to					2.23 to						4 to	0%
	Ménagers	66.23 to	63.66 to	71.73 to	79.06 to	68.25 to	70.06 to	74.94 to	61.45 to	66.52 to	79.40 to	69.57 to	846 to	36%
	Plastique	6.77 to	4.19 to	6.43 to	9.70 to	5.74 to	7.12 to	8.10 to	5.30 to	6.60 to	8.42 to	5.90 to	81 to	3%
	Encombrants	25.37 to	22.04 to	35.07 to	30.70 to	31.54 to	19.22 to	26.82 to	25.12 to	24.46 to	29.96 to	27.30 to	321 to	14%
	Total en tonnes	157 to	140 to	228 to	236 to	205 to	174 to	206 to	187 to	204 to	227 to	188 to	2'370 to	100%
	AUTRES													

COÛTS D'EXPLOITATION														
	janvier 13	février 13	mars 13	avril 13	mai 13	juin 13	juillet 13	août 13	septembre 13	octobre 13	novembre 13	décembre 13	Total en CHF	CHF/to
DECHETS VALORISABLES	Verre	-265.40 CHF	-245.05 CHF	-266.20 CHF	-116.85 CHF	-229.95 CHF	-276.05 CHF	-272.30 CHF	65.70 CHF	-143.00 CHF	-216.30 CHF	-152.10 CHF	-2'370 CHF	0%
	Fer blanc/Alu	532.65 CHF	259.45 CHF	526.70 CHF	776.55 CHF	502.95 CHF	507.30 CHF	503.95 CHF	506.55 CHF	526.20 CHF	500.25 CHF	770.10 CHF	6'426 CHF	1%
	Papier	885.35 CHF	903.20 CHF	833.20 CHF	280.95 CHF	217.50 CHF	1'038.40 CHF	893.45 CHF	1'009.00 CHF	815.15 CHF	841.30 CHF	1'070.25 CHF	9'533 CHF	2%
	Compostage			8'164.80 CHF	7'711.20 CHF	6'350.40 CHF	3'628.80 CHF	5'443.20 CHF	7'257.60 CHF	8'164.80 CHF	3'628.80 CHF	7'257.60 CHF	64'865 CHF	14%
	PET	-181.45 CHF	-384.50 CHF	-185.75 CHF	-349.90 CHF	-403.90 CHF	-343.45 CHF	-330.50 CHF	-347.75 CHF	-403.90 CHF	-339.10 CHF	-358.55 CHF	-3'968 CHF	-1%
	Mat. ferreux	-156.35 CHF	-263.80 CHF	-115.85 CHF	-162.25 CHF	10.05 CHF	31.10 CHF	120.55 CHF	-32.10 CHF	-197.00 CHF	-213.85 CHF	-167.20 CHF	-1'205 CHF	0%
	App. électriques	196.05 CHF	196.05 CHF		196.05 CHF								588 CHF	0%
	Batteries/piles		83.50 CHF				82.90 CHF						166 CHF	0%
	Pneus	1'250.50 CHF											1'251 CHF	0%
	Huile	564.60 CHF					607.30 CHF						1'172 CHF	0%
DECHETS	Ménagers	20'888.45 CHF	20'424.95 CHF	21'880.45 CHF	23'202.45 CHF	21'252.80 CHF	21'579.25 CHF	22'459.40 CHF	20'026.35 CHF	20'940.75 CHF	21'490.85 CHF	22'463.00 CHF	259'873 CHF	54%
	Plastique	2'212.55 CHF	1'415.35 CHF	2'149.75 CHF	3'074.45 CHF	2'022.35 CHF	1'956.45 CHF	2'137.45 CHF	1'620.30 CHF	2'181.15 CHF	2'051.90 CHF	2'848.55 CHF	26'508 CHF	6%
	Encombrants	9'926.25 CHF	8'215.90 CHF	12'746.75 CHF	12'085.85 CHF	11'312.25 CHF	7'903.20 CHF	2'624.40 CHF	9'870.10 CHF	9'080.30 CHF	10'636.55 CHF	9'551.10 CHF	114'312 CHF	24%
	Total en CHF	35'853 CHF	30'605 CHF	45'734 CHF	46'699 CHF	41'034 CHF	36'715 CHF	33'580 CHF	39'976 CHF	40'882 CHF	44'568 CHF	38'223 CHF	43'283 CHF	477'151 CHF
AUTRES														

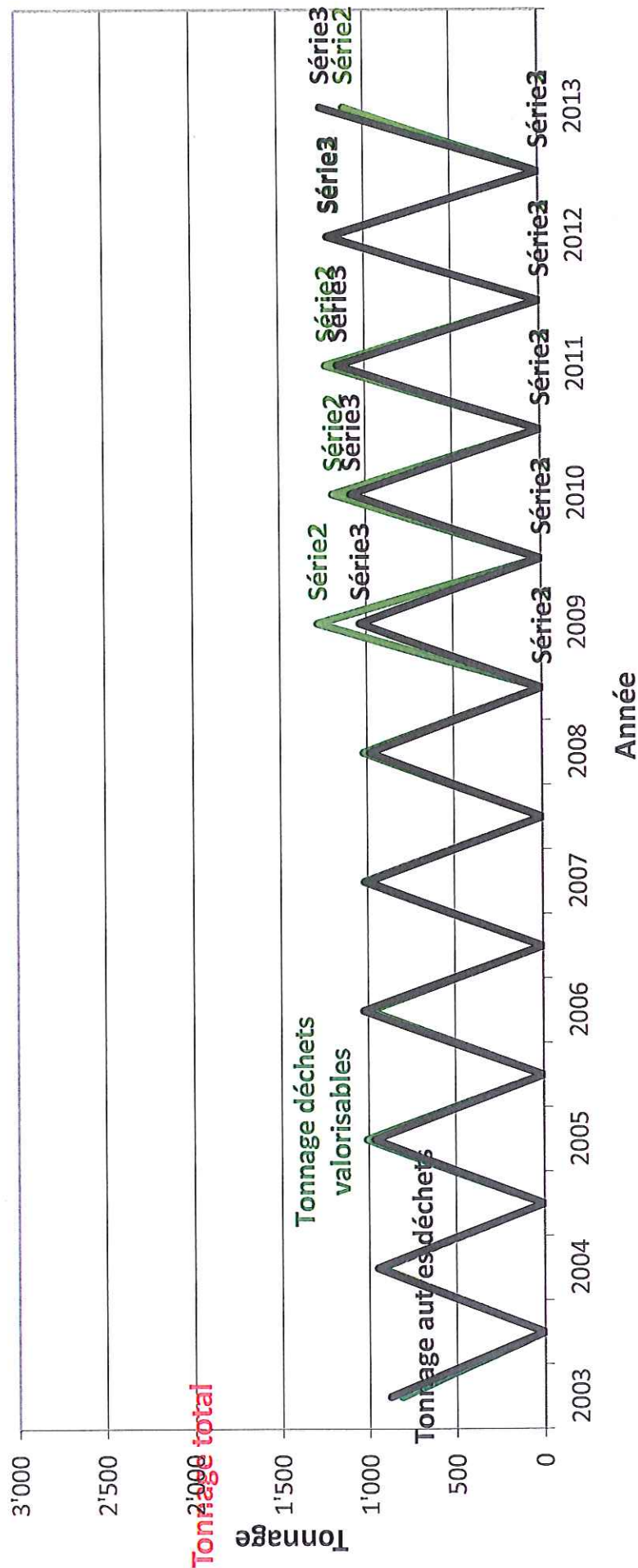
TONNAGE											
	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Nbre d'habitants	4201	4181	4271	4273	4232	4373	4501	4682	4709	4887	5012
Déchets valorisables	812 48%	936 50%	1'008 51%	993 49%	1'018 50%	1'019 51%	1'284 55%	1'191 52%	1'229 51%	1'205 50%	1'118 47%
Autres déchets	879 52%	951 50%	966 49%	1'025 51%	1'002 50%	985 49%	1'039 45%	1'087 48%	1'159 49%	1'214 50%	1'252 53%
Total en to	1'691	1'887	1'974	2'019	2'020	2'004	2'323	2'279	2'388	2'419	2'370
kg/habitant déchets valorisables	193	224	236	232	241	233	285	254	261	247	223
kg/habitant autres déchets	209	227	226	240	237	225	231	232	246	248	250
kg/habitant total	403	451	462	472	477	458	516	487	507	495	473

COÛTS D'EXPLOITATION											
	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Nbre d'habitants	4201	4181	4271	4273	4232	4373	4501	4682	4709	4887	5012
Déchets valorisables	74'663 22%	77'965 22%	92'025 24%	94'527 23%	86'469 22%	43'604 12%	100'618 22%	66'026 16%	69'730 16%	74'373 16%	75'285 16%
Autres déchets	265'538 78%	280'592 78%	291'909 76%	314'898 77%	309'970 78%	328'797 88%	347'042 78%	359'332 84%	376'661 84%	394'767 84%	401'865 84%
Total en CHF	340'202	358'557	383'935	409'425	396'439	372'401	447'659	425'359	446'391	469'140	477'150
CHF/to déchets valorisables	92	83	91	95	85	43	78	55	57	62	67
CHF/to autres déchets	302	295	302	307	309	334	334	330	325	325	321
CHF/to total	201	190	194	203	196	186	193	187	187	194	201
CHF/habitant déchets valorisables	18	19	22	22	20	10	22	14	15	15	15
CHF/habitant autres déchets	63	67	68	74	73	75	77	77	80	81	80
CHF/habitant total	81	86	90	96	94	85	99	91	95	96	95

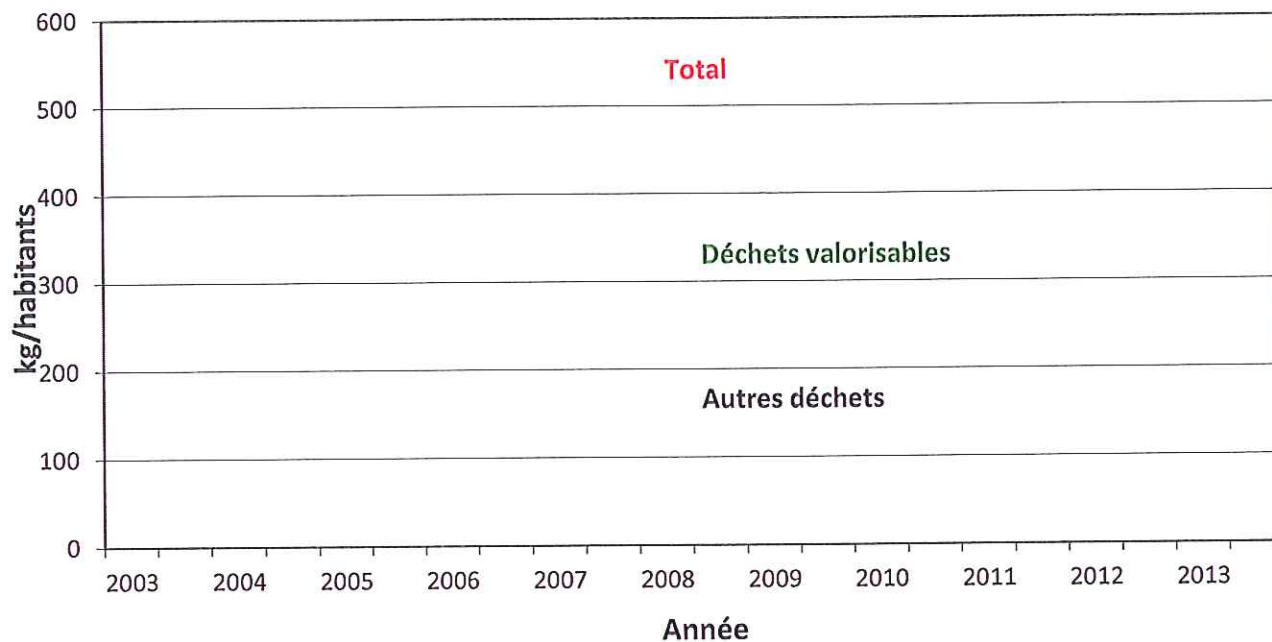
REPARTITION DES DECHETS 2013



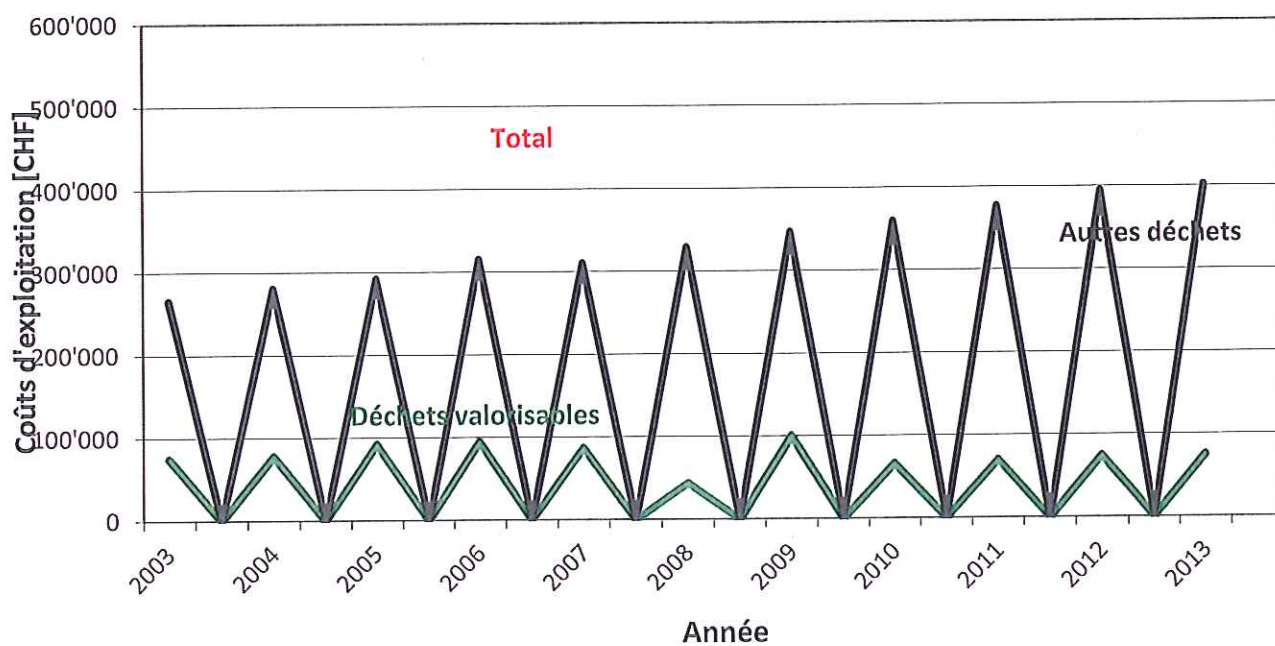
EVOLUTION DES QUANTITES 2003-2013



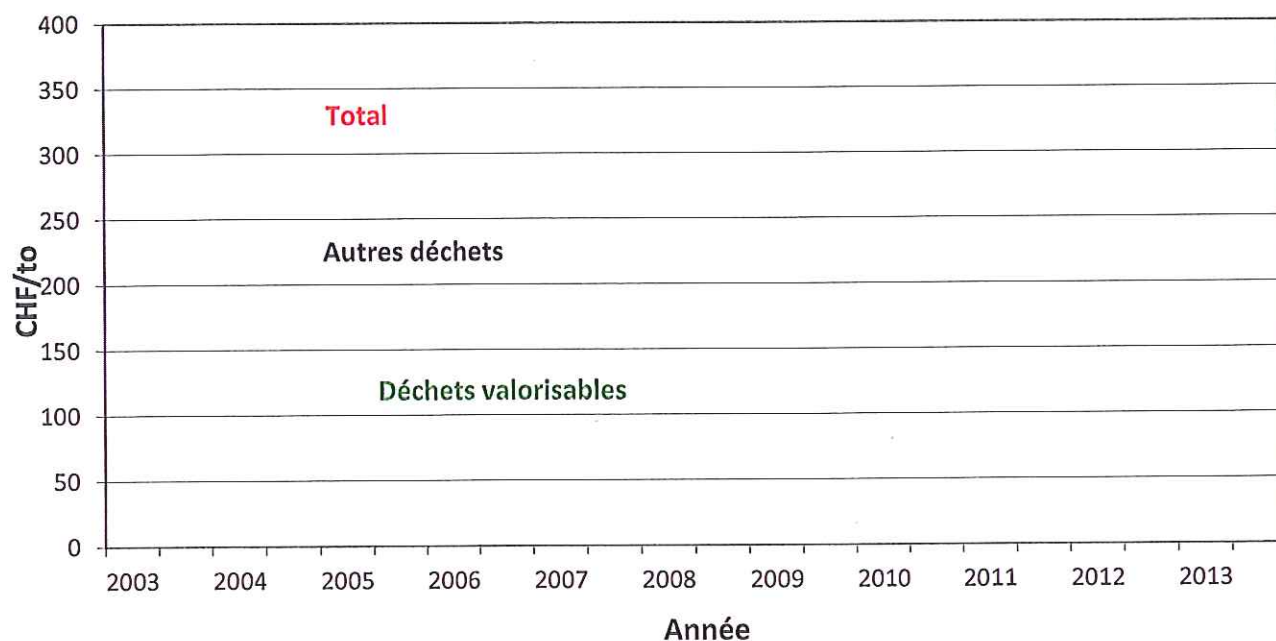
EVOLUTION DES KG PAR HABITANTS 2003-2013



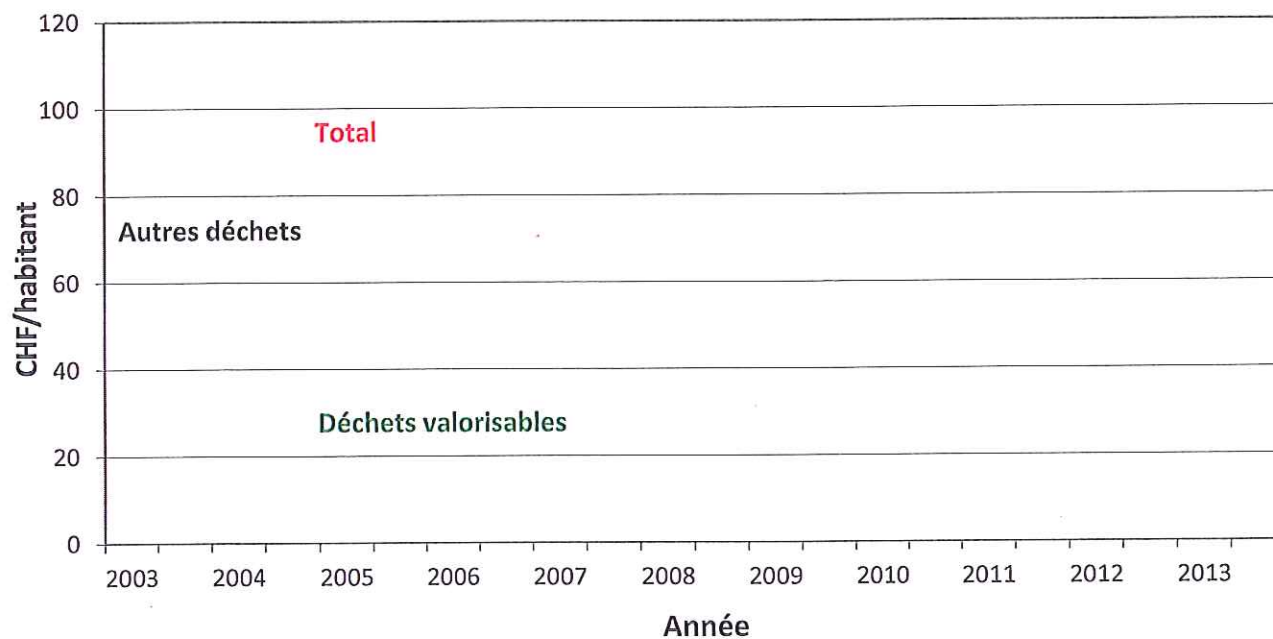
EVOLUTION DES COÛTS 2003-2013



EVOLUTION DES COÛTS PAR TONNES 2003-2013



EVOLUTION DES COÛTS PAR HABITANT 2003-2013



IV

CONSTRUCTIONS / AMENAGEMENT / GENIE CIVIL



1. CONSTRUCTIONS

Dossiers mis à l'enquête publique :

Types de constructions	2013
Maison	8
Immeuble locatifs & PPE	3
Bâtiment industriel et commercial	2
Couvert industriel	1
Nouvelle installation chauffage (gaz, mazout, PAC, etc.	5
Installation provisoire (chauffée)	1
Agrandissement	1
Transformations / Rénovations	7
Divers (terrasse, silos, etc.)	3
Total	31

Dossiers mis à l'enquête restreinte :

Types de constructions	2013
Cabanon de jardin	5
Modification du système de chauffage	2
Changement d'affectation sans travaux	3
Piscine	1
Garage / Couvert à voitures	10
Mur de soutènement	4
Mise en conformité (cabanon de jardin)	1
Pose de velux	2
Panneaux solaires thermiques (chaleur)	1
Panneaux solaires photovoltaïques (électricité)	2
Distributeur de marchandises	1
Divers (modification sensible de l'aspect de l'ouvrage)	1
Total	33

Dossiers de demandes préalables :

Types de constructions	2013
Bâtiment industriel et commercial	3
Immeuble locatif	1
Transformation d'habitation	4
Total	8

2. AMENAGEMENT

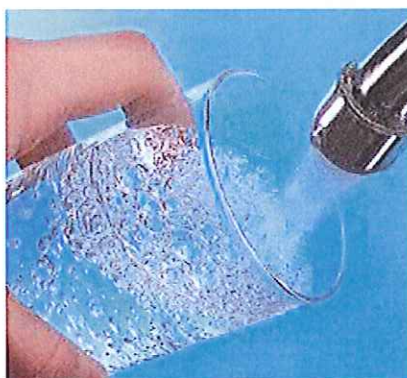
Commission d'aménagement :

Durant l'année 2013, les membres de la Commission d'aménagement se sont réunis à trois reprises afin de traiter des différents dossiers touchant le domaine de l'aménagement. Les dossiers importants qu'il sied de relever sont les suivants :

- Révision du Règlement communal d'urbanisme intra-muros (Commission vieille-ville) ;
- Elaboration d'un guide d'aménagement des espaces publics (Commission vieille-ville) ;
- Révision générale du Plan d'aménagement local (PAL) ;
- Modifications partielles du PAL (Bocheferraz, Echervettes, Pré des Comtes et Biolettes) ;
- Plan d'aménagement de détail (PAD) pour le secteur des Echervettes et du Pré des Comtes ;
- Concept de stationnement ;
- Implantation d'une chapelle mortuaire ;
- Eclairage public.

V

EAU / EPURATION / ENVIRONNEMENT



1. EAU

Rapport d'activité 2013

Les chiffres qui se trouvent entre parenthèses correspondent à l'année 2012.

Les interventions sur les installations et ouvrages relatifs à l'alimentation en eau potable et de défense incendie durant l'année 2013 sont les suivantes :

- Le changement de la conduite d'eau communale au Pont de Berlens ;
- La déviation de la conduite d'eau à La Maladaire ;
- La déviation de la conduite d'eau à la Coop ;
- Le relevé de la conduite principale Bulle – Croisées de Sâles avec AVGG ;
- Le raccordement en eaux usées du réservoir des Croisées de Sâles ;
- Le raccordement en eau de secours pour le GAGEC depuis la station UV ;
- Les travaux de réparation sur le câble de télécommande Romont-Croisées de Sâles ;
- Le suivi des travaux avec AVGG pour le changement complet des installations de pompage de la station de pompage du Dally et le réservoir des Croisées de Sâles ;
- Le contrôle de certains compteurs suite au nouveau mode de relevé par radio.

Le Service des eaux est intervenu notamment :

- Pour entretenir le réseau communal et intercommunal avec l'AVGG (Association Veveyse-Glâne-Gruyère); CREB (connexion des réseaux d'eau communaux de la rive droite de la Broye) ; GAGN (groupement d'adduction d'eau de la Glâne Nord) ; GAGEC (groupement d'adduction d'eau de Grangettes, Estévenens et Châtelard) ;
- Pour entretenir les réservoirs, hydrants et installations spéciales ;
- Pour entretenir les sources du Gibloux ;
- Pour entretenir la station UV à Massonnens ;
- Le suivi des raccordements privés ;
- Pour raccorder 10 (18) nouvelles constructions ;
- Pour changer 4 (40) compteurs d'habitation défectueux ;
- Pour réparer 4 (4) fuites, dont 2 (2) sur le réseau communal ;
- Pour intervenir à l'occasion de 4 (4) alarmes dont 2 (2) de nuit ;
- Pour effectuer 4 (4) prélèvements d'eau sur le réseau pour analyse. Les résultats des analyses microbiologiques sont conformes aux exigences définies pour l'eau potable.

Bilan hydraulique 2013

EauSud SA a livré, au consortium «Romont-AVGG», 1'286'879 m³ (1'440'826 m³). La part exploitée par l'AVGG atteint 69.13% (67.59%) soit 889'640 m³ (973'897 m³).

En ce qui concerne l'approvisionnement pour Romont et sa région, l'utilisation pour la même période coïncide avec le 29.03% (30.53%), soit 373'585 m³ (439'898 m³). Le solde est consommé par la commune de Vaulruz qui se trouve sur la conduite entre Bulle et les Croisées de Sâles, 1.84% (1.88%), soit 23'654 m³ (27'031 m³).

La quantité d'eau provenant d'EauSud SA destinée à notre région a été supérieure à celle du Gibloux, puisqu'elle correspond à 58.45 % (66.14%) du volume total de l'approvisionnement. Cette grande différence résulte d'un tarissement des eaux du Gibloux depuis avril 2009 qui a obligé le fontainier à compenser avec l'eau provenant de Grandvillard.

La consommation destinée aux ménages et à l'industrie, 407'431 m³ (391'150 m³), correspond à 75.71% (70.40%) de l'ensemble des ventes.

Les communes concessionnaires ont utilisé 119'203 m³ (154'399 m³), soit -22.79% d'eau en moins que l'an dernier.

Les pertes ont représenté, en 2013, le 15.81% (16.17%) de notre approvisionnement. Cela provient essentiellement de l'accroissement des travaux publics et privés sur le territoire. La rapidité de leur localisation et de leur réparation influe évidemment sur les quantités perdues.

A l'instar de l'an dernier, le Service des eaux a essayé de maîtriser au plus près la quantité d'eau qui s'utilise lors d'exercices des pompiers, du lavage des routes, pour les fontaines d'ornement, etc...

2. EPURATION

En 2013, il a été procédé à :

- L'entretien courant du réseau ;
- Le suivi des nouveaux raccordements privés ;
- La mise en séparatif du chemin Sous-Gare ;
- L'étude de mise en séparatif de la route de la Parqueterie et du carrefour de la Belle-Croix ;
- Contrôle de plusieurs tronçons de canalisations d'épuration pour contrôle et proposition d'assainissement si nécessaire.

3. ENVIRONNEMENT

Dans le cadre de l'environnement plusieurs objets ont été pris en compte, il s'agit notamment :

1. Le cadastre des sites pollués :

En effet, c'est en 1999 que le canton de Fribourg a commencé l'établissement du cadastre des sites pollués, conformément aux exigences de l'ordonnance fédérale du 26 août 1998 sur les sites contaminés (OSites). Ce cadastre recense les sites dont la pollution est établie ou très probable.

Le but des études des investigations historiques est de retracer l'histoire de la décharge et de mettre en évidence les dangers qu'elle présente pour l'environnement. L'investigation historique établit en outre le cahier des charges de l'investigation technique, c'est-à-dire le choix des méthodes nécessaires et les mieux adaptées pour apprécier le besoin de surveillance ou d'assainissement.

L'étude d'investigation historique sur les sites inventoriés de la ville de Romont a débuté en 2010.

2. L'assainissement de la butte de tir de Bossens :

La butte de tir de Bossens a été assainie durant l'année 2013 en respectant le budget d'investissement. Ces travaux sont donc terminés.

3. Les Cités de l'énergie :

La Ville de Romont participe activement au programme SuisseEnergie pour les communes depuis 29 avril 2009.

C'est en fonction de ce programme qu'elle s'est orientée vers l'obtention du label « Cité de l'énergie » qui constitue une distinction pour les résultats probants et exemplaires dans le développement de sa politique énergétique communale.

Sur la base d'un rapport d'audit, la commission fédérale du label a décidé d'octroyer le label « Cité de l'énergie » à la Ville de Romont, le 23 novembre 2010.

Cela donne le droit à la Ville d'utiliser l'appellation « Cité de l'énergie » et à s'en servir pour toutes les applications qui lui semblent judicieuses.

4. Commission de l'énergie :

La Commission de l'énergie s'est réunie trois fois durant l'année. Ce groupe de travail a pour but de mettre en place des mesures recensées dans le plan d'actions de la Ville de Romont. Ce document est un véritable « tableau de bord » destiné à aider la commune dans la gestion et la maîtrise de l'énergie sur son territoire.

Les sujets suivants ont été traités durant l'année 2013 :

- Eclairage public ;
- Chauffage à distance ;
- Energie éolienne ;
- Ecologie industrielle.

5. Ecologie industrielle :

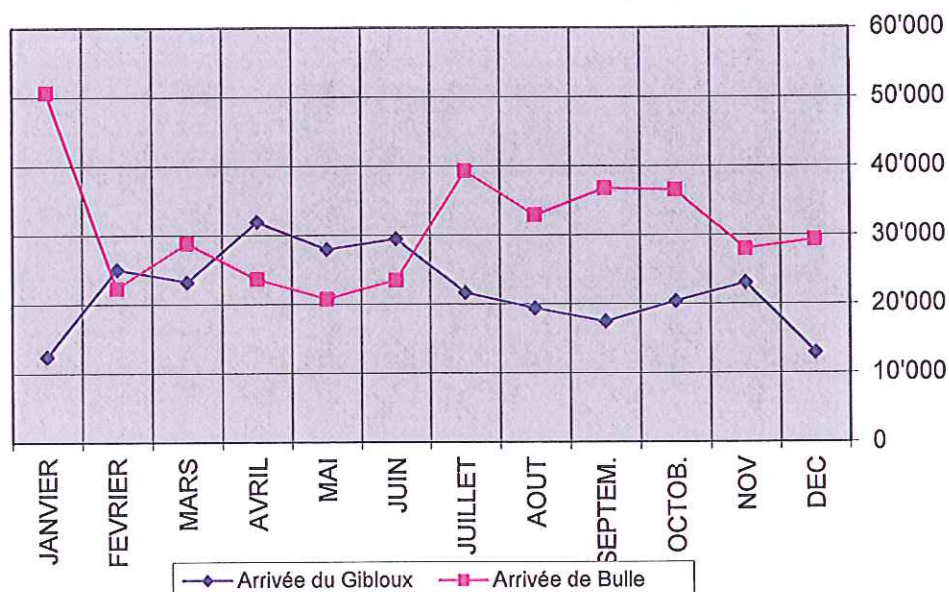
En collaboration avec Innoreg et la RGV, la commune de Romont s'est impliquée dans un projet d'écologie industrielle. Ce projet a pour but de limiter les impacts de l'industrie sur l'environnement. Dans cette perspective, des études ont été menées afin d'essayer de rationaliser les services, les déchets ainsi que le réseautage inter-entreprises.

Durant l'année 2013, un sondage auprès des entreprises romontoises a été effectué afin de connaître leurs habitudes au niveau de la gestion des déchets. Cette étude devrait permettre de mieux cerner les besoins et les attentes des entreprises au sujet du projet de nouvelle déchetterie sur le territoire communal.

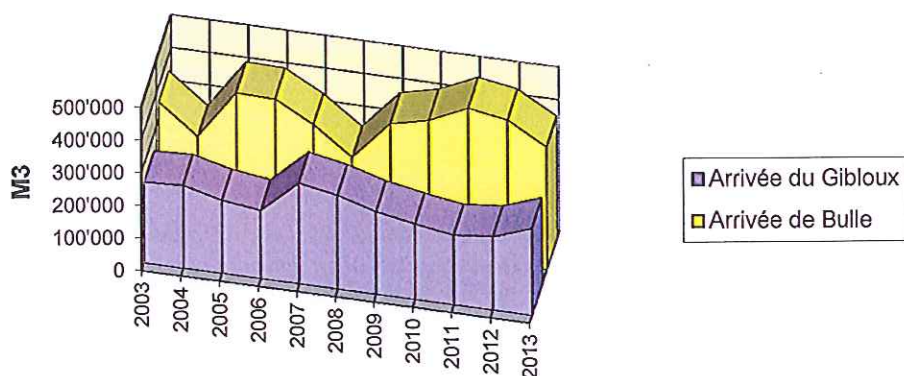
DECOMPTE DE L'EAU POTABLE EN 2013

	JANVIER	FEBVIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBER	OCTOB.	NOV	DEC	TOTAL
AVGG	89'729	65'906	67'889	77'197	61'570	69'621	83'848	76'440	74'028	84'556	74'747	54'738	880'269
VAULRUZ	1'870	2'171	1'088	6'123	214	1'260	773	1'077	3'360	2'886	2'824	8	23'654
ROMONT	50'344	22'236	28'534	23'501	20'623	23'561	38'900	32'657	36'606	36'257	27'155	29'056	369'430
TOTAL m3	141'943	90'313	97'511	106'821	82'407	94'442	123'521	110'174	113'994	123'699	104'726	83'802	1'273'353
ACHAT A BULLE m3	143'015	90'979	98'727	107'586	83'324	94'454	125'124	111'269	114'713	124'925	107'948	84'815	1'286'879
AVGG	90'407	66'392	68'736	77'750	62'255	69'630	84'936	77'200	74'495	85'394	77'047	55'400	889'640
VAULRUZ	1'870	2'171	1'088	6'123	214	1'260	773	1'077	3'360	2'886	2'824	8	23'654
ROMONT	50'738	22'416	28'903	23'713	20'855	23'564	39'415	32'992	36'858	36'645	28'077	29'407	373'585
TOTAL m3	143'015	90'979	98'727	107'586	83'324	94'454	125'124	111'269	114'713	124'925	107'948	84'815	1'286'879
APPROVISIONNEMENT DE ROMONT EN M3													
Arrivée du Gibloux	12'458	25'084	23'311	31'988	28'013	29'510	21'729	19'433	17'517	20'465	23'134	12'973	265'615
Arrivée de Bulle	50'738	22'416	28'903	23'713	20'855	23'564	39'415	32'992	36'858	36'645	28'077	29'407	373'585
TOTAL DES ARRIVEES m3	63'196	47'500	52'214	55'701	48'868	53'074	61'144	52'425	54'375	57'110	51'211	42'380	639'200
VENTES EN M3													
Ventes diverses	1'000	1'000	500	1'000	2'000	2'000	500	1'000	500	1'000	500	500	11'500
Ventes ménages+industries	5'238	3'610	3'375	3'830	3'390	3'845	4'111	3'699	3'636	4'159	3'838	2'816	40'743
Mézières	26	17	16	21	18	17	199	248	608	292	17	13	45'547
Billens	6'445	4'876	5'068	4'719	3'626	4'441	9'915	8'714	7'904	5'924	4'356	3'614	1'492
CREB	195	30	16	50	31	44	275	265	357	304	234	8	69'602
Dom pierre + Prévonloup	26	17	11	0	76	40	16	17	17	14	0	0	1'809
GAGEC	48	36	39	49	41	49	43	46	49	44	42	33	234
GAGN	12'978	9'586	9'025	9'669	9'182	210'733	15'059	13'989	13'071	11'737	8'987	214'118	519
TOTAL DES VENTES m3	12'978	9'586	9'025	9'669	9'182	210'733	15'059	13'989	13'071	11'737	8'987	214'118	538'134
DIFFERENCES EN M3													
TOTAL DES ARRIVEES						320'554						318'646	639'200
TOTAL DES VENTES						261'173						276'961	538'134
PERTES SUPPORTEES						59'381						41'685	101'066
Soit en %						18.52%						13.08%	15.81%
Nbr. de compteurs:	843												

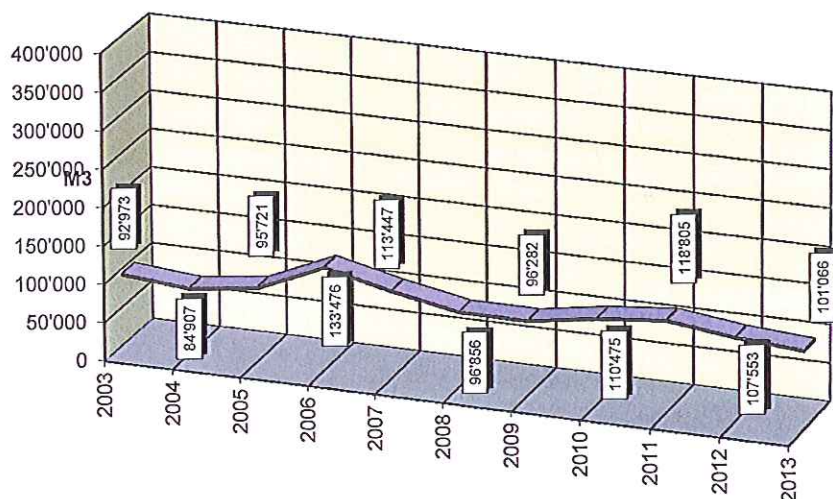
REPARTITION DES ARRIVEES DE L'EAU EN 2013



REPARTITION ANNUELLE DES ARRIVEES



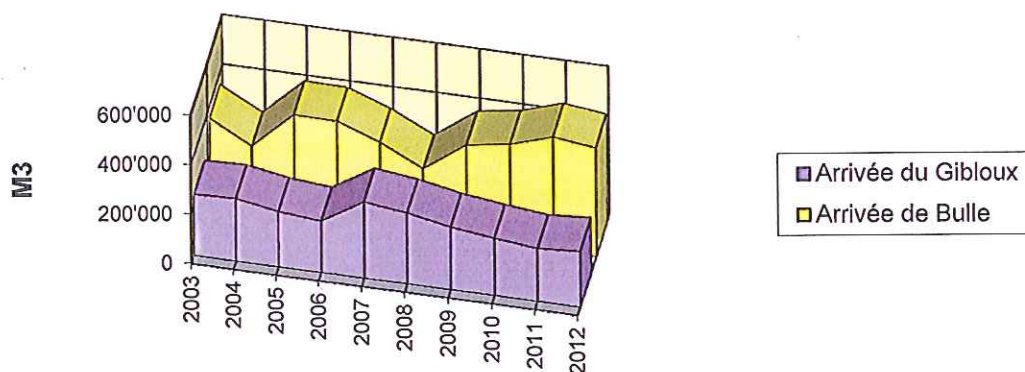
EVOLUTION DES PERTES



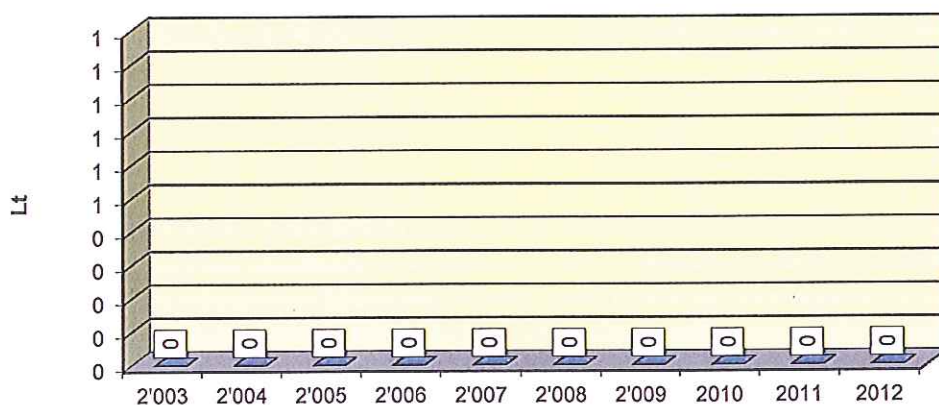
RECAPITULATION ANNUELLE

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
AVGG	845'537	842'694	931'584	895'626	817'236	835'839	1'005'672	1'021'329	1'050'965	962'895	880'269
VAULRUZ	94'808	20'672	5'807	22'328	22'829	16'122	33'768	47'034	47'069	27'031	23'654
ROMONT	370'311	258'372	398'119	397'507	337'425	255'251	371'704	397'232	448'856	434'552	369'430
TOTAL m3	1'348'144	1'164'947	1'335'510	1'315'461	1'177'490	1'107'212	1'411'144	1'465'595	1'546'890	1'424'478	1'273'353
ACHAT A BULLE m3	1'415'210	1'175'470	1'377'790	1'346'390	1'203'660	1'132'800	1'441'230	1'497'080	1'581'020	1'440'826	1'286'879
AVGG	931'396	850'271	961'681	916'883	835'410	855'185	1'027'171	1'043'337	1'074'181	973'897	889'640
VAULRUZ	94'808	20'672	5'807	22'328	22'829	16'122	33'768	47'034	47'069	27'031	23'654
ROMONT	351'518	261'318	410'302	407'179	345'421	261'493	380'291	406'709	459'771	439'898	373'585
TOTAL m3	1'415'210	1'175'470	1'377'790	1'346'390	1'203'660	1'132'800	1'441'230	1'497'080	1'581'020	1'440'826	1'286'879
APPROVISIONNEMENT DE ROMONT EN M3											
Arrivée du Gibloux	248'142	253'532	223'813	208'573	308'055	286'735	252'799	231'444	213'562	225'204	265'615
Arrivée de Bulle	351'518	261'318	410'302	407'179	345'421	261'493	380'291	406'709	459'771	439'898	373'585
TOTAL DES ARRIVEES	599'660	514'850	634'115	615'752	653'476	548'228	633'090	638'153	673'333	665'102	639'200
VENTES EN M3											
Ventes diverses	57'740	518	518	26'020	102'420	9'900	41'400	19'400	34'200	12'000	11'500
Ventes ménagères+industrie	403'812	385'926	396'816	380'306	362'579	363'582	373'801	371'465	356'669	391'150	407'431
Mézières			36'624	34'796	34'897	36'159	40'728	44'600	45'520	46'102	45'547
Billens	13'309	11'313	56'707	406	2	459	22'391	7'486	6'500	3'537	1'492
CREB		7'211	18'291	18'320	31'303	38'016	53'136	75'070	84'600	94'538	69'602
Dompierre+Prévonloup											1'809
GAGEC										67	234
GAGN								2'147	16'044	1'809	519
TOTAL DES VENTES	506'351	429'943	538'394	482'276	540'029	451'372	536'808	527'678	538'484	555'673	538'134
DIFFERENCES EN M3											
TOTAL DES ARRIVEES	599'660	514'850	634'115	615'752	653'476	548'228	633'090	638'153	673'333	665'102	639'200
TOTAL DES VENTES	506'687	429'943	538'394	482'276	540'029	451'372	536'808	527'678	554'528	557'549	538'134
PERTES SUPPORTEES	92'973	84'907	95'721	133'476	113'447	96'856	96'282	110'475	118'805	107'553	101'066
Soit en %	15.50%	16.49%	15.10%	21.68%	17.36%	17.67%	15.21%	17.31%	17.64%	16.17%	15.81%
Nbr. de compteurs:	665	670	688	704	723	756	780	814	829	833	843

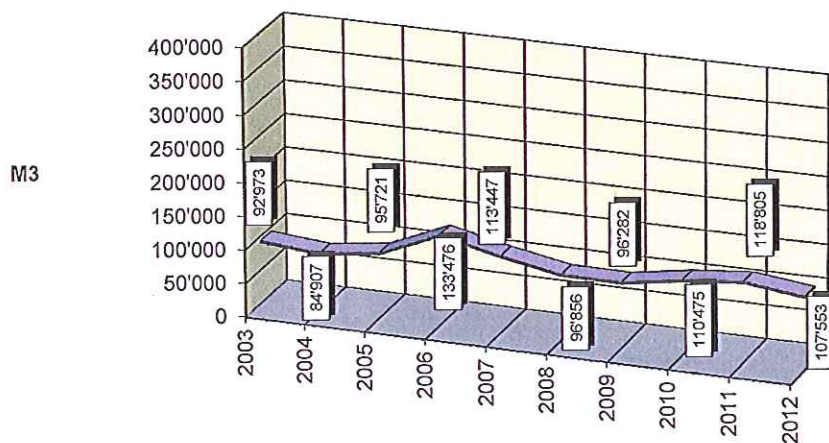
REPARTITION ANNUELLE DES ARRIVEES



CONSOMMATION JOURNALIERE PAR HABITANT



EVOLUTION DES PERTES



VI

AFFAIRES SOCIALES / SANTE CIMETIERE / JEUNESSE



1. AFFAIRES SOCIALES

1.1 Aide aux logements

- a) L'aide au logement est axée sur le subventionnement à la construction des logements selon la loi cantonale sur le subventionnement des constructions à loyers modérés.
- b) Pour les immeubles de Romont bénéficiant de l'aide cantonale et fédérale aux HLM, la part communale s'est élevée à Fr. 122'690.-
- c) Logements vacants

	<u>01.06.2012</u>	<u>01.06.2013</u>
1 – 1 ½ pièce	1	-
2 – 2 ½ pièces	-	2
3 – 3 ½ pièces	1	5
4 – 4 ½ pièces	2	5
5 – 5 ½ pièces	1	-
6 et plus	-	-
TOTAL	5	12

1.2 Abonnements généraux

Depuis février 1998, la Commune a fait l'acquisition de cinq abonnements généraux (AG) au porteur qui sont mis à disposition de la population au prix journalier de fr. 40.- pour les Romontois et de fr. 45.- pour les personnes de l'extérieur.

La réservation et le retrait de ces abonnements se font à l'Administration communale.

En 2013, on a enregistré un taux d'utilisation de 92 %, soit 1'680 abonnements vendus sur un total de 1'825.

A noter qu'il est actuellement possible de consulter la disponibilité des abonnements généraux sur le site internet www.romont.ch.

1.3 Le Service de repas à domicile

Le Conseil communal tient à remercier tous les livreurs retraités bénévoles (au nombre de 12) pour leur engagement et leur fidélité à assurer ce service. Un merci tout particulier à Mme Jeannette Schmoutz qui assume la responsabilité de ce service.

REPAS	2009	2010	2011	2012	2013
Janvier	401	423	399	342	350
Février	392	362	403	350	261
Mars	379	480	476	348	285
Avril	339	415	470	362	285
Mai	340	430	469	312	296
Juin	355	416	422	269	309
Juillet	410	455	419	282	297
Août	392	470	453	326	332
Septembre	386	463	401	311	301
Octobre	449	488	371	303	335
Novembre	436	456	367	264	308
Décembre	404	449	367	269	316
Total	4683	5307	5017	3738	3675

Prix du repas : CHF 12.50

1.4 Structures d'accueil de la petite enfance

En 2000, le Conseil communal a adhéré à l'Entente Intercommunale pour l'Accueil de la Petite Enfance en Glâne (IAPEG) avec option de participer financièrement par un pot commun sur la base d'une convention unique passée avec les 2 structures suivantes :

- la crèche « Casse-Noisettes » à Romont : prix coûtant CHF 110.- par jour repas compris ;
- l'Association d'Accueil Familial de Jour : prix coûtant CHF 7.30 l'heure pour les enfants de l'école primaire. Pour les enfants en âge pré-scolaire et enfantine : CHF 6.20 de l'heure.

La subvention des communes correspond à la différence entre le prix coûtant de la structure et la participation des parents en fonction de leur revenu.

En 2013, le taux de remplissage de la Crèche Casse-Noisettes était de 98,1%.
Voici la répartition par groupes :

Nurserie des Petits Pas :	10 enfants par jour de 0 à 2 ans.
Nurserie des Premiers Mots :	8 enfants de 0 à 2 ans.
Eveil :	10 enfants de 1 ½ an à 3 ans.
Méli-Mélo :	12 enfants de 1 ½ an à 4 ans.
Maternelle :	14 enfants de 3 ans à 6 ans.
Extrascolaire :	17 enfants. Le matin et le midi c'est complet avec une petite liste d'attente et le soir n'est complet qu'un jour sur 4.

1.5 Service du tuteur officiel

Il incombe aux communes de financer le service des tuteurs.

Une commission administrative, formée du Juge de Paix de la Glâne et de 5 Conseillers/ères communaux, gère ce service.

Celui-ci s'est doté, depuis 1999, d'un service professionnel dont le taux d'activité est de 340 % dont 100 % d'administratif.

- | | |
|-------------------------------|--|
| • Mme Emilie COURBEYRIE | 80 %, curatrice 70 % et 10 % cheffe de service |
| • Mme Tania SIMOES | 80 %, curatrice |
| • M. Michel Savary | 80 %, curateur |
| • Mme Rose-Marie JAQUIER | 50 %, collaboratrice comptable |
| • Mme Marie-France SANSONNENS | 50 %, collaboratrice administrative |

D'autres curateurs/trices remplissent aussi cette tâche en marge de leur activité professionnelle.

1.6 Chômage

Pour 2013, la situation concernant les chômeurs et demandeurs d'emploi est la suivante :

Statistiques		31.12.2012		31.12.2013	
Demandeurs d'emploi	Romont	210	7.3 %	232	8.3 %
	Glâne	499	4.2 %	573	4.8 %
	Canton	7'634	5.0 %	8'327	5.4 %
dont					
Chômeurs	Romont	124	4.3 %	140	4.6 %
	Glâne	290	2.4 %	346	2.9 %
	Canton	4'247	2.8 %	5'007	3.3 %

Malheureusement, il faut relever que ces taux pour Romont sont supérieurs à la moyenne cantonale et à celle des chefs-lieux.

1.7 Service social de la Ville de Romont

Nous avons vécu de nombreux changements en personnel durant l'année 2013.

Assistantes sociales :

- Madame Mélanie Gavillet a été engagée au mois de septembre 2013 en qualité d'assistante sociale répondante (nouveau poste et taux de travail octroyé par la Commune de Romont).
- Madame Yuly Comte, assistante sociale, a donné son congé pour la fin du mois de février 2014, après une année dans le service. Elle sera remplacée par Madame Alexandra Scyboz à compter du 1^{er} avril 2014.
- Madame Yasmine Giller a donné son congé en juin 2013, après trois ans passés au sein du Service social. Elle a été remplacée par Madame Angela Morina.

Secrétariat du Service social :

- Madame Carole Offner, secrétaire du Service social, a terminé au Service social en septembre 2013 et a été remplacée par Madame Mélanie Jonin (qui travaille en parallèle au Service technique).

Monsieur Pierre Décrind, Chef de Service, assume en outre la tâche de Responsable du Service social, principalement au niveau administratif.

A. Fonctionnement

Nous nous appuyons sur la Loi sur l'aide sociale (LASOC).

« L'aide sociale est l'ultime filet du système de sécurité sociale. Elle a pour but d'assurer le minimum vital et de promouvoir l'indépendance économique et personnelle des personnes dans le besoin.

L'aide sociale est octroyée par les pouvoirs publics, elle est subsidiaire d'autres assistances privées ou publiques, et elle est calculée selon la situation spécifique de la personne dans chaque cas d'espèce ».

Par ailleurs, chaque demande d'aide doit être validée par une commission sociale.

De plus, la personne qui a reçu une aide matérielle est tenue de la rembourser, en tout ou en partie, dès que sa situation financière le permet.

Nous amenons quatre types d'aide :

- la prévention ;
- l'aide personnelle ;
- l'aide matérielle (financière) ;
- les mesures d'insertion (professionnelles et personnelles).

Il nous arrive par ailleurs de faire des demandes de don.

B. Collaboration

Regroupement

Le Service social de la Ville de Romont participe, à raison de quatre fois par année, au groupement des services sociaux. A chacune de ces séances, nous avons l'occasion de faire connaissance avec une nouvelle structure fribourgeoise et prenons le temps de partager nos interrogations et nos expériences dans le cadre de notre travail au quotidien.

Nous avons aussi l'occasion de participer au Groupe médico-social qui a lieu à raison de trois ou quatre fois par année. Ce dernier rassemble les professionnels au sens plus large du terme qui rencontre les bénéficiaires de l'aide sociale. Cela nous permet d'avoir une vision pluridisciplinaire de nos situations et ainsi d'améliorer notre collaboration.

Réseau

Nous travaillons par ailleurs en étroite collaboration avec de nombreux prestataires, principalement avec l'Office régional de placement (ORP), le Service de l'enfance et de la jeunesse (SEJ), le Service officiel des curatelles de la Glâne, le personnel médical et la Caisse cantonale de chômage.

Pour terminer, une nouvelle structure s'est mise en place cette année, à Bulle. Il s'agit du « Pôle insertion + ». Cette structure a pour but de réinsérer professionnellement les bénéficiaires qui n'ont plus le droit à des indemnités chômages. Cette nouvelle structure rencontre un vif succès.

L'année 2013, en bref

Durant l'année 2012, un grand travail de réflexion au niveau de l'organisation a été mis en place par l'équipe précédente.

L'année 2013 s'est poursuivie sur la même lancée, soit en continuant à restructurer le service et en développant de nouvelles procédures. Cette nouvelle manière de travailler nous permet d'être plus efficaces dans notre travail et d'avoir une même ligne vis-à-vis des bénéficiaires et des autres professionnels de la branche.

L'équipe continue par ailleurs à participer à des supervisions régulières.

Les séances de la Commission sociale ont lieu toutes les trois semaines et les colloques ont lieu toutes les deux semaines. Durant les colloques, nous attribuons les nouvelles situations, nous mettons en place de nouvelles procédures et nous échangeons autour de situations plus complexes.

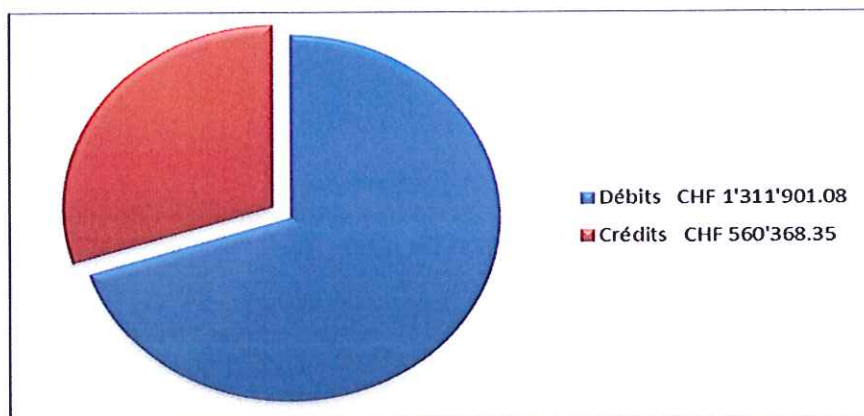
La fin de l'année 2013, en plus des nombreux changements en personnel au sein du service, a vu l'arrivée d'un nouveau système de paiements. Nous avons dès lors dû faire preuve d'ouverture afin de nous adapter rapidement à cette nouveauté. Le programme comptable a également subi d'importantes adaptations.

Des changements sont en sus survenus au niveau des bases légales en matière d'assurance maladie ; nous avons à nouveau dû nous réadapter rapidement afin de nous plier aux nouvelles dispositions.

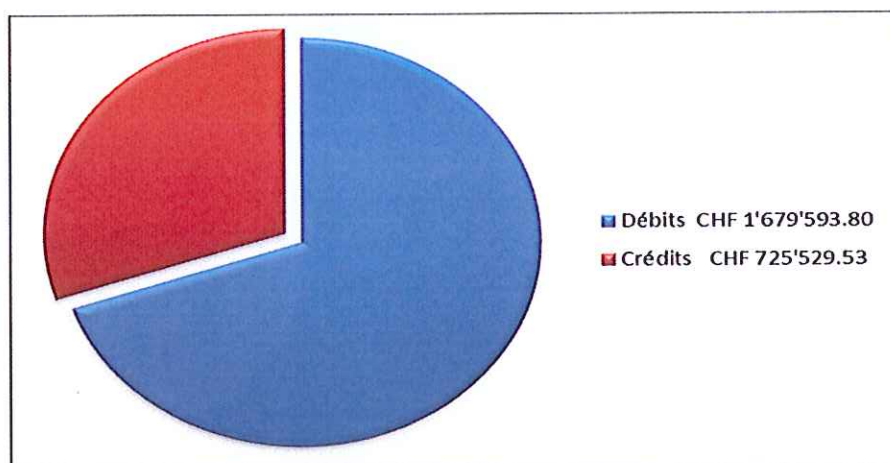
Pour terminer, en tout début d'année 2014, nous avons eu l'agréable visite de Monsieur François Mollard, Chef du Service de l'action sociale, et de Madame Anne-Claude Demierre, Conseillère d'Etat, durant l'une de nos séances avec la Commission sociale.

Quelques chiffres

En 2012, 150 bénéficiaires ont touché une aide financière. Le montant total des dépenses s'élève à CHF 1'311'901.08. Nous avons par contre encaissé des crédits pour un montant de CHF 560'368.35.

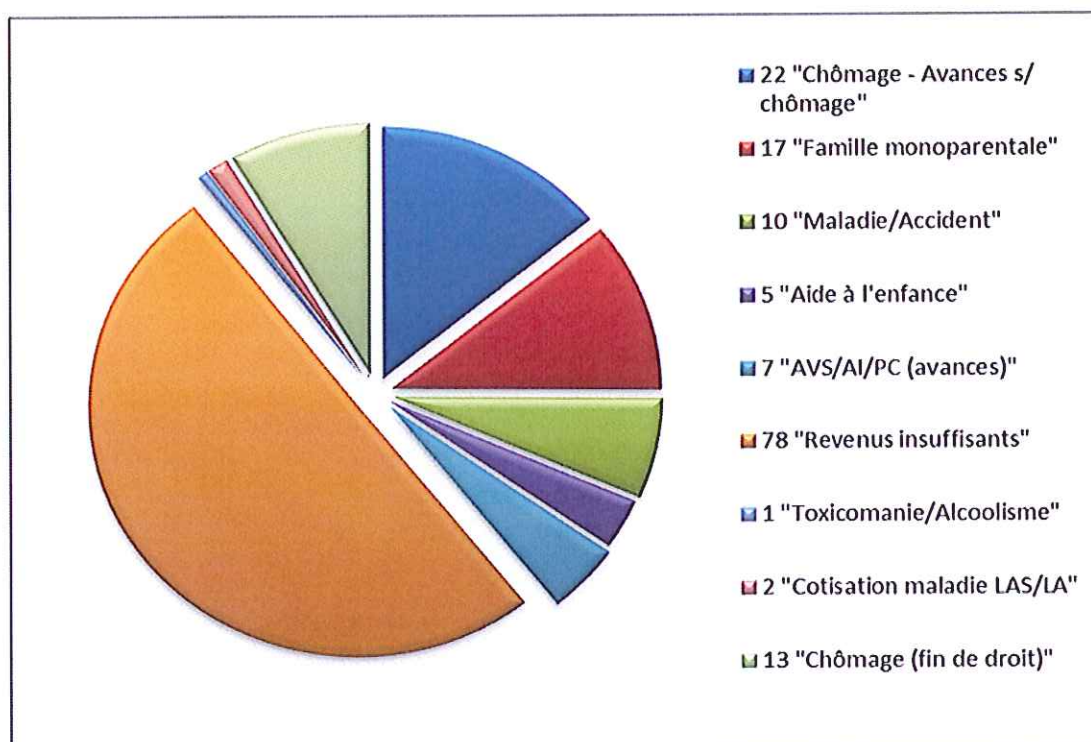


En 2013, 153 bénéficiaires ont touché une aide financière. Le montant total des dépenses s'élève à CHF 1'697'593.80. Nous avons par contre encaissé des crédits pour un montant de CHF 725'529.53.



Nous pouvons constater que les débits 2013 sont supérieurs aux débits 2012 (22 %). Il sied toutefois de relever que les crédits 2013 sont également supérieurs aux crédits 2012.

Causes d'indigence en 2013



Les causes d'indigence principales demeurent les « Revenus insuffisants » puis le « Chômage ». Un nombre important de chômeurs ont en effet vu leur droit aux indemnités diminuer fortement. Les restrictions dans le cadre de l'AI amènent en sus de plus en plus de demandes.

Nombre de personnes par dossier qui a été ouvert en 2012 et en 2013

2012		2013	
Nombre de personnes	Nombre de dossiers	Nombre de personnes	Nombre de dossiers
<u>1</u>	<u>22</u>	<u>1</u>	<u>19</u>
<u>2</u>	<u>5</u>	<u>2</u>	<u>5</u>
<u>3</u>	<u>4</u>	<u>3</u>	<u>4</u>
<u>4</u>	<u>2</u>	<u>4</u>	<u>1</u>
		<u>6</u>	<u>1</u>

Le 63 % des personnes demandeuses d'aide matérielle en 2013 vivent seules.

En 2012, la situation était semblable, 66 % des personnes vivaient seules.

Cela peut s'expliquer en raison de l'importante procédure nécessaire pour des demandes AI et par le fait que, comme il n'y a pas de partenaire, nous ne pouvons tenir compte d'aucun autre revenu.

Origine

En 2013, sur 153 situations actives, 76 concernent des citoyens Suisses. Le solde des situations concerne des personnes de nationalité étrangère. A noter que plus d'un tiers des personnes étrangères sont de nationalité portugaise.

Conclusion

En 2013, le nombre de demandes d'aide sociale est resté plus ou moins le même par rapport à 2012. Par contre, les dépenses ont été plus grandes.

Les situations sont de plus en plus compliquées et à chaque colloque nous attribuons à chaque fois plusieurs nouvelles situations.

Les problèmes des bénéficiaires ne sont pas seulement d'ordre financier ; à cela s'ajoutent de nombreux autres problèmes sociaux, psychiques et/ou médicaux. Cela ne simplifie pas notre travail. Par ailleurs, la réinsertion professionnelle ne s'améliore pas étant donné la complexité des facteurs qui amènent les gens au service social.

Parfois, en cas de doutes sur certaines situations (un bénéficiaire ne déclare pas un revenu, un bénéficiaire présente des faux documents, etc.), nous faisons appel à l'inspecteur social. Cela peut parfois donner des résultats mais les moyens de ce service sont encore minces par rapport à d'autres cantons.

Les mesures d'économie sont de plus en plus drastiques et les bases légales sont de plus en plus sévères (demande AI longue, droit au chômage restreint, suppression des subsides totaux pour l'assurance-maladie, crise de l'économie étrangère, etc.). Tous ces éléments expliquent les raisons des nombreuses sollicitations financières qui parviennent à notre service social.

Pour terminer, notons que l'année 2014 débutera avec une nouvelle équipe, motivée et confiante pour la suite.

L'Assistante sociale répondante

Mélanie Gavillet

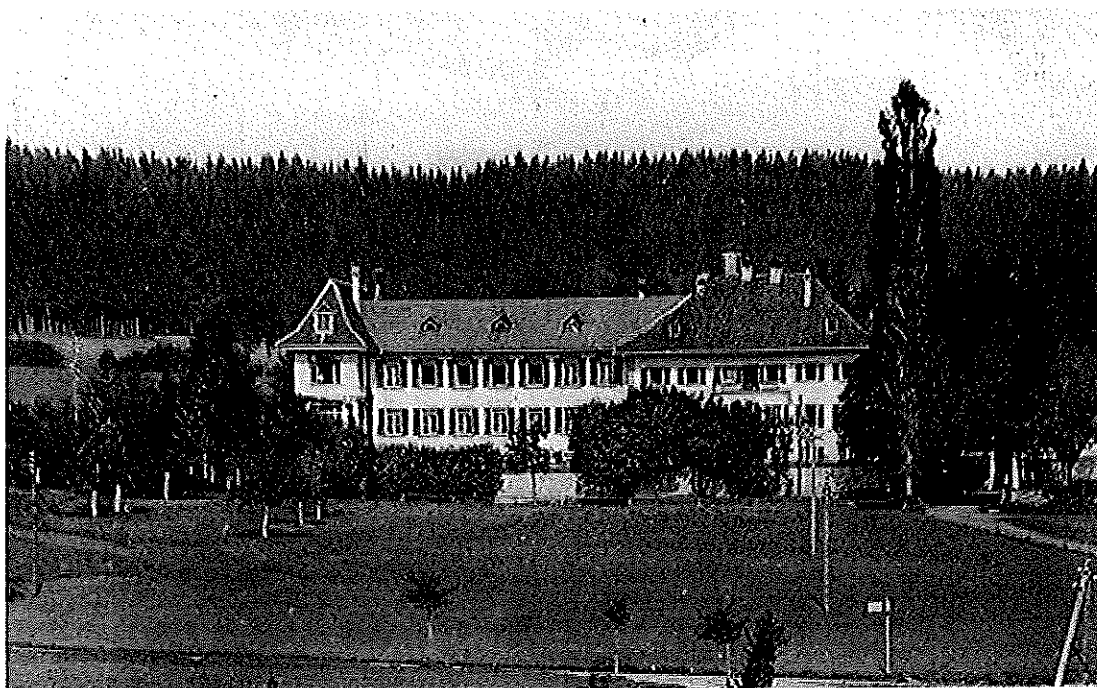
2. SANTE

2.1 a) Santé

L'HFR Billens

Historique de l'HFR Billens

- 1864 : Jean Pache, ancien conseiller d'Etat fribourgeois, lègue son château de Billens à l'Etat de Fribourg pour y fonder l'Hospice de Billens (capacité de 15 lits)
- 1898 : construction de l'aile sud-ouest comprenant de grands dortoirs (capacité de 37 lits)
- 1956 : l'Hospice devient l'Hôpital du district de la Glâne
- 1964 : agrandissement de l'Hôpital avec une nouvelle aile (capacité de 200 lits)
- 1993 : construction d'une nouvelle aile dédiée au Home
- 2000 : création de l'Hôpital Sud Fribourgeois, qui réunit les établissements de Billens, Châtel-St-Denis et Riaz
- 2007 : mise en place de l'hôpital fribourgeois (HFR)
- 2007-2009 : transformation du bâtiment pour l'adapter aux nouvelles missions définies par la planification hospitalière cantonale



Hospice de Billens (Suisse) • Vue d'ensemble

L'HFR Billens constitue l'un des six sites de l'hôpital fribourgeois. Il est doté de 45 lits.

Actualités du HFR concernant notamment le site de Billens durant l'année 2013

Actualités HFR du 21.01.2013

Consultation mémoire dans le canton de Fribourg : une prestation commune de l'HFR et du RFSM et un site internet

Le Réseau fribourgeois de santé mentale (RFSM) et l'hôpital fribourgeois (HFR) ont présenté une toute nouvelle prestation mise en place conjointement : la consultation mémoire et le site internet d'information (www.memoire-fribourg.ch) qui lui est consacré. Cette collaboration amorcée en 2010 doit permettre d'améliorer les capacités de diagnostic des pathologies liées à la mémoire dans les deux institutions. Les consultations auront lieu sur les sites suivants : RFSM Marsens - Centre de soins hospitaliers, HFR Billens, HFR Fribourg - Hôpital cantonal, HFR Meyriez-Murten, HFR Riaz et HFR Tafers.

La prévalence des troubles cognitifs est en constante augmentation chez les personnes âgées, mais également chez les plus jeunes. Les projections démographiques pour les années à venir vont majorer le problème de diagnostic et de prise en charge de ces personnes. Chaque année, environ 24'700 patients sont ainsi atteints d'une forme de démence en Suisse, entraînant des coûts importants pour les systèmes de santé (environ 7 milliards de francs actuellement).

Pour optimiser leur capacité de diagnostic et favoriser la bonne orientation des patients vers les structures de prise en charge les plus adaptées, le RFSM et l'HFR ont décidé en 2010 d'associer leurs efforts et ressources afin de développer une stratégie commune dans le domaine de la consultation mémoire. Cette collaboration a permis de mettre en place une coordination cantonale de la consultation mémoire et d'ouvrir un site internet d'information à l'intention de la population et des professionnels.

Les consultations seront accessibles depuis les sites suivants : RFSM Marsens - Centre de soins hospitaliers, HFR Billens, HFR Fribourg - Hôpital cantonal, HFR Meyriez-Murten, HFR Riaz et HFR Tafers. La planification a défini deux niveaux d'analyse. En premier lieu, une évaluation de proximité est réalisée sur les différents sites, avec un dépistage des situations complexes. Les situations simples sont suivies par le médecin de premier recours et réévaluées sur le site de la première consultation par les spécialistes de la consultation mémoire.

En second lieu, les situations complexes (comorbidité psychiatrique, situation familiale et/ou sociale compliquée) sont suivies par l'équipe de la psychiatrie de la personne âgée du RFSM et les cas neurologiques problématiques par l'équipe spécialisée de l'HFR.

Réadaptation respiratoire désormais aussi en ambulatoire

L'hôpital fribourgeois (HFR) élargit sa palette de prestations grâce à l'introduction d'un programme de réadaptation respiratoire ambulatoire. Jusqu'à présent, les patients pouvaient bénéficier d'une réadaptation respiratoire à l'HFR Billens, mais uniquement selon un mode stationnaire. Inédit dans le canton, ce programme s'adresse à des patients atteints de maladies respiratoires de degré léger à sévère et qui sont capables de se déplacer.

Dans le canton de Fribourg, la réadaptation respiratoire ne se fera plus exclusivement selon un mode stationnaire, mais aussi de manière ambulatoire. L'HFR Billens, qui, conformément à la planification hospitalière cantonale, a notamment pour mission la réadaptation respiratoire, accueille ses premiers patients avec ce nouveau mode de traitement depuis le mois de février 2013.

Ce programme a été introduit à l'HFR sous la conduite du Dr Philippe Rossier, médecin-chef du service de réadaptation respiratoire de l'HFR Billens, spécialiste en réadaptation et en médecine interne, du Dr Marc-André Kubschi, médecin agréé de ce même service, ainsi que du Dr Philippe Dumont, médecin adjoint à l'HFR Fribourg - Hôpital cantonal, tous deux spécialistes en pneumologie. Depuis 2013, la Dr Aurelia Oberhänsli-Wavre, pneumologue agréée à l'HFR, est également impliquée dans la supervision des patients.

Le programme de réadaptation respiratoire ambulatoire s'adresse à des patients atteints de maladies respiratoires chroniques - comme la bronchopneumopathie chronique obstructive (BPCO) - de degré léger à sévère. Ces patients doivent aussi être capables de se déplacer. Pris en charge par les caisses maladie, ce programme s'étale sur une période de trois mois, à raison de deux sessions hebdomadaires qui ont lieu en fin d'après-midi. L'horaire est spécialement aménagé pour des patients actifs professionnellement.

Alternative à la réadaptation respiratoire stationnaire, qui dure en moyenne trois semaines, cette prise en charge ambulatoire présente de nombreux avantages, non seulement économiques, mais aussi sur le plan du confort : les patients peuvent rester actifs socialement et professionnellement, tout en rentrant à leur domicile le soir.

Deux groupes de patients vont participer à ce programme pour l'année 2013. Si le premier groupe de février est d'ores et déjà complet, il reste encore des places pour le groupe de septembre. Cette nouvelle offre répond à une réelle demande.

En Suisse, entre 20 et 25 % des patients nécessitant une réadaptation respiratoire choisissent le mode ambulatoire dans un des 50 programmes que compte le pays.

Les personnes intéressées doivent se renseigner auprès d'un pneumologue installé, lequel jugera de la bonne indication et se chargera de remplir les formalités de demande d'admission.